

**MEDELCI :
BOUTEFLIKA
«VA RENTRER
BIENTÔT»**
P.2



Le Quotidien

Edition Nationale d'Information **D'ORAN**



Intempéries DEUX MORTS, PLUSIEURS BLESSÉS ET DES ROUTES COUPÉES

P.3

ACTUALITÉ AUTREMENT VUE

P.6 à 15

- Du devoir à la nécessité d'informer
ABDELKADER ABDERRAHMANE
- Cherche hommes désespérément
ALI BRAHIMI
- Les nouveaux «monstres» !
BELKACEM AHCENE-DJABALLAH
- Autoroute Est-Ouest, il reste beaucoup à faire !
BACHIR BEN NADJI
- Un nom et un lieu
FAROUK ZAHI
- La «centralité», c'est quoi au juste ?
EL YAZID DIB
- Les pros du foot et le foot pro
M'HAMED ABACI

- De la déroute imminente des forces arabo-occidentales
DJERRAD AMAR
- La symbolique de Kaïraouane et le salafisme tunisien
ABDELKADER LEKLEK
- La tension entre les psys
YAZID HADDAR
- Premier choc en Tunisie
ABED CHAREF
- Monde arabe : le droit aux droits plutôt que le désenchantement
AKRAM BELKAÏD
- Des vacances ! Pour quels labeurs ?
MOHAMMED BEGHDAJ

Ph.: Arch.

Publicité

Option **LIBERTY** de Djezzy Carte

99 DA = 120 min



Avec Liberty 1 de Djezzy, pour 99 DA seulement, bénéficiez de 120 minutes de communications gratuites vers le réseau Djezzy, et d'une tarification avantageuse de 3.5DA/30secondes vers tous les réseaux nationaux, valables de minuit à 18h00. Pour en bénéficier, tapez *720#.

Service gratuit valable 24h, sans contrat ni report des minutes non consommées. * Calcul basé sur le prix de la minute vers le réseau Djezzy sur l'offre Djezzy Carte 3.99 DA/30 sec soit (120min x 7.95 DA = 957 DA).



Medelci :
Bouteflika
« Va rentrer bientôt »

A défaut de montrer des images du Président Abdelaziz Bouteflika, ce qui serait la manière la moins contestable de faire taire les rumeurs, les responsables ont décidé d'occuper le terrain, d'Alger à Addis-Abeba.

Salem Ferdi



Après le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, le président du Sénat Abdelkader Bensalah, c'est au tour du ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci de sortir de sa léthargie médiatique pour essayer de rassurer une opinion algérienne, très perturbée par la multiplication « d'informations » contradictoires, que les réseaux 'Internet' amplifient de manière considérable, rendant totalement inopérante la communication « datée » des officiels algériens. D'Addis-Abeba où il participe au Sommet du cinquantenaire de l'Union africaine, Mourad Medelci a annoncé que le Président Bouteflika va « rentrer bientôt » en Algérie. Dans une déclaration à 'Radio France International' (RFI), M. Mourad Medelci a affirmé que les « nouvelles sont bonnes », en relevant que « les différentes chaînes (de télévision) le confirment ». « Après les errements dus à quelques déclarations, autant fausses que malhabiles, la vérité a repris le dessus. L'état de santé du président, qui était déjà annoncé comme étant bon, se confirme aujourd'hui, fort heureusement. (...) Il va rentrer bientôt en Algérie, pour l'instant, il est encore en France, pour quelques jours de convalescence ».

Après le Quai d'Orsay qui avait confirmé que le président algérien se trouvait en France, le ministère français de la Défense a indiqué, mardi, que M. Abdelaziz Bouteflika avait quitté l'hôpital Val-de-Grâce de Paris où il se trouvait, depuis le 27 avril dernier, après un mini-AVC. Selon le ministère français, le Président Bouteflika a été transféré dans un autre établissement militaire de la capitale française pour « poursuivre sa convalescence ». Le ministère de la Défense français n'a pas précisé le nom de l'établissement mais un membre du gouvernement français avait indiqué qu'il s'agissait des Invalides.

UNE «INFO-RUMEUR» DÉFERLANTE

Le peu d'informations sérieuses, distillées au compte-gouttes, a servi à démentir des informations très alarmistes qui faisaient état d'un « coma profond » sans pour autant lever les interrogations sur l'état de santé du président et sur sa capacité à exercer ses fonctions. Les responsables algériens ont constaté que les « infos-rumeurs » relayées par les réseaux se sont transformées en déferlantes et ont dû monter au créneau pour essayer de

«Nul besoin de publier, chaque jour, un bulletin de santé»

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a déclaré, mercredi à Batna, que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, « va bien et se repose ». Intervenant lors d'une séance de travail qui a réuni le conseil de wilaya et les représentants du mouvement associatif, M. Sellal a tenu à préciser qu'il n'est « nul besoin de publier, chaque jour, un bulletin de santé ». Il a appelé à « ne pas se fier » à ce qui se dit sur certaines chaînes de télévision étrangères. « Nous sommes persuadés que les Algériennes et les Al-

gériens endiguer. Abdelmalek Sellal a lancé l'offensive, au lendemain de l'épisode de « Mon Journal » qui avait affirmé que le président avait été ramené à Alger dans un « coma profond », en relevant que « le pronostic vital » du président n'avait jamais été engagé. Mais il était clair que le « pronostic vital » de la communication officielle était, lui, bien engagé, la situation créée par l'évacuation du président, dans un hôpital étranger, ne pouvait être traitée avec de l'amateurisme. Le mot d'ordre est bien d'essayer d'occuper le terrain à défaut de pouvoir donner des informations visuelles qui feront taire - ou réduire - les spéculations.

LA PRUDENCE DE OULD KHELIFA

Mardi, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa, a choisi de s'attaquer à ceux qui évoquent la mise en œuvre de l'article 88 de la Constitution sur l'empêchement pour des raisons de santé et a critiqué « certaines parties qui veulent exploiter la maladie du président de la République » et les a appelés à « faire preuve d'un minimum d'éthique et de respect de l'autre ». « Tout être humain peut être exposé à la maladie », a ajouté M. Ould Khelifa qui a tenu à saluer la position « louable » du Front des forces socialistes (FFS) et celles de certains partis qui ont fait preuve d'un haut sens d'éthique. Le FFS s'est, en effet, abstenu de s'impliquer sur le sujet, ses dirigeants estimant au fond que c'est l'Etat, en entier, qui est « malade ». Larbi Ould Khelifa s'est abstenu de dire que le président sera « bientôt » en Algérie comme l'a fait Mourad Medelci. Il s'est contenté de dire prudemment que le président de la République « sera de retour en Algérie après son rétablissement ».

gériens comprendront, qu'à travers la diffusion de fausses informations par certains médias étrangers, concernant le président de la République, institution républicaine garante de la stabilité et de la sécurité nationales, c'est en fait, l'Algérie qui est visée dans ses fondements républicains, son développement et sa sécurité », avait indiqué le Premier ministre, lundi dernier, dans une déclaration, précisant que la maladie du Président Bouteflika « ne sera, bientôt, plus qu'un mauvais souvenir ».

Sellal à Batna
Routes, BTP et santé au menu

Yazid Alilat

Poursuivant son programme de visites de travail dans les wilayas, le Premier ministre Abdelmalek Sellal était, hier mercredi, l'hôte de la wilaya de Batna où il a inspecté plusieurs projets socio-économiques. Accompagné notamment des ministres de l'Intérieur et des Collectivités locales, de l'Energie et des Mines, de l'Habitat et de l'Urbanisme, des Travaux publics, de l'Agriculture et du Développement rural, des Ressources en eau et des Transports, M. Sellal a également présidé une réunion de travail au siège de la wilaya avec les cadres locaux et rencontré des représentants de la société civile autour des besoins et préoccupations sociales des citoyens de la wilaya de Batna. Sur place, il a notamment procédé au lancement symbolique des travaux d'une voie de contournement (périphérique nord)

de la ville de Batna, dotée de 2,4 milliards de dinars. Mais le délai de réalisation en 18 mois de cet évitement en double voie de la capitale des Aurès a été jugé trop long par le Premier ministre, qui a demandé à ce qu'il soit ramené à 12 mois au maximum. Autre point de chute de la visite de Sella à Batna, la nouvelle gare routière de la ville et le pôle sportif, culturel et de loisirs de la cité Kechida. M. Sellal, qui a également procédé à la visite de plusieurs projets, a piqué une colère quant à la conception technique du site du nouveau pôle urbain de Hamla. Sur place, il n'a pas hésité à exiger de « tout arrêter » et de « revoir la copie ». Très remonté contre les concepteurs du plan d'occupation des sols de ce projet urbain, il a estimé que ce type de zones urbaines à forte densité humaine doit impérativement, en plus d'espaces verts et de détente et de structures d'accompagnement, avoir un centre-ville

autour duquel doit s'organiser une vie communautaire et sociale, de lieux de convivialité où les habitants peuvent se rencontrer et vivre et s'organiser.

Le bureau d'étude qui a conçu ce POS doit « tout revoir pour créer ce centre de vie et si, pour cela, il faut démolir une partie de ce qui a été construit, démolissez », a préconisé M. Sellal, qui a dénoncé cette philosophie rétrograde des urbanistes algériens qui favorisent plus l'aspect « résidence » des projets d'habitat que celui de concentrer toute une vie sociale et participative. « Ces lieux doivent être des lieux où l'on vit, dans le plein sens du terme, et non pas seulement des lieux où l'on dort », a martelé le Premier ministre. Industrie, habitat, santé, enseignement supérieur et prise en charge des étudiants ont été par ailleurs les autres haltes de cette visite de travail de M. Sellal dans la wilaya de Batna.

L'envoyé spécial du Premier ministre britannique à Alger

L'envoyé du Premier ministre britannique pour le partenariat économique avec l'Algérie, Lord Risby, effectuée à partir d'hier mercredi une visite de travail à Alger et Oran au cours de laquelle il fera le point sur l'état des relations économiques entre les deux pays, indique mardi un communiqué de l'Ambassade de Grande-Bretagne en Algérie. Lors de sa visite de quatre jours, Lord Risby rencontrera le minis-

tre de l'Energie et des Mines, Youcef Yousfi, pour examiner le partenariat économique entre l'Algérie et le Royaume-Uni. Il devrait également s'entretenir avec le ministre de l'Education nationale, Abdellatif Baba Ahmed, sur les progrès accomplis entre le ministère de l'Education algérien et le British Council. L'objectif de cette rencontre est la réouverture du centre d'apprentissage de la langue anglaise au British Council

après sa fermeture au début des années 1990. Le représentant du Premier ministre britannique se rendra, par ailleurs, à Oran où il devrait inaugurer une nouvelle branche de l'école de langue anglaise « In-tuition » du groupe Linguaphone, déjà implantée à Alger. Il visitera également la nouvelle ligne de production de l'usine Unilever, activant dans l'agroalimentaire et installée à Oran depuis 2002.

ANALYSE

Kharroubi Habib

Bataille déterminante à Qousseir

L'issue de la bataille pour le contrôle de la ville stratégique de Qousseir en Syrie qui oppose l'armée régulière du régime aux combattants de la rébellion sera le révélateur

proglant du rapport de force entre ces deux protagonistes du conflit. A quelques encablures de la tenue de la conférence internationale sur la Syrie, chacun des deux camps veut faire la démonstration que le rapport de force militaire sur le terrain lui est favorable, ce qui explique qu'ils sont en train d'engager dans cette confrontation toutes les capacités dont ils disposent en combattants et armements.

Selon le médiateur international pour la Syrie, Lakhdar Brahimi, le régime de Damas et l'opposition armée ont tous deux accepté de participer à la conférence en préparation mais il est évident que ni l'un ni l'autre ne veut arriver à celle-ci en ayant perdu la bataille en cours. Dans cette bataille stratégique, l'enjeu pour le régime est le maintien de la continuité territoriale entre la capitale Damas son centre vital et les régions du pays qui lui sont acquises mais aussi le contrôle de la zone frontalière avec le Liban. Pour l'opposition armée, celui de l'occupation d'une localité à partir de laquelle ses combattants pourraient faire peser une menace constante sur la circulation des renforts de l'armée régulière en direction des régions sous son contrôle et sur la capitale même pour laquelle Qousseir constitue un verrou de protection vital au plan militaire.

Au regard de ces considérations, la défaite à Qousseir fera que celui qui la subira se présentera en position de faiblesse à la table de négociation et moins en situation de résister aux conditions que la partie adverse cherchera à lui imposer.

Les observateurs faisant preuve d'objectivité dans l'appréciation de la réalité du terrain pour

ce qui est de cette bataille de Qousseir convergent sur le constat que l'armée du régime est manifestement en train de prendre un ascendant déterminant sur les combattants de la rébellion et que la confrontation tourne à son avantage. Une réalité que les soutiens étrangers de cette rébellion ne contredisent pas mais en insinuant que son issue ne disqualifie pas les exigences de leur protégée. D'aucuns ont été même jusqu'à soutenir que si la rébellion est en difficulté à Qousseir, ce n'est pas à l'armée régulière de Bachar El-Assad que c'est dû, mais aux forces de choc du Hezbollah libanais envoyées au secours de celle-ci.

En mettant en avant la « participation » du Hezbollah dans la bataille de Qousseir, les alliés de la rébellion dénoncent son fait d'ingérence dans le conflit syrien en espérant convaincre ainsi qu'il y a lieu pour la « communauté internationale » de s'y opposer militairement, ce qui dans leur calcul équivaudra à rendre impossible la conférence internationale dont la tenue contrevient au plan qu'ils ont échafaudé pour la Syrie. Ils omettent cyniquement que l'ingérence étrangère qu'ils dénoncent en agitant l'épouvantail du Hezbollah est depuis le début du conflit syrien la cause qu'il se poursuit depuis bientôt trois années maintenant, et qu'ils ont été les premiers à y recourir.

Damas a peut-être reçu l'appui militaire du Hezbollah, l'opposition a celui copieusement fourni depuis le début du conflit par ses « amis extérieurs ». De l'armement, de la logistique, des finances et des milliers de combattants ameutés par différents moyens par le Qatar, l'Arabie Saoudite et la Turquie. Ce sont ces ingérences qui empêchent les Syriens de se parler pour trouver une solution négociée au drame de leur pays. Le Hezbollah n'est pas de ce point de vue plus coupable que les « amis » de la rébellion.

Tirage du N°5621
119.758 exemp.

Le Quotidien
D'ORAN
Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur
de la Publication
Mohamed Abdou
BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.32.63.09
32.72.78 / 32.91.34
32.86.66 / 32.86.67 / 32.86.68

Fax Pub: 041.32.69.06
Fax et Rédaction
041.32.51.36 / 32.69.06
Imp.: Oran : imprimerie
"Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.
Quargla : S.I.A.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Rédaction Algéroise
Tél.: 021.64.96.39 - Fax: 021.61.71.57
Rédaction Constantinoise
Tél.: 031.64.19.81 - Fax: 031.64.19.80
Pub
Tél.: 021.64.96.44
Diffusion: Ouest: SEDOR Tél.: 041.58.85.52
Centre: SEDOR - Est: SO.DI. PRESSE - Sud: TDS

Intempéries
Deux morts, plusieurs blessés et des routes coupées

M. M., Naït Ali H. & Tahar Mansour

Les fortes intempéries de la journée de mardi ont fait un mort et trois blessés, selon un bilan de la Protection civile (PC), établi hier. La personne décédée et un des trois blessés l'ont été suite «à l'effondrement du mur de clôture de l'hôpital de Béni Messous», précise un communiqué de la PC.

Le second blessé a été également enregistré dans la commune de Béni Messous (Alger), suite à l'effondrement de deux baraques, au lieu-dit «Sahel», alors que le 3e a été secouru après le dérapage de son véhicule «sur l'autoroute est-ouest dans la commune de Boufarik», ajoute la même source.

Quelque 2.170 interventions ont été enregistrées par la PC qui a déployé plus de 4.000 agents dans les wilayas d'Alger, Tizi Ouzou, Blida, Tipaza, Aïn Témouchent, Boumerdès et Jijel. «Durant les dernières 24 heures, les unités de la Protection civile ont enregistré 2.170 interventions dans les différents secteurs d'intervention pour essentiellement des interventions concernant notamment celles liées aux intempéries, accidents de la route, accidents domestiques, évacuations sanitaires, extinctions d'incendies et diverses opérations de sauvetage», affirme le communiqué de la Protection civile. Plusieurs opérations «d'épuisement des eaux pluviales» et de «sauvetage de personnes en détresse ou cernées par les eaux pluviales» ont été effectuées. Des débordements d'oueds et des véhicules bloqués par les pluies ont été également enregistrés.

Pour la seule wilaya d'Alger, quelque «65 opérations d'épuisement des eaux pluviales ont été effectuées dans les habitations, édifices publics», dont des écoles, dans les communes de «Tessala El-Merджа, Bir Mourad Rais, Sidi M'hamed, Birtouta, Hydra, Birkhadem, Bab El-Oued, Draria, Chéraga et Baraki». A Hussein Dey, l'effondrement d'un faux plafond n'a fait aucune victime, ajoute la même source.

Dans la wilaya de Tizi Ouzou, une personne a été emportée par la crue d'un cours d'eau au village Tibecharine dans la commune de Mizrana (35 km au Nord du chef lieu de wilaya, a-t-on appris de sources locales. Le corps du jeune S. A. (28 ans), porté disparu depuis mardi soir alors qu'il tentait de traverser ledit cours d'eau, a été retrouvé du côté de la commune voisine de Dellys, dans la wilaya de Boumerdès, hier mercredi. Les gendarmes ont ouvert une enquête pour élucider les circonstances exactes de ce drame. Par ailleurs, suite aux dégradations qu'ont subies deux ouvrages d'art (ponts) la RN 24 reliant Tizirt et Dellys a été fermée momentanément, hier. La circulation sur deux ponts dont les fondations ont été dénudées présentait une menace pour les automobilistes.

Par ailleurs, à l'aube d'hier mercredi, les éléments de la Protection civile de Tizi Ouzou ont sauvé in extremis d'une morte certaine un jeune de 21 ans pris dans le piège de la crue du Oued Sébaou à hauteur de la commune de Draa Ben Khedda (11 km à l'Ouest de Tizi Ouzou). Il s'était réfugié sur le toit d'une pelleteuse au milieu du cours d'eau.

A Bordj Menaiel, dans la wilaya de Boumerdès, une «opération de sauvetage au moyen d'embarcation» a été menée pour dégager «un groupe de personnes cernées par les eaux

en crue, suite au débordement de oued Bennour», affirme la PC.

Par ailleurs, dans un bilan plus détaillé établi hier, la Protection civile relève que plusieurs routes étaient bloquées à la circulation durant la journée de mardi, suite à des débordements d'oueds ou stagnation des eaux pluviales.

Dans la wilaya de Blida, les pluies ont causé de nombreux désagréments aux citoyens, ce qui a nécessité l'intervention à 30 reprises des éléments de la Protection civile. Ces interventions ont duré du mardi à 17 h jusqu'à 5 heures du matin d'hier mercredi, surtout pour pomper l'eau de l'intérieur des habitations. Ainsi, les sapeurs-pompiers sont intervenus à neuf reprises à Chiffa, Ouled Yaich et Blida pour pomper l'eau de l'intérieur d'habitations; dans ces 9 cas, l'eau n'a pas dépassé les 15 cm de hauteur. Mais dans vingt autres interventions, l'eau a atteint des hauteurs allant de 25 à 80 cm, ce qui constituait un danger réel pour les habitants. Ces interventions ont eu lieu aux cités 15 logements (13 Mai), 50 logements à Kef El-Hamam (Ouled Yaiche), à Khazrouna (30 habitations précaires, au quartier Bouchebli à Boufarik, à la cité 11 logts (domaine n°11) à Oued El-Alleug en plus du drainage des eaux de ruissellement ainsi que le nettoyage des lits d'oueds ou de conduites d'eau à Bouroumi (El-Affroun), Labaziz et la route d'Alger (Bougara), l'école primaire Chérif Yousef à L'Arba, au quartier Douieb à Meftah. Enfin, il y a lieu de noter qu'aucune perte humaine n'a heureusement été enregistrée, sauf un blessé enregistré dans un accident de la circulation survenu à Boufarik. On signale également que «plusieurs axes routiers ont été bloqués à la circulation suite à la stagnation des eaux pluviales», en particulier dans les communes de Ouled Yaich, Chiffa, Boufarik, Béni Merad, Oued El-Alleug, Meftah et Bouinan. Des dégâts matériels ont été par ailleurs enregistrés dans la région ouest du pays où quelques blessés sans grande gravité ont été enregistrés, selon les services de la Protection civile, cités par l'APS. Dans la wilaya d'Oran, les eaux pluviales ont envahi plusieurs artères de la ville et des localités environnantes, rendant difficile la circulation automobile, notamment en fin de journée et aux heures de pointe. Les services de la Protection civile ont enregistré l'effondrement d'une habitation au niveau du vieux quartier de Derb, causant des blessures à une personne qui a été transférée au CHU d'Oran. D'autre part, quatre accidents de la circulation occasionnant cinq blessés se sont produits mardi pour cause de mauvais temps, signale-t-on de même source. Il s'agit du renversement d'un véhicule à Oued Tlélat, un accident sans dégâts, d'une collision entre quatre véhicules au niveau de la route reliant Boutlélis à Misserghin, occasionnant deux blessés, du dérapage d'une voiture causant des blessures à une personne à douar Slatna à Boufatis et enfin d'un autre dérapage survenu au niveau de la RN 11 à Gdyl, occasionnant deux blessés, conclut-on de même source. Une quinzaine de cas d'infiltration des eaux dans les habitations ont été également signalées dans certains quartiers du vieil Oran, comme Derb, Sidi El-Houari, a souligné la même source qui a précisé que des moyens de pompage et d'évacuation des eaux pluviales ont été mobilisés par les agents de la Protection civile.



Raina Raïkoum
Kamel Daoud

Comment ne pas parler de Bouteflika ? En parlant des mandats qui sont plus longs que le sien, qui ne sont élus mais subis et contre qui on ne peut rien.

Une centaine de cas de mandats à vie qui président le pays

Le pire est que même cette assertion n'est pas vraie absolument. Les petits dictateurs algériens, les mandats à vie dans certains postes sont dues à une cooptation intéressée au

début mais finissent par s'autonomiser : même les parrains d'un PDG ne peuvent rien contre lui au bout de dix ans s'il est malin. Au bout de trois mandats à vie, un bon PDG, ou SG, qui sait comment il est arrivé au poste, s'arrange pour assurer ses arrières, créer d'autres circuits de soutiens et acquérir le pouvoir de résistance qu'il faut pour durer. Cette tendance est devenue majeure avec Bouteflika qui, volontairement ou pas, a affaibli le régime encore plus qu'on ne le croit. Les Deys sont plus puissants que le Bey et connaissent les faiblesses de sa psychologie et celle du système : c'est ce qui explique pourquoi jamais la corruption n'a atteint des proportions aussi alarmantes en Algérie : certains peuvent aujourd'hui s'acheter des pavillons en France, s'octroyer des prêts dans les banques qu'ils gèrent comme directeur général délégué adjoint, acheter les membre du CA, effacer le prêt et imposer des pourcentages sur les lignes de crédits et toucher des salaires de 40.000 euros par mois dans l'impunité totale, nous dit-on. La raison ? Bouteflika est malade depuis un mandat et narcissique depuis deux autres : il ne voit que sa personne ou ses adversaires ou ce qu'il veut voir. C'est sa faiblesse et la force de ceux qui l'entourent ou ceux qui en profitent. L'Algérie c'est 9000 émeutes par an contre zéro révolution parce qu'il existe neuf mille petits dictateurs contre zéro Moubarak. C'est notre drame : on n'a même pas une dictature à abattre mais un énorme système impersonnel difficile à cerner.

Les dictatures algériennes sont pluralistes, paradoxalement. Les mandats à vie sont dans le secteur des services, de la haute administration, de la rente et des holdings. Un PDG de Sonelgaz y est depuis presque une décennie et demie. Le patron de l'hôtel Aurrassi y est avant Bouteflika et depuis le dernier Souk El Fellah. Hadj Raouraoua est empereur depuis des décennies et jusqu'en 2017, le patron du Club des Pins Melzi est un Président à vie depuis plusieurs vies. La liste est longue et on peut y ajouter des directeurs de banques publiques, des patrons de fédérations, le patron de l'UGTA...etc. Curieusement la rotation est plus rapide dans certains secteurs et pas dans d'autres : la Présidence, Air Algérie, le ministère de la Communication, la Chefferie du gouvernement, Sonatrach. Elle est lente là où il y a du vrai argent et du vrai pouvoir et là où la visibilité publique est moindre : moins le peuple de la rue et des cafés connaît un responsable, plus ce responsable dure. L'autre règle est d'écraser les siens, de les acheter ou de s'entourer de semelles ou d'être soutenu par un centre de décision majeur qui use de vous comme extension alimentaire ou de lobbying. A la fin, cela donne cet équilibre rare dans le monde entre une essence de régime qui contrôle l'essentiel et laisse élire l'accessoire. On peut élire Bouteflika ou pas (presque), mais on ne peut pas toucher aux conseils d'administrations des caisses d'argent, des grandes banques, des grandes chancelleries...etc. Le régime laisse le peuple avoir l'illusion de la décision sur la façade mais pas sur la cuisine.

Cession des biens de l'Etat
Des logements à moins d'un million de dinars à Alger

Moncef Wafi

Très bonne nouvelle pour les locataires des logements relevant des Offices de promotion et de gestion immobilière (OPGI) mis en exploitation avant 2004. Le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé la cession prochaine de 571.000 logements appartenant aux OPGI au profit de leurs locataires, aux revenus moyens et bas, à des prix étudiés et qualifiés de «très bas». Cette revue à la baisse des prix a été décidée après l'échec d'une opération similaire initiée entre 2003 et 2010 à cause justement des prix élevés demandés à l'époque, selon M. Tebboune. Outre les avantages au niveau des prix, les délais de paiement seront également pris en compte pour faciliter l'acquisition des logements par leurs locataires pour peu qu'ils soient à jour dans le paiement du loyer. Cette opération concerne les habitations en location avant le 31 décembre 2004, a ajouté le ministre qui n'a pas exclu la reconduction de cette opération, en cas de succès, pour les logements en location après 2004. Quant aux détails des prix, le prix de référence

de m² a été fixé par les services concernés à 12.000 DA tout en respectant le lieu géographique des logements. Ainsi, le prix du logement à Alger variera entre 750.000 et 1,28 million de DA tandis que les logements situés dans les wilayas du Sud, à l'instar d'Adrar et de Tindouf, seront cédés à près de 300.000 DA. Le montant des loyers déjà versés par les locataires sera déduit de la valeur du logement, a encore expliqué M. Tebboune. Concernant les délais de paiement, trois choix s'offrent aux éventuels locataires-acquéreurs puisqu'ils peuvent bénéficier d'une réduction de 10% dans le cas du paiement au comptant, de 7% dans le cas de l'acquisition en trois ans et de 5% si la période de versement de la somme requise varie entre 3 et 7 ans. Pour ceux qui sont en difficulté financière, ils peuvent échelonner les versements sur un délai n'excédant pas 20 ans tout en versant 5% du prix exigé, selon le décret exécutif n°03-269 du 7 août 2003 fixant les conditions et les modalités de cession des biens immobiliers appartenant à l'Etat et aux Offices de promotion et de gestion immobilière (OPGI) mis en exploitation avant le 1^{er} janvier 2004. Les anciens

moudjahidine et ayants droit bénéficieront, eux, d'une réduction de 40% du prix du logement. Quant aux modalités administratives, elles concernent un dossier comprenant les reçus de paiement des loyers, à présenter à une commission spécialisée présidée par le chef de daïra du lieu de résidence avant le 31 décembre 2015. Une fois ledit dossier étudié et accepté par la commission de daïra, il est envoyé à l'inspection des biens de l'Etat territorialement compétente pour évaluer le foncier et fixer le prix. La commission devra rendre sa décision trois mois après le dépôt de la demande. Le demandeur, s'il est débouté, pourra introduire un recours à la commission présidée par le wali dans un délai d'un mois à compter de la date de la réception de la notification. Cette commission de wilaya se charge, à son tour, d'étudier et de trancher ces recours dans un délai d'un mois de la date de l'introduction du recours. Cette opération, la bienvenue pour la majorité des locataires, peut poser problème pour certains d'entre eux, et ils sont nombreux, qui ne s'acquittent pas de leurs loyers depuis des années malgré les mises en demeure.

Jil Internet

Dima connecté

Une journée d'internet à 1000 DA*



PROMO

Pack N'ternet

1000 DA

Jusqu'au 12 juin

Promotion disponible dans tous les Espaces et points de vente agréés Nedjma

*50Mo d'internet valables le jour de l'achat jusqu'à minuit

Formule mensuelle disponible à 25000 DA (2Go pour les clients particuliers et 3Go pour les clients entreprises)

Plus d'informations : 0550 000 333



www.nedjma.dz YouTube f NEDJMA



MOBICAM

Fabricant de tous types de meubles



**Meubles de bureaux,
Domestiques, Administratifs,
Hôtel, Cuisines,
Salles de bain...**

Nous sélectionnons le meilleur dans
les matériaux et la technique
pour vous offrir la qualité au meilleur prix.

Garantie - Fabricant



- Un excellent rapport Qualité & Prix
 - Un grand choix de design de couleurs et de matériaux (mélaminé, MDF, High_Gloss)
 - Produits garantis 02 ans
 - Un mobilier haute gamme
- à vous de choisir...!*

Bureau Commercial Show-Room

16, Av. Ouled Kablia Saliha Guambetta, (face au CEM Tandjaoui) - ORAN

Tél. & Fax : (041) 53-44-26 / (041) 53-26-94

Mobile : (0550) 48-11-99 / (0550) 56-44-31 / (0550) 48-40-15

Site internet : www.camm-alu.com / e-mail : mobicam@camm-alu.com

PARTEZ EN VACANCES EN TOUTE TRANQUILLITÉ

Chaque Samedi un contrôle gratuit



POUR TOUTES RÉPARATIONS
-15%
SUR LES PIÈCES
DE RECHANGE

20 POINTS DE CONTRÔLE GRATUITS

Offre Valable du 25 Mai au 15 Juin chez les Succursales Diamal : Alger, Oran, Annaba et Réseau participant

- Instruments : Ordinateur de bord, Air conditionné ...
- Éclairage : Clignotant, Feux de stop ...
- Sous capot : Niveau des fluides, Tensions des courroies ...
- Dessous de caisse : Ligne d'échappements ...
- Étanchéité : Circuit de freinage, Amortisseur ...
- Sécurité : Plaquettes et disques de frein....



Les syndicats dénoncent l'attitude du ministre Rassemblement devant le ministère de la Santé

Salah-Eddine K.

L'Intersyndicale des professionnels de la Santé publique a tenu hier son rassemblement devant le ministère de la Santé à Alger. C'est le 3^{ème} rassemblement qui se tient sans qu'une solution ne soit trouvée pour mettre fin au conflit entre les professionnels de la santé (praticiens, praticiens spécialistes et psychologues) et la tutelle. La situation dure déjà depuis le 6 mai à raison de 3 jours de grève par semaine. Evaluant la mobilisation des professionnels de la santé, Mohamed Yousfi, président du SNPSSP, fera une évaluation positive de l'adhésion des praticiens spécialistes à la grève cyclique à laquelle a appelé l'Intersyndicale. «Et ce n'est pas le taux donné par le ministère de la Santé (18%) qui va changer la donne», a-t-il poursuivi. Et c'est justement la question qui est au cœur de ce conflit. L'Intersyndicale croit avoir mobilisé ses troupes suffisamment (à hauteur de 80%) pour faire pression sur une tutelle qui ne veut voir et entendre, selon l'Intersyndicale, que ce qu'elle aime voir et entendre. Les communiqués du ministère de la Santé ont fait état de faibles taux de suivi qui seraient, selon le ministère «sans conséquences» sur la continuité des services de la santé. Les grévistes

soutiennent que cela est non seulement «faux», mais renseigné profondément sur la manière avec laquelle on gère les conflits au ministère de la Santé. Les grévistes reprochent à leur tutelle de ne faire que dans le brouillage. «Le ministre de la Santé affirme une chose qu'il renie le lendemain», selon un membre de l'Intersyndicale. «A quelle logique obéit ce genre d'attitude qu'adopte le ministre de la Santé depuis le début de la grève ?», s'est interrogé le président du SNPSSP. La colère des grévistes tient surtout au fait que «la tutelle n'accorde pas d'intérêt à ce conflit et se plaît à faire des commentaires en incitant les malades à la haine» et «en chargeant les professionnels de la santé d'être à l'origine des maux que connaît la Santé publique». «Dernièrement ce sont des associations des malades qui ont jeté leur dévolu sur nous en nous accusant de ne chercher que nos intérêts», indique le président du SNPSSP qui dit «aimer voir toutes ces associations qui défendent les malades se résoudre à défendre le secteur de la Santé publique qui ne cesse de se dégrader depuis des années, et ce, malgré la bonne situation financière du pays». Pour l'Intersyndicale, il faut, et en urgence, que le dossier de la santé devienne «l'affaire de tous et pas seulement des profession-

nels de la santé». Car selon l'Intersyndicale, c'est la Santé publique qui est menacée de «relégation» à la seconde position au profit d'un «secteur privé déréglementé et motivé par le gain facile de l'argent». Dr Yousfi précisera qu'il n'est pas contre le secteur privé dans la santé en tant que secteur complémentaire du secteur public. Mais la Santé publique doit être renforcée. «Une situation d'anarchie similaire à celle qui existe aujourd'hui va à coup sûr encore affaiblir la Santé publique au moment où sous d'autres cieux la tendance est à son renforcement», ajoute-t-on. Ayant plusieurs revendications à défendre (spécifiques et communes), les membres de l'Intersyndicale considèrent que le ministre de la Santé, Abdelaziz Ziari, non seulement se «dérobe à ses engagements mais pousse au pire en niant l'existence de l'Intersyndicale et par voie de conséquence les syndicats qui la composent et ferme ainsi la porte à tout dialogue». Toutefois, est-t-il soutenu, «les grévistes gardent toujours l'espoir de voir leurs syndicats respectifs s'asseoir à la table du dialogue et aller vers le règlement de ce conflit étape par étape». Les membres des bureaux du SNPSSP, SNPSP et SNAPSYS devaient se réunir pour évaluer et décider de la suite à donner à ce conflit.

Importation

La facture alimentaire en hausse

Synthèse: S. C.

Durant les quatre premiers mois de l'année en cours, la facture alimentaire a enregistré une hausse de 19% par rapport à la même période de l'année passée. C'est ce que révèle dans son dernier bilan le Centre national de l'information et des statistiques (CNIS) dépendant des douanes nationales en précisant que cette hausse s'explique par l'augmentation généralisée du volume des importations enregistré durant le mois d'avril dernier.

En termes financiers, le montant de la facture alimentaire a été estimé à 3,34 milliards de dollars contre 2,81 durant la même période de 2012. La même source note que pour le seul mois d'avril de l'année en cours, la facture des importations alimentaires a connu un boom de près de 36,2%, soit un montant de 937 millions de dollars alors que durant le même mois de l'année passée, le montant n'a été que de 688 millions de dollars. Le CNIS souligne que tous les produits ont enregistré une augmentation en termes de volume, à l'exception du café et du thé qui ont reculé de 36%, pour un montant de 21,9 millions de dollars. Au sommet, ce sont les légumes secs qui ont connu la plus importante hausse avec un plus de 91,2%, soit un montant de 24,8 millions de dollars, contre 12,9 millions de dollars au même mois de 2012. En seconde place, précise le CNIS, les importations du sucre ont

aussi grimpé de 55%, pour une valeur de 141,9 millions de dollars, devançant le groupe des céréales, semoules et farines qui ont également augmenté de 40,5%, soit une facture de 340 millions de dollars. D'autres produits ont également connu des importations plus importantes tels que les viandes (+9,74% à 18,48 millions de dollars) et les laits et produits laitiers avec une légère hausse de près de 2%, totalisant 119 millions de dollars. Au registre des augmentations et en plus des produits alimentaires, d'autres groupes de produits ont enregistré durant la période indiquée des hausses, à l'instar des biens d'équipement (+24,88% à 1,53 milliard de dollars), les biens de consommation non alimentaires (+19,43% à 965 millions de dollars) et enfin les produits destinés à l'outil de production (+6,57% à 1,39 milliard de dollars). Globalement et durant le mois d'avril, les importations algériennes ont augmenté de 19,78%, passant de 4,03 à 4,83 milliards de dollars, au moment où les exportations ont atteint 5,94 milliards de dollars. Ceci s'est soldé par un excédent commercial de près de 1,12 milliard de dollars contre 2,12 le même mois de 2012, soit un recul de 47%.

Quant aux modes de financement, le CNIS précise que pour les importations réalisées en avril dernier, 50% des opérations ont été effectuées par les lignes de crédit, soit une valeur de 2,42 milliards de dollars, un

montant en hausse de 24%, alors que les opérations réalisées par cash ont été évaluées à 47%, soit un montant de 2,28 milliards de dollars, en hausse de 16,7%. Pour rappel, en 2012, les importations algériennes ont atteint 47,49 milliards de dollars, dont la facture des produits alimentaires qui avait pour tant baissé de 8,4%, soit un montant de 9,02 milliards de dollars.

Concernant les exportations, le CNIS avait révélé en début de semaine qu'elles ont atteint 25,04 milliards de dollars durant les quatre premiers mois 2013, contre 26,89 durant la même période de 2012, soit une baisse de 6,88%. L'Algérie a réalisé un excédent commercial de plus de 7,16 milliards de dollars durant les quatre premiers mois 2013, mais en recul de 39% par rapport à la même période de l'année passée durant laquelle cet excédent a été estimé à 11,85 milliards de dollars. Le CNIS explique ce recul essentiellement par une baisse de près de 9% des exportations des hydrocarbures de l'Algérie durant cette période, vu que les hydrocarbures ont continué à représenter l'essentiel des ventes algériennes à l'étranger avec une part de 96,25% du volume global de ces exportations, soit 24,1 milliards de dollars. Durant cette période, les cours du brut ont reculé, notamment en avril dernier où ils ont passés sous le seuil des 100 dollars le baril.

Sommet européen

Evasion fiscale et secret bancaire

Le changement, en dernière minute, de l'ordre du jour du Sommet européen qui se tient à Bruxelles, pour être consacré à la lutte contre l'évasion fiscale, exprime-t-il une vraie volonté d'en finir avec les paradis fiscaux ? Difficile d'y croire quand on sait les divergences entre les pays membres de l'UE.

Bureau de Bruxelles :
M'hammedi Bouzina Med

Prévu pour l'examen du dossier énergétique de l'Union, le Sommet européen, de ces mercredi et jeudi, sera consacré, en priorité, à la lutte contre l'évasion fiscale et la «loi» des paradis fiscaux, en Europe et dans le reste du monde. Selon des sources européennes, chaque année, plus de 100 milliards d'euros échappent aux administrations fiscales européennes. Le moyen d'y parvenir est simple en apparence : rendre obligatoire la levée du secret bancaire et l'échange d'informations entre les Etats, sur l'épargne des citoyens installés dans un autre pays européen que celui de leur nationalité.

A vrai dire, cette proposition n'en n'est pas une, puisque elle existe déjà dans la réglementation européenne, depuis l'année 2003 (10 ans), mais rencontre l'opposition partielle ou totale de certains Etats tels le Luxembourg, l'Autriche (le secret bancaire est inscrit dans sa Constitution), la Suisse (non membre de l'UE). S'ajoute à cela, les pays où zones qui échappent à tout contrôle, tels les Iles Caïman, Saint-Marin, Jersey, etc. D'emblée, beaucoup d'observateurs politiques estiment que la lutte contre l'évasion fiscale ne peut être efficace, sans la collaboration du reste du monde. D'ailleurs, cette volonté de vouloir stopper l'évasion fiscale a été, maintes fois, déclarée lors de précédents Sommets européens et

réunions des pays du «G 7» ; «G 20» et entre les USA et l'Europe, sans que cela n'aboutisse à de vrais résultats. Sur ce, rappelons que les USA disposent, déjà, d'une législation leur permettant de poursuivre leurs concitoyens disposant de comptes bancaires à l'étranger, en Europe y compris en Suisse. La question est de savoir pourquoi l'Europe peine à mettre en pratique le contrôle fiscal, dans sa propre famille. C'est que les réglementations en la matière diffèrent, grandement, d'un pays à l'autre, allant jusqu'à instaurer une concurrence, sans scrupules, entre les pays de l'Union. Pour des raisons de marché, de crédits et de coût du travail, la législation diffère d'un pays à l'autre. Cependant, la crise économique et sociale qui frappe l'Europe la pousse à «nettoyer» la lourdeur et la complexité de ses législations en matière financière (fiscalité, marché bancaire, coopération judiciaire, etc.) Ainsi, la lutte contre les paradis fiscaux, le blanchiment d'argent sale, la corruption... est tributaire de réformes dans beaucoup de secteurs communs : finances, justice, coopération policière, lois bancaires... Le défi est lourd et exige un consensus européen, voire une unanimité des Etats membres. En clair, pour endiguer la fuite des capitaux, au contrôle de l'Etat, il faut une harmonisation des législations des pays membres de l'UE. Ce n'est pas aussi évident, puisque une harmonisation générale, en matières financières, ne peut se faire sans une

harmonisation du marché du travail et de la fiscalité. Autant dire un pas de plus vers une Europe fédérale. Cette option souhaitée par l'Allemagne n'arrange pas l'autre pays «moteur» de l'UE, c'est-à-dire la France, alors même que c'est ce dernier pays qui a, selon, des sources européennes, changé l'ordre du jour de ce Sommet pour le consacrer à la lutte contre l'évasion fiscale. Du coup, certains analystes y voient, dans ce changement d'ordre du jour, une manœuvre du président français, François Hollande, pour parer aux scandales qui touchent sa famille politique (affaire Cahuzac, ministre fraudeur du fisc, implication d'élus socialistes dans des affaires de détournement et d'abus de bien sociaux...). Toujours est-il qu'il faut reconnaître au président français d'avoir mis en application, depuis le 1^{er} janvier dernier, une directive européenne sur «la coopération administrative améliorée dans la fiscalité directe» (au moment de l'enquête sur la fraude de son ministre du Budget, Jérôme Cahuzac). Qu'importe, peut-être que le cas français réussira-t-il à hâter la mise en application des lois sur l'échange automatique d'informations sur tous les détenteurs de comptes bancaires dans l'Union, prévu en 2015. Quant aux informations concernant les comptes domiciliés dans les paradis fiscaux, l'UE ne prévoit leur examen qu'en 2017. Alors, le Sommet qui se tient à Bruxelles n'est-il qu'une énième annonce sans lendemain immédiat ?

Impôts

La DGI lance la déclaration fiscale on-line

La e-administration en Algérie vient de franchir une nouvelle étape avec la mise en place des déclarations fiscales on-line, permettant ainsi aux contribuables de payer leurs impôts sans avoir à se déplacer auprès des services fiscaux.

El-Houari Dilmi

En effet, les contribuables n'auront plus à se déplacer auprès des services fiscaux pour présenter certaines de leurs déclarations fiscales grâce à la mise en ligne par la Direction générale des impôts (DGI) d'une série d'imprimés fiscaux téléchargeables sous format dynamique et interactif. Outre la liasse fiscale et la déclaration tenant lieu de bordereau avis de versement (le G50), il s'agit des déclarations annuelles relatives au BIC-IRG (Bénéfice industriel et commercial et impôt sur le revenu global) relatifs au régime du réel et la TAP (G11) et à l'IBS (G4), les justificatifs du crédit d'impôt (G5), la déclaration d'existence (G8) ainsi que la déclaration du chiffre d'affaires de l'Imprimé fiscal unique (IFU - G12), détaille la DGI, citée par l'APS. La déclaration BNC relative

au régime de la déclaration contrôlée et la TAP (G13), la déclaration tenant lieu de bordereau avis de versement Administration publique (G50A) sont également téléchargeables sur le site de la DGI (www.mfdgi.gov.dz), selon la même source.

D'autres imprimés, dont notamment le bordereau avis de versement des revenus fonciers (G51), la déclaration annuelle des traitements et émoluments divers payés (G29) ainsi que l'état détaillé des clients (G3), seront incessamment disponibles au format interactif, a encore précisé la même source. Cette nouvelle démarche s'inscrit dans le cadre de la simplification des procédures administratives au profit des contribuables, a précisé la Direction générale des impôts. Le système électronique de télédéclaration, qui «sera élargi dans le futur au télépaiement de la fiscalité, est,

dans un premier temps, appliqué exclusivement aux gros contribuables relevant de la Direction des grandes entreprises (DGE) ou des Centres des impôts (CDI) opérationnels et implantés dans diverses régions du pays», a encore indiqué la même source, précisant que l'application de cette procédure «devrait s'étendre aux autres catégories de contribuables». Les progrès en termes de modernisation et de simplifications accomplis par l'Administration fiscale algérienne durant les dernières années ont été salués par des institutions internationales comme le Fonds monétaire international (FMI) qui considère la DGI comme étant «un exemple de réussite, eu égard à ses performances tant sur le plan de l'assouplissement du système fiscal que sur le plan de l'organisation de ses nouvelles structures». D'autres administrations publiques comme l'Algérie Télécom ont déjà introduit le paiement des factures on-line.

Pour rappel, l'Algérie était classée 4^e en Afrique dans le rapport mondial 2003 de l'ONU sur l'administration électronique dans le monde, intitulé «Rapport mondial 2003 sur le secteur public, le gouvernement à la croisée des chemins».

Tizi-Ouzou

Le procès des assassins présumés de Hadjou Ghiles reporté

Nait Ali H.

Le procès des quatre présumés assassins du jeune Ghilès Hadjou a été reporté, hier, par le tribunal criminel de Tizi-Ouzou, pour sa prochaine session, en raison de l'absence de l'avocat d'un des prévenus. Les circonstances de l'affaire remontent au

18 octobre de l'an dernier, quand la victime avait disparu devant chez lui, à Azeffoune. Cinq jours plus tard, les gendarmes ont réussi à interpellé deux des mis en cause dans cette affaire qui leur avaient indiqué le lieu où le corps, sans vie, du jeune Ghilès avait été enterré, à savoir sur une plage non loin d'Azeffoune.

Deux autres complices présumés dans cette affaire ont été arrêtés par la suite, avant que les quatre suspects ne soient mis en détention provisoire. Ils sont poursuivis pour association de malfaiteurs, assassinat avec préméditation, enlèvement en vue de réclamer une rançon et dissimulation du corps de la victime.

Les concepts sont visqueux quand il s'agit de discours politiques. Ils le sont moins quand ils passent à la réalité. Chaque responsable tient à avoir dans son discours un propos axial sur lequel va se reposer tout un programme. Nous sommes à l'ère de la centralité. C'en est quoi au juste ?

■ La «centralité», c'est quoi au juste ?



Par El Yazid Dib

« La centralité est la propriété conférée à une ville d'offrir des biens et des services à une population extérieure, résidant dans la région complémentaire de la ville ». La « centralité urbaine » a été proposée par le géographe allemand Walter Christaller en 1933. Elle consiste, cette théorie spatiale en l'établissement d'un « modèle de hiérarchisation des réseaux urbains en fonction des services et des commerces qui s'y trouvent » durant des années des années et des années des villes et des cités se sont construites, sans avoir à crier à cette « centralité » qui fait maintenant des siennes. Le salut d'une belle vie au sein d'incandescentes milieux terrestres ne tombe pas du ciel. On pond des normes, on trace des contours, on signale des médiocrités et le tour bienfaiteur écrit et conquis est fait. On suit, on construit, on contrôle et l'on vit en douceur.

Le cahier des charges que s'est fixé le gouvernement Sellal contenait certes plus de flexibilité, de choses faisables et des mesures fortement ambitieuses, mais aussi une contrainte majeure. Le temps. Maintenant que les débats se sont achevés, les réponses du chef du gouvernement assurées, peu importerait cette phase d'examen parlementaire. Le projet a été adopté sans surprises. Là, aussi n'est pas le problème, quand celui-ci se situe dans le facteur temps. C'est un staff gouvernemental qui entreprend dans une durée politiquement déterminée. Consommant déjà quelques gros mois, il a une année pour pouvoir non seulement lancer ses propres actions innovantes et de redressement mais également parachever le reliquat des œuvres en cours de réalisation ou en voie d'achèvement. C'est ce qui, semble-t-il a amené Sellal à prendre son bâton de pèlerin et circuler de long en large le territoire. Certains ministres gardant leurs fonctions sont eux-mêmes les initiateurs de ce reste à réaliser, ils en seront en conséquence les hypothétiques finisseurs. Pour les autres, la feuille de route est toute tracée.

C'est « le quotidien de l'algérien » qui constitue en fait la trame de fond du document de septembre 2012 venant sous forme d'un ensemble d'objectifs socio-économiques. Le « climat des affaires » selon Sellal devra être aéré par des dispositifs amélioratifs pour stimuler la compétitivité et partant assurer une production nationale apte « à booster l'investissement ». Pourvu que le programme en question ne s'aligne par en toute exclusivité, comme les précédents sur la seule dépense publique. Le trésor n'engendra pas la richesse, il l'accompagne. Là ; récemment le premier ministre a lancé un holà face aux grandes entreprises nationales, les exhortant à créer plus de richesse nationale. L'Etat n'est plus, ou ne le sera plus, apte à hisser encore des structures essoufflées peinant à se valoriser.

Le programme de Sellal, en fait un plan narratif est décliné en actions phraséologiques à même de vulgariser la contenance pragmatique du programme présidentiel. Contrairement à Ouyahia, véritable tribun et grand orateur, le chiffre ne semble pas être dans le cœur de Sellal. La statistique, les ratios et autres indicateurs de perfor-

mance ne sont chez lui, que des figurations pour cacher le vrai désarroi populaire. A quoi aurait servi, en fait pour le commun des mortels citoyens ces tangentes, ces courbes, ces camemberts, ces graphiques ? Il y est pourtant dit dans ce plan d'action qui d'ailleurs ne reprend en aucun cas le terme de centralité que c'est « le Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) qui constitue le cadre référentiel de la politique nationale d'aménagement du territoire pour les deux prochaines décennies » (?) Il est l'instrument stratégique de planification spatiale et sa mise en œuvre permettra de corriger les déséquilibres entre territoires et permettra aussi d'atténuer les retards de développement est-il conquis. C'est ainsi que quand Sellal est en visite, il n'éclipse pas un moment où il se sent obligé d'appeler les acteurs locaux à veiller sur le respect des espaces. Mais en fait le dessin des cités ne se fait-il pas en amont d'une étude lue et approuvée par l'initiateur qui n'est autre que l'autorité publique, avec ses démembrements d'entre Dlep, urbanisme et autre services de suivi et de contrôle ? A Aflou dans la wilaya de Laghouat il lançait sur un air de boutade « Révisez votre schéma, corrigez la centralité des espaces, il faut construire une place publique, comme ça les jeunes pourront faire des manifestations, vous connaissez bien les Algériens » Pour assener la finale estocade à son interlocuteur « vous maîtrisez mal l'utilisation de votre assiette de terrains, vous les avez remplis d'habitations, vous savez ce que c'est la centralité ? » Malmené le chef du projet aurait dû répondre par l'affirmative, sinon expliquer au premier ministre sa version de la centralité. La réponse est vite contenue au sein même de l'interpellation de Sellal lorsqu'il continue son apostrophe « Où vont aller les jeunes ? Où est le jardin, les espaces verts, où est la mosquée ? » ainsi on aurait compris et bien compris le sens centraliste voulu par le premier ministre. Faire en sorte qu'il y ait un vrai centre-ville. Comme dans le temps. La place publique, la fontaine, la poste, l'église (la mosquée), la mairie, la boulangerie et son épicerie et une esplanade pour le marché hebdomadaire. C'est très simple de le dire de cette façon. Soit revenir à l'ancien tissu urbain non seulement de type colonial, mais typiquement au sens de la Medina. Un modèle universel de ville. Le noyau central autour duquel pivotent l'activité et la vie de la cité.

Si la centralité vise à réhabiliter la vie en milieu urbain il faudrait d'abord clamer que nous construisons très mal. L'euphorie vers la convoitise du foncier n'a pas eu de limites. Les règles les plus élémentaires en termes de beauté et de viabilité sont totalement absentes. Les ruelles ont remplacé les boulevards. Le carrelage supplante le pavé. La bordure du trottoir n'est plus en pierre taillée. L'agencement des rues ne répond plus aux besoins de l'esthétique urbaine. Le béton dévore l'espace avec l'appétit d'une nécrose jamais rassasiée. Ni les délais de réalisation, ni le plan d'occupation au sol, ni les dégagements ou les traitements de façades ne sont objet à un respect rigoureux ou approximatif encore moins à un contrôle pour forcer légalement ce respect. Cette façon de gérer à la va-vite va garder à jamais des séquelles indélébiles. Un décor brut de briques, de dalles et de parpaings. Des constructions jamais faites, inachevées ou grossièrement entamées témoignent toujours de cette ruée vers



l'auto-construction incontrôlée, libre et sauvage. Sans le savoir l'on a pu quand même faire naître des monstruosité. A l'exception de quelques rares grands centres urbains, toutes les cités ne reproduisent que des modèles déplorables. Une forte densité, un sentiment impersonnel, un cadre inhospitalier tels sont les principaux traits qui semblent les caractériser. Une non-gestion y est vite installée. En plus de cet aspect maussade de l'individuel, l'autre mode de construction en collectif est venu ternir davantage et à grande échelle l'image que l'on devait voir en réalité surgir des maquettes exposées et des plans étalés à chaque visite ministérielle ou lors d'inspection de chantiers.

Ces centaines de bâtiments, ces milliers de logements, n'arrivent à faire le bonheur que de leurs initiateurs d'entre walis et promoteurs. Ils n'y habiteront certainement pas, mais sont tout de même heureux de les avoir réalisés. Ces lots d'appartements formalisés sous divers intitulés du logement, social, évolutif, participatif, promotionnel ou combiné l'un à l'autre ne sont que des unités statistiques pour atteindre un objectif numérique. Dépourvus dans leur majorité du besoin qualitatif, ils n'offrent pas, peut-être devant la pression accentuée de la demande, une sensation agréable à la vue dehors ou à la vie dedans.

Mais à vrai dire, qui peut être derrière tout ce marasme de mal-vie intra-muros ? L'auto-constructeur, le gouverneur ou le concepteur ? L'ensemble, diront les uns. Le dernier plus que les autres dira les autres. Finalement, l'on s'aperçoit que gérer une ville demeure plus laborieux que de diriger un peuple. La ville est une idée. Le peuple, un ensemble de besoins. Le satisfaire resterait une question de bons de commande tout simplement. Alors qu'avoir une idée, la bonne, la plus utile, la nécessaire et la moins encombrante ce n'est pas un petit jeu. Dessiner la ville dans son ensemble naturel n'est pas de surcroît un simple coup de crayon et un va-et-vient rapide d'une gomme. Elle n'est non plus un avis personnel ou objet à relent d'un phantasme lointain à imposer par un quelconque décideur. La ville comme ses périphéries doivent obéir à des normes recon-

nues et validés, imposables à tous. L'envie intuitu-personae est à faire chez soi.

C'est maintenant que Sellal commence à secouer un peu le manque d'innovation. De grands boulevards spacieux, fortement linéaires et aérés, plantés de grands palmiers aux trottoirs ordonnancés vont sinon doivent dorénavant refléter à merveille qu'il va faire bon de vivre dans ces nouvelles agglomérations. Tout y sera. La place publique, la poste, la mairie, la polyclinique, le terrain de sport, les magasins, l'école mais aussi de l'ombre, de la lumière et du souffle. On y verra au moins le ciel et ses nuages. Mais l'essentiel restera après les inaugurations et les festivités, tout de même ce grand souci lié à l'entretien et la

« Le climat des affaires » selon Sellal devra être aéré par des dispositifs amélioratifs pour stimuler la compétitivité et partant assurer une production nationale apte « à booster l'investissement ». Pourvu que le programme en question ne s'aligne par en toute exclusivité, comme les précédents sur la seule dépense publique.

conservation des lieux. La cité ne doit pas reproduire une misère malgré l'effort budgétaire y injecté. C'est à l'Etat de finir cette mauvaise communication tendant à endosser la responsabilité de la propreté à tous. La propreté n'est justement pas l'affaire de tous. Elle est l'affaire de tout un chacun. Elle est civilisationnelle, éducative et familiale.

En somme, il apparaît que le progrès urbain ne peut être le produit d'une fantaisie ou d'un acte entêté d'autoritarisme. Le type d'hébergement ou le mode de vie citadine, outre qu'il tend à combler un besoin vital et naturel, semble s'astreindre à des options personnalisées. La ville est ainsi le résultat de tant d'efforts éparpillés et distancés par le temps. La ville n'est-elle pas définie comme un ensemble d'abris habités et de structures qui assument les trois fonctions suivantes : travail, repos et loisir, dans les lieux qui leur ont été impartis, reliés par des réseaux de communication variés, en surface, dans les airs ou en sous-sols ? Est-ce encore cela « la centralité » ? L'on voit donc que la ville a une fonction et vise un but. Réussir la vie de ceux qui à la fois la servent sans être asservis par elle et se servent d'elle sans l'asservir. Telle devait être la philosophie présidant à la pensée, la création, la gestion et la réhabilitation des ensembles urbains.

Du devoir à la nécessité d'informer

Par Abdelkader Abderrahmane *

En conséquence, devant ce silence inexplicable, les rumeurs les plus folles sur l'état de santé de Bouteflika ont commencé à rapidement et régulièrement circuler à travers le pays. Le dernier épisode en date émane des quotidiens Mon journal et Jaridati qui s'approprièrent à publier des informations qui s'apparentaient à un scoop sur l'état de santé du président algérien qui se serait aggravé, allant même jusqu'à mentionner un état comateux profond. Cependant, ces deux journaux furent censurés et des poursuites judiciaires à l'encontre du directeur, Hicham Aboud, furent engagées par le parquet général d'Alger sous le chef d'accusation « d'atteinte à la sécurité nationale, à l'unité nationale, à la stabilité et au bon fonctionnement des institutions ». Malgré cette censure, plusieurs journaux algériens ont tout de même repris l'information à leur compte.

En outre, ce même Hicham Aboud se vit ensuite offrir son petit quart d'heure de gloire sur la chaîne d'information en continu France 24 où il expliqua que les informations qu'il détenait émanaient de source de bonne foi. Il expliquait aussi qu'avant de prendre la décision de les publier, lui et son équipe avaient vérifié et croisé ces mêmes informations, allant même jusqu'à les couper, découper, hacher et même passer à la moulinette. Le buzz avait été atteint. Aussi, il aura fallu un flottement de 48 heures pendant lesquelles tous les fantasmes et scénarios cavalaient pour que le premier ministre Abdelmalek Sellal intervienne lundi soir à travers un communiqué officiel informant que le président Bouteflika est toujours en convalescence en France, que son pronostic vital n'a jamais été engagé et que par ailleurs sa santé est en constante amélioration. Comme beaucoup trop souvent, Alger réagit et répond au lieu d'agir et de prendre les devants. Avec tout ce que cela comporte comme danger pour la stabilité du pays. En effet, ce que l'épisode de Mon journal et Jaridati pourrait démontrer est que certains sont prêts à tout pour un petit moment de gloire et de publicité au risque de ne plus être crédibles auprès des lecteurs algériens. La recherche du scoop à tout [petit] prix pousse de plus en plus de journalistes à publier des informations erronées, tronquées voire montées de toutes pièces, ce qui est non seulement absolument condamnable d'un point de vue éthique mais peut par ailleurs être dangereux et nuisible à l'état.

La presse algérienne peut se targuer, malgré ses difficultés quotidiennes et ses imperfections, d'être l'une des plus dynamiques,

critiques et libres du monde arabe. Sinon la plus libre et dynamique. De Rabat à Tripoli en passant par le Caire, Beyrouth et Bagdad, il est très difficile de trouver le ton critique et acerbe régulièrement présent dans les journaux distribués à travers l'Algérie.

Aussi, en tombant dans ce genre de travers, certains journalistes algériens ne font que reproduire ce que nous retrouvons de plus en plus dans d'autres journaux ailleurs en Europe et en Amérique du nord : de la mauvaise information au grand risque de ressembler à cette presse de caniveau qui fleurit un peu partout, concurrençant de ce fait et inévitablement la presse tabloïd.

Il est important que ces journalistes algériens qui critiquent à juste titre les nombreux travers des politiques algériens ne tombent pas dans ce réflexe de la plume facile et gratuite mais surtout contre-productive. Car se faisant, c'est cette même presse algérienne qui un jour sera décrédibilisée. Informer ne signifie surtout pas rapporter les ragots entendus dans la *deshra* du coin. Informer ne veut pas dire tout faire jusqu'à l'extrême afin de booster les ventes d'un journal. Informer les algériens ne signifie surtout pas plaire et faire plaisir à la presse étrangère demandeuse depuis la chute de Ben Ali d'informations et rumeurs allant dans le sens de ce bien triste printemps arabe et qui ne servent nullement les intérêts et la grandeur de l'Algérie et du peuple algérien.

Ce que nous enseigne par ailleurs cet épisode est que le devoir et la nécessité d'informer sont intimement liés. En effet, en étant [faussement] utilisé par certains ainsi qu'une certaine presse avide de scoop, même infondé, ces [trop] nombreux silences de la part des officiels peuvent nuire au bon fonctionnement des institutions. Aussi, et au risque de me répéter dans les colonnes de ce journal, il est indéniable que le gouvernement algérien souffre d'un sérieux et alarmant déficit de communication aigu. Rien de nouveau jusqu'à là. De plus en plus d'officiels le reconnaissent dorénavant comme ce fut le cas suite à la prise d'otage d'In Amenas. Il est pourtant urgent de prendre le taureau par les cornes et remédier aux vieilles et mauvaises habitudes dignes d'un autre âge.

Il semblerait que le gouvernement algérien confonde informer avec divulguer. Informer de l'état de santé du président de la république à l'ère de l'Internet est plus qu'anodin. La plupart des états le font et n'en sont nullement affectés. Informer ne signifie pas rentrer dans les plus profonds détails et secrets des entrailles de ceux qui gouvernent l'Algérie. Informer signifie tout simplement rassurer, évacuer l'inquiétude et ne pas laisser le peuple dans l'expectative qui au mieux tourne à l'indifférence dû à une situation qu'il ne maîtrise nullement et dans laquelle il perçoit que l'état ne souhaite pas l'impliquer, et au pire donne recours à toutes sortes de rumeurs comme celles des derniers

Le 27 avril dernier, le président Abdelaziz Bouteflika était hospitalisé pour un malaise cardiaque à l'hôpital parisien du Val-de-Grâce. Après avoir brièvement informé les Algériens de l'état de santé du président dans les premiers jours, le service de communication du gouvernement s'est rapidement enfermé dans un quasi-mutisme et *black-out* se refusant à tout commentaire sur l'évolution médicale du président.

jours annonçant le président Bouteflika dans un coma profond. Ou même mort comme le fit récemment la tristement célèbre chaîne qatari Al Jazeera.

Informé sur les algériens, l'Algérie et sa politique interne ne signifie nullement divulguer des secrets d'état qui eux pourraient justement et précisément atteindre à la sécurité et stabilité de l'Algérie. Informer c'est aussi et surtout sans doute, éviter les rumeurs les plus folles qui tournent en mensonges dignes de Goebbels qui eux peuvent avoir un effet dévastateur pour non seulement l'image de l'Algérie mais peut être aussi et surtout pour sa propre intégrité territoriale. Enfin, informer peut éviter des débats stériles engagés au sein de l'assemblée nationale par de nombreux ambitieux et autres arrivistes de tout bord.

Aussi, Alger se doit d'investir urgemment dans une communication efficace utilisant tous les outils modernes disponibles à ce jour. Travailler avec des boîtes de communications qui ne pourront être que bénéfiques pour l'image de l'Algérie et de son gouvernement. S'appuyer sur les *spin doctors*, ces gourous de la communication venus d'Outre-Atlantique, afin de faire passer les messages officiels où il faut et quand il faut. Améliorer, renforcer et professionnaliser la communication d'El Mouradia est sans nul doute l'une des clés du succès de la politique algérienne pour les années à venir.

* Chercheur au sein de la division de Prévention des Conflits et Analyses des Risques (CPRA) de l'Institut d'études de sécurité (ISS), Addis Abéba, Ethiopie

Cherche hommes désespérément

Par Ali Brahimi

Parmi ces deux ensembles qui se contredisent, continuellement, il existe des sous-ensembles qui, également, se positionnent selon leurs visées respectives et non celles de l'Algérie actuellement assaillie par des dire et les contredits des protagonistes et, qu'à la fin, se redisent et se renient. Ces agissements génèrent des rumeurs et les désinformations de toutes parts. En clair, cela fait dérouter pas mal de personnes. Afin de sortir de cette situation tourmentée, l'Algérie nécessite de la clarté et des hommes capables de se sacrifier pour qu'elle reste toujours debout, vigilante, et la tête haute.

Cependant, il serait utile de rappeler que ces divergences ne datent pas d'aujourd'hui. Seulement, cette fois-ci, elles se sont intensifiées du fait qu'elles sont sous l'influence d'événements qui sortent de l'ordinaire. En d'autres termes, la population affiche son inquiétude malgré que certains groupes aient visiblement la tendance de faire dévier sinon atténuer, par tous les moyens, ces angoisses. En vérité, l'Algérie est confrontée à de sérieux problèmes et des dilemmes du fait qu'elle se retrouve, encore une fois, plus qu'avant, à la croisée des chemins.

Donc, contrairement à ceux qui disent qu'elle marche comme sur des roulettes, y compris en l'absence de boussole d'orientation, cela pourrait la mener aux accidents de parcours et qu'elle serait obligée de tout refaire ce qu'elle a déjà entrepris afin de se reformer et continuer le chemin qui lui reste à parcourir. Par voie de conséquence, les controverses extrémistes, du genre tout va bien ou tout va mal, risquent de nuire sérieusement à la sécurité et la cohésion de l'Algérie.

Néanmoins, ces débats, ce peut être une revitalisation qui pourrait guider l'Algérie à l'apaisement sous condition que ses enfants se débarrassent des règlements de compte du

passé et les inimitiés et les insinuations du présent et surtout de faire barrage aux peurs et hésitations instillées par des groupes politiques à la recherche éfrénée de nouvelles alliances d'intérêts qui fêtent, à chaque occasion, sans vergogne, leur unième million de dollars mal acquis, pendant que des familles de dirigeants aisés soient-ils, qui ont donné leur jeunesse à l'Algérie, traversent des épreuves douloureuses.

Au fait, comment peut-on être heureux du malheur des familles, riches ou pauvres, fautives ou non ? A l'évidence, l'Algérie a besoin de stabilité et de tous ses enfants intelligents et capables de fortifier l'unité du peuple et de l'orienter dans le bon sens et non le diviser, comme d'autres souhaitent le faire, et lui compliquer davantage l'existence en ces moments où l'Algérie traverse une période d'incertitudes et d'inquiétudes collectives.

Entre-temps, certains groupes s'immiscent dans l'intimité des gens brisées par les maladies de leurs proches. Il y a des fois que la vie privée des gens dépasse les obligations de celle publique y compris celle des dirigeants. Alors, comment peut-on afficher son insolence et sa vanité face aux désarrois des familles de ces personnalités ?

Vanité, tout n'est que vanité, disait le philosophe Marc Aurèle empereur de Rome. Il disait aussi : « Accepter ce qui arrive et ce qui lui est dévolu, comme venant de là même d'où lui-même est venu. Et surtout, à attendre la mort avec une âme sereine sans y voir autre chose que la dissolution des éléments dont est composé chaque être vivant. Si donc pour ces éléments eux-mêmes, il n'y a rien de redoutable à ce que chacun se transforme continuellement en un autre, pourquoi craindrait-on la transformation de leur ensemble et sa dissolution ? C'est selon la nature ; et rien n'est mal de ce qui se fait selon la nature.

Certes, personne n'est éternel et ne détient pas la vérité absolue ni d'ailleurs d'aimer l'Algérie plus que les autres. Cependant, l'Algérie a besoin de tous ses enfants capables de l'aimer

sincèrement et font des actes de bravoure et de solidarité notamment lorsqu'elle exige la communion de tous. A l'image des braves jeunes femmes martyres, de la révolution armée, Hassiba Ben Bouali, Djamilia Bouhired..., et tant d'autres hommes et femmes inconnus, qui ont donné les meilleures années de leur jeunesse à l'Algérie.

Warda El Djazaira (la rose d'Algérie), militante et chanteuse solidaire à tout moment avec l'Algérie, décédée au mois des roses (mai), a également aimé dignement et bravement Ya Dzaïr. Cette semaine, une de ces braves femmes, Madame Yasmina Mechakra, médecin et poétesse, est décédée après tant d'années de souffrances morales et physiques. Presque inconnue, elle a courageusement pu tenir tête aux adeptes du mépris de l'intelligence. Fatiguée, après tant d'efforts et de résistances, elle s'est cloîtrée dans le silence pour ne pas se soumettre à l'ignorance fléau de l'Algérie. Des ignares qui ont écrasé tant de femmes et d'hommes intelligents qui, de leur part, n'ont pas pu se débarrasser une fois pour toutes de leurs angoisses. En effet, l'Algérie a besoin de ses enfants qui n'ont pas peur d'affronter l'adversité et ne reculent devant rien pour la protéger contre ceux qui veulent qu'elle soit dans l'indignité et l'infidélité entre ses enfants.

A propos de la dignité et la fidélité face à l'adversité, le poète Alfred de Musset a été subjugué par le silence d'un loup encerclé et blessé à mort par des braconniers. C'est grâce au loup, qui a fait une diversion, afin que la louve et ses louveteaux puissent s'échapper. Observant les yeux du loup léchant son sang, il écrit un poème émouvant (nous aimons le répéter), en s'inspirant du coura-

Selon les récents propos rassurants des spécialistes et commentateurs, en matière de fonctionnement des institutions, l'Algérie est dans le bon sens bien qu'il y a des notes discordantes dans la progression de ses institutions. En revanche, il y a des contradictoires qui affirment qu'elle navigue à vue et se dirige tout droit en direction de l'inconnu voire les récifs.

ge du loup agonisant, dont nous citons un fragment : « Seul le silence est grand, tout le reste est faiblesse, gémir, pleurer, prier est également lâche, fais énergiquement ta longue et lourde tâche dans la voie où le sort a voulu t'appeler puis, après, comme moi, souffre et meurt sans parler »

Il existe aussi des hommes qui n'ont peur de rien, Diogène (v 404-323 av. J-C.), philosophe grec qui s'opposait de façon cynique à l'hypocrisie et la veulerie des gens de son époque, se promenait en plein jour dans les rues d'Athènes, une lanterne à la main, disant être à la recherche d'un Homme. Il avait eu un entretien avec Alexandre le Grand, qui aurait entamé la conversation en disant : « Je suis Alexandre le Grand », ce à quoi le philosophe aurait répondu : « Je suis Diogène le Cynique ». Alexandre lui ayant alors demandé ce qu'il désirait, le philosophe aurait répondu : « Que tu t'ôtes de mon soleil ». Son assurance a fait une telle impression sur Alexandre qu'il se serait éloigné en disant : « Si je n'étais pas Alexandre, j'aimerais être Diogène ». Il est hors de doute qu'il vaut mieux qu'on soit philosophe cynique qu'empereur vaniteux.

En principe, ces maximes assagiraient les gens et pourraient remettre, dans le droit chemin, certains affairistes ambitieux du pouvoir politico financier. Hélas, ces incorrigibles groupes d'intérêts ne cessent d'avoir plus de foin dans les bottes, des passe-droits, se permettent de diffamer et propager des rumeurs...et, surtout, d'avoir des privilèges les protégeant, pensent-ils à tort, contre les aléas de la vie. Entre-temps, plus qu'avant, l'Algérie a besoin en urgence qu'elle se ressaisit

L'autoroute Est-Ouest qui va pour le moment de Maghnia à Constantine, et qui compte rejoindre la frontière tunisienne, est un des ouvrages du siècle pour l'Algérie indépendante.

Autoroute Est-Ouest, il reste beaucoup à faire !

Par Bachir Ben Nadji

Un bel ouvrage qui rapproche les algériens d'Est en Ouest, en attendant l'achèvement du tronçon reliant Constantine à la frontière avec les voisins tunisiens, lequel tronçon est différé d'une date à une autre, de décembre 2012, à mars 2013 et peut-être jusqu'à la fin de l'année en cours, au regard des aléas que connaît le projet en ce deuxième trimestre de cette année. Il y a plus d'une année que je ne me suis pas rendu à l'Ouest du pays (Oran, Tlemcen et Sidi Bel Abbès) par la voie terrestre, mais je ne pense pas que les choses aient beaucoup changé sur le tronçon allant de Blida à Tlemcen. Sur les sections des tronçons allant des wilayas de Ain Defla et de Relizane, les automobilistes ont le loisir de trouver des vendeurs de pomme de terre qui exposent leur marchandise dans des sacs à même la bordure de l'autoroute. El là, il y a des « téméraires » qui s'arrêtent pour acheter ce qu'ils pourront trouver dans n'importe quel marché, peut être à la différence de quelques dinars, et sans aucun risque de perdre la vie ou d'être handicapé à vie, car sur l'autoroute, l'accident ne rate pas, soit la mort, soit des blessures graves.

Sur le tronçon de la wilaya de Relizane se sont installés de véritables commerces, des échoppes de fortune qui vous proposent tout ce dont vous aurez besoin au cas où vous n'avez pas pris vos dispositions avant le départ sur votre destination initiale. Eau minérale, bonbons, café, pain, galettes et autres victuailles vous sont proposés par ces jeunes qui ont conquis, illégalement, les abords de l'autoroute dans les deux sens.

Sur l'autoroute Maghnia-Constantine, vous allez rencontrer toutes les immatriculations algériennes de l'est à l'ouest, du nord au sud, les immatriculations européennes et même des pays voisins, notamment les tunisiennes et libyennes. Les immatriculations de voitures marocaines sont rares sur les autoroutes algériennes, nos voisins de l'ouest ne s'aventurent pas sur nos routes, car n'ayant pas accès par la faute du makhzen qui a décidé un jour de fermer la frontière. Les seuls véhicules immatriculés au Maroc, sont celles, dans la majeure partie du temps, de citoyens algériens vivant au royaume de M6. Sur l'autoroute Est-Ouest, Maghnia-Constantine, il y a les barages de la Gendarmerie nationale et il y a aussi des patrouilles de motards et de gendarmes dans leurs véhicules, ce qui rassure la quasi-majorité des automobilistes, hormis les trafiquants de drogue et autres de beaucoup d'autres choses que la logique répugne. Et ceux-ci ne peuvent échapper aux mailles des chasseurs de crimes de la Gendarmerie nationale et de la Police nationale qui les traquent sans cesse. Et les résultats sont là pour le prouver, combien de bandits et de bandes de ces délinquants et barons ont été mis hors d'état de nuire sur le tracé de l'autoroute, grâce à la perspicacité des éléments des services de sécurité. Sur l'autoroute, il y a les fous du volant, les chauffards et autres conducteurs qui veulent se faire voir en vous doublant, vous qui roulez à 120 kilomètres à l'heure ou mois, à vive allure, parfois dépassant les 150 km/h et même les 200 km/h.

Il y a de ces automobilistes qui vous diront qu'Alger-Oran s'effectue en moins de trois heures de temps et la même chose pour Alger-Constantine. Il faut les voir comment ils passent, incroyable mais vrai.

Mais il faut aussi les voir à la vue du barrage des gendarmes qui ont tout vu sur le radar, il faut aussi les entendre se faire tout petit avec les gendarmes qui leur annoncent le retrait de permis de conduire pour vitesse excessive dépassant la norme requise. Les uns se disent pressés pour affaires, les autres qu'ils ont rendu visite dans la journée, et ne pas écouter ceux qui déclarent que la voie était libre, qu'il n'y a aucun obstacle à ce qu'ils fassent de la vitesse, et que leurs bolides « demandent » toujours plus de vitesse. Ceux-là ne méritent pas seulement le retrait de permis de conduire pour une durée limitée, mais définitive à mon avis, car là ils prendront conscience de leur folie. Sur l'autoroute, il y a aussi de vieux tacots qui doivent être interdits de circulation sur pareils infrastructures au regard des risques qu'ils constituent pour le reste des automobilistes. Il y a aussi les gros et moyens camions, et les fourgons. Ah, les fourgons, quelle fougue ont leurs conducteurs à les pousser à l'extrême. Ils filent comme des flèches, insouciant de ce qui peut leur arriver au cas où... Les camionneurs dans leur majorité, au regard du gabarit de leurs engins, vous narguent sur l'autoroute. Ils leur arrivent de doubler n'importe comment, à occuper la voie de gauche (normalement interdite) ou celle du milieu sans raison aucune, question d'empoisonner la vie des automobilistes et autres routiers et usagers de l'autoroute. Il y a aussi des routiers et des automobilistes « sympas » sur l'autoroute qui vous lancent des appels de phares pour vous dire qu'il y a un radar installé quelque part, et ces gens-là ne sont pas réellement sympathiques parce qu'eux-mêmes fraudeurs et veulent multiplier le nombre de fraudeurs, allez-y savoir pourquoi ! Le font-ils pour sauver des vies ou pour sauver des permis de conduire du retrait ? Nul ne le sait ! Une chose est sûre, c'est que ces gens-là vous diront qu'ils sont « solidaires » avec ceux qui enfreignent et transgressent la Loi, pensant que le gendarme ou le policier est leur ennemi, alors que ceux-ci ne font que leur travail pour la sécurité de l'ensemble des usagers de l'autoroute et des routes en général. Sur certains tronçons de l'autoroute Est-Ouest dans le sens Alger-Constantine, il y a de grands « nids de poule », plus particulièrement dans les sections des wilayas de Bouira et de Bordj Bou Arreridj. Ces points noirs constituent une calamité pour les automobilistes et le cas de la wilaya de Bouira est quelque peu flagrant ! Les usagers se posent des questions sur ces deux tronçons. Comment ont-ils été réceptionnés ? Y a-t-il un suivi de cet ouvrage par son maître ? Qui s'occupe de son entretien, est ce toujours l'entreprise de réalisation ou quelqu'un d'autre. En attendant la réponse et le réel démarrage de l'AGA (l'algérienne de gestion des autoroutes), il faudrait que quelqu'un « bouche » ces trous, comme il faudrait que quelqu'un sillonne les sections d'autoroute de certaines wilayas pour « enlever » les chiens écrasés, les morceaux de pneus usagers que laissent les camionneurs dont les pneus éclatent et se disloquent sur des dizaines de mètres. Dans certaines zones, il y a même des piétons qui traversent l'autoroute pour aller d'un côté à un autre. Il y a même des autostoppeurs dans certains endroits, notamment au niveau des bretelles de sortie vers l'autoroute, ce qui est dans les autres pays, interdit et absolument sanctionné. Sur l'autoroute Maghnia-Constantine, il y a beaucoup de choses. Il y a des voitures complètement emboutées par d'autres, il y a celles qui se renversent par la faute de leurs conducteurs

imprudents qui roulent à tombeau ouvert jusqu'à ne plus parvenir à contrôler leurs bolides. Il y aussi les automobilistes et les camionneurs qui tombent en panne, et qui faute de disposer de moyens à même d'avertir les autres usagers causent des drames ou en sont victimes.

Sur l'autoroute Maghnia-Constantine, il y a quelques stations multiservices Naftal qui rendent d'énormes services aux automobilistes et routiers, lesquels pour certains se conduisent comme des primitifs sans conscience aucune, ni civisme. Il y a aussi des travailleurs de sous-traitants de services qui n'ont, eux aussi, aucune notion du service public, s'adressant aux usagers comme s'ils seraient venus dans leur bien personnel qu'emander quelque chose. Sur l'autoroute il y a beaucoup de choses, beaucoup a été fait mais quand même il manque beaucoup de choses. Sur l'autoroute, la signalisation laisse à désirer et il vous arrive de rater votre destination pour peu que vous n'êtes pas très concentré, surtout quand vous l'empruntez pour la première et même deuxième fois. Votre serviteur a raté l'entrée d'Oran et s'est retrouvé dans la wilaya voisine de Sidi Bel Abbès. La même chose s'est produite pour entrer à Sétif et je me suis retrouvé à faire demi-tour dans la wilaya de Mila, avec 170 kms de plus au compteur et dans les jambes engourdis par les accélérations, l'embrayage et le frein. La signalisation constitue une des faiblesses de notre autoroute, comme elle l'est sur tout le réseau routier national d'une manière générale. Et bien, quand vous vous trouvez sur l'autoroute il vous arrive de ne pas savoir ou vous êtes et ce par la carence de nos responsables occupés dans les bureaux et qui oublient que le commun des usagers n'est pas censé avoir une carte routière dans sa poche. La disponibilité constante du réseau de téléphonie mobile sur l'ensemble des sections de l'autoroute est également un des autres points faibles de cet ouvrage, parce qu'il vous arrive d'être en pleine communication que celle-ci se coupe. Et vous risquez de vous retrouver sur un long parcours sans pouvoir effectuer une communication téléphonique parce que la région ou vous vous trouvez n'est pas du tout couverte. Et un coup sur la main des opérateurs de téléphonie mobile, lesquels à coup de pub vous disent que l'autoroute Est-Ouest est couverte ! Sur l'autoroute, il y a des localités entières oubliées que vous ne pourrez rejoindre qu'après un grand détour. Nos ingénieurs auraient pu créer des dizaines de villes et villages situées sur l'axe de l'autoroute, cette autoroute qui a « tué » nombre de villes qui étaient traversées par les routes nationales et qui disposaient d'un commerce florissant. J'ai vu une petite ville de l'Ouest de l'Algérie, jadis réputée par la viande fraîche de très bonne qualité que servaient ses nombreux petits restaurants situés sur la route nationale numéro quatre (RN4), dépérir et voir ses boutiques fermer une à une, et ses commerçants aller voir comment nourrir leurs enfants. Même ses

bouchers, légaux et informels installés le long de la route, ont mis la clé sous le paillason et sont partis chercher ailleurs, eux aussi. Il en est de même d'une autre localité de l'Est elle aussi très connue pour la viande ovine grillée, pour son méchoui, et qui voit disparaître sa réputation et son commerce par la faute de l'autoroute.

Dignes, tous ces gens n'ont pas brûlés les pneus pour marquer leur désapprobation, ils se sont certainement dirigés vers d'autres métiers de leur savoir-faire afin de gagner leur croûte et nourrir leurs enfants.

Trêve de critiques ! Trêve de remarques ! Sur l'Autoroute Maghnia-Constantine, il y a une partie de l'Algérie du nord. Il y a la beauté du paysage, en dépit de tout. Il y a les belles couleurs de la nature, il y a les terres labourées, les terres semées, les terres laissées en jachère. Il y a sur l'Autoroute Est-Ouest la variété des beaux paysages de l'Algérie. Il y a les montagnes, les vallées, les barrages, les retenues d'eau, les oueds, les monts et monticules, les forêts, les bosquets. Il y a les constructions individuelles, les constructions collectives, il y a aus-

Il y a de ces automobilistes qui vous diront qu'Alger-Oran s'effectue en moins de trois heures de temps et la même chose pour Alger-Constantine. Il faut les voir comment ils passent, incroyable mais vrai. Mais il faut aussi les voir à la vue du barrage des gendarmes qui ont tout vu sur le radar, il faut aussi les entendre se faire tout petit avec les gendarmes qui leur annoncent le retrait de permis de conduire pour vitesse excessive dépassant la norme requise.

si les commerces, il y a les animaux domestiques, moutons, chèvres et vaches qui se nourrissent des richesses des terres algériennes que l'homme algérien travaille et surveille. Sur l'Autoroute Est-Ouest, il y a la richesse de l'Algérie que la palette d'un artiste-peintre ne peut et ne saura reproduire, eu égard à la multitude de couleurs que le pinceau ne pourra exprimer. L'autoroute c'est l'Algérie développée, c'est l'Algérie belle, c'est l'Algérie qui aspire à une meilleure image, à réunir les siens par la route, comme cela se fait par les airs, et par le chemin de fer. L'Autoroute Est-Ouest de Maghnia à Constantine aujourd'hui, et demain de Maghnia jusqu'à la frontière tunisienne, réunira la famille algérienne, réunira les cœurs, car elle permettra à tout un chacun de rejoindre ses amis, de rejoindre ceux qu'il aime, ceux qui l'attendent. L'autoroute répondra aussi et sans aucun doute aux attentes de l'Algérie de demain, à celles des nouvelles générations qui construiront d'autres ouvrages grandioses. L'autoroute Est-Ouest se renforcera également par d'autres qui relieront les autres régions de l'Algérie, des Hauts-Plateaux, du Sud pour créer un grand réseau à travers lequel la vie ne s'arrêtera pas et les gens continueront de jour comme de nuit à sillonner les routes pour leur bonheur et celui de leur pays. C'est vrai beaucoup a été fait, mais il reste aussi beaucoup à faire sur l'autoroute Maghnia-Constantine.



Le sport est fortement exposé aux crises multiformes face à une gestion incohérente avec pour résultat les dérives du laisser-faire et la violence dans nos stades, couronnée par l'affaire du boycott de la cérémonie protocolaire de remise des médailles, par le staff dirigeant et joueurs du MCA après leur défaite face à l'USMA, lors de la finale de la 49e édition de la coupe d'Algérie de football, le 1 mai 2013 dont l'évènement a été marqué par le Premier ministre, le ministre de la Jeunesse et des Sports et les responsables des instances sportives.

■ Les pros du foot et le foot pro

Par M'Hamed Abaci

Assurément, cette malheureuse affaire irréfléchie a jeté un pavé dans la mare qui continue d'alimenter les discussions autour des sanctions prononcées par la ligue nationale du football professionnel à l'encontre des personnes dénoncées à savoir : le responsable de la section football, l'entraîneur et deux joueurs. Il faut cependant rappeler à cette occasion, le MCA Alger est considéré comme étant une société par action (SPA) et jouissant de la personnalité juridique morale et d'autonomie pour fonctionner dans le respect des dispositions du code de commerce à travers ses organes prévus à cet effet dont notamment : le conseil d'administration est attributaire des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société, l'assemblée générale des actionnaires, le contrat de performance liant le conseil d'administration et le staff dirigeant en matière d'objectifs et de pouvoirs de gestion pour agir en toute circonstance sur le plan disciplinaire en conformité du règlement intérieur et de la convention collective de la société (le club) que confère la loi relative aux relations de travail et enfin, le commissariat aux comptes dans le cadre du contrôle légal de la société. Par conséquent, le club devient un sujet du droit des sociétés et autonome dans son fonctionnement, sa gestion et son développement. Maintenant que les sanctions sont prononcées on se pose vraiment deux questions sérieuses qui suscitent la curiosité au plan de l'équilibre des pouvoirs de gestion et de contrôle.

La première au sujet de ces sanctions disciplinaires : sont-elles dûment entérinées par les organes statutaires de la SSPA du club à savoir le conseil d'administration et l'assemblée générale des actionnaires ?

La deuxième au sujet du rôle, de l'influence et de l'action des conseils d'administrations en matière de politique et de stratégies des clubs sportifs professionnels ?

Cela résume tout le malaise d'une gestion critique en mal d'autonomie et de management qui pose un sérieux problème dont notamment nous n'avons pas travaillé sur l'instauration et le développement du professionnalisme au sein de nos clubs pour cerner justement cette réforme adaptée aux réalités qui cadrent avec les règles et les principes qu'offre la professionnalisation d'un club sportif à savoir de bâtir une économie du sport et par conséquent développer de grands clubs modernes à l'instar : du Barça, Real Madrid, Manchester, Liverpool, Bayern Munich, Chelsea, Arsenal... ?

Devant cet état de faits, parler des clubs

sportifs professionnels aujourd'hui, c'est inévitablement soulever en premier lieu les multiples entraves qui persistent et créent davantage des situations difficiles à notre sport roi, le football, dont le constat s'avère miné par : la qualité et la crédibilité des dirigeants, la mauvaise gouvernance des clubs en conformité de leur statut actuel, l'absence d'une saine organisation managériale notamment des structures et des hommes à valeur H (énergie, intelligence, compétence managériale, intégrité et forte personnalité), business, le pouvoir de l'argent et qui l'empêchent en effet, d'atteindre ses objectifs tant attendus dont l'enjeu est énorme. Le football est le cœur de la vie de la société et aussi le centre nerveux de la jeunesse, un support-clé de stabilité sociale, de civilisation et de progrès. Ceci dit, à notre humble avis aucun résultat significatif ne semble être enregistré jusqu'à présent après l'instauration du professionnalisme en Algérie lancée il y a un peu plus de trois ans dont nos clubs ne parviennent pas encore à embrasser les règles de l'organisation du droit des sociétés qui implique une assise de commercialité dans le processus de leur professionnalisation dont dépend leur nouveau statut qui repose désormais sur droit privé (code du commerce et code civil) et organisés à ce titre en société par actions (SPA). L'argent public est le premier facteur de financement des clubs professionnels sans pour autant avoir développé de grands clubs et n'ont pu espérer pour autant produire de grands joueurs au moment où notre équipe nationale est composée dans sa majorité de joueurs évoluant à l'étranger. Avec en plus cette amère élimination de notre équipe nationale au premier tour de la CAN -2013.

Malgré, la volonté des pouvoirs publics de développer le football national en sachant d'un côté l'apport politique de l'Etat avec 32 clubs professionnels pesaient désormais lourd dans le budget de l'Etat dont d'importants moyens logistiques et infrastructures, subventions... et de l'autre l'apport économique et financier dont notamment la Sonatrach, les collectivités locales, les entreprises publiques, les sponsors privés... qui auraient permis à nos clubs de se hisser au niveau des grands clubs étrangers, mais qu'offre donc ces clubs en contre partie ?

C'est dire, qu'il faut mettre fin une fois pour toute à la persistance de l'amateurisme dans ces clubs en conformité de leur statut actuel et par conséquent ne peuvent bénéficier de subventions publiques qui contrarient sérieusement les objectifs de l'instauration et le développement du professionnalisme en Algérie.

Il est grand temps de s'interroger sur la vie économique et financière des clubs sportifs professionnels dans leurs modes et systèmes : organisationnel, de gestion, de financement, de contrôle interne, de rému-

nération, comptable et fiscal, et enfin juridico économique. Car ils sont comptables devant l'Etat, les contribuables et les actionnaires, voire la société civile.

Cette situation illustre parfaitement un coup dur pour l'instauration du professionnalisme lorsque l'on sait que nos clubs professionnels continuent à être totalement déconnectés des réalités du professionnalisme et profiter de la clémence des pouvoirs publics dont ces derniers demeurent bien gâtés par des subventions publiques, et du rôle que doivent jouer les conseils d'administration dans les SSPA.

Peut-on parler de la faillite du football algérien ou de l'échec du professionnalisme en Algérie?

En effet d'une part, nos clubs sont plongés dans la folie des grandeurs en sachant qu'ils assurent juste un championnat qui repose sur le résultat du match et fric à coups de milliards, malgré ce mode en question est demeuré inefficace et n'a pas réussi à développer la professionnalisation de nos clubs, ni à générer de la valeur ajoutée, de surcroît peu de joueurs locaux ont pu émerger en équipe nationale et enfin, la majorité des joueurs ne répondent pas aux critères de la performance. D'autre part, l'ensemble des clubs sportifs professionnels se trouve aujourd'hui au centre de l'actualité nationale et d'une sérieuse crise multiforme agitant fortement et mis ces derniers dans une instabilité chronique face à une gestion incohérente avec pour résultat les dérives du laisser-faire et de la violence dans les stades.

C'est bien une triste réalité qui risque de compromettre l'instauration du professionnalisme en Algérie qui fait apparaître un symptôme de dysfonctionnement en manque de compétences. En effet, le management de nos clubs sportifs professionnels se révèle plus profond que ce que l'on imaginait jusqu'à présent à savoir le sport-roi est très malade et cette maladie est le résultat de plusieurs facteurs à commencer par le mode de gestion et de gouvernance d'une qualité assez médiocre et restant prépondérant centré sur le pouvoir de l'argent c'est-à-dire la primauté de l'aspect financier sur l'aspect économique notamment sans se préoccuper de leur rentabilité qui constitue un frein pour l'avenir du professionnalisme en Algérie ce

qui enfonce nos clubs professionnels dans les ténèbres et n'inspire pas confiance pour établir des relations avec les acteurs économiques (partenariat, investissement, actionnariat, OPA...) afin de préserver l'intégrité de nos clubs en valeur morale et sportive pour une gestion saine et transparente dont notamment ces milliards de dinars qu'ils brassent chaque saison sont loin de fonctionner avec une politique de gestion efficiente qui doit mener nos clubs à fructifier toute cette manne financière pour disposer d'une assise économique pour avoir de bonnes performances sportives, financière et d'une gestion transparente. A ce propos, il est impératif d'insister que les concepteurs de l'instauration du professionnalisme en Algérie qu'un club professionnel est celui qui saura investir, créer et développer l'économie, la formation, produire de grands joueurs pour l'équipe nationale et le transfert de joueurs à l'international.

Quelle situation tirons-nous aujourd'hui ?

Premier constat : les clubs sportifs professionnels, n'ont pas pu mener un travail en profondeur, notamment ils se sont mis à l'heure du professionnalisme sans s'y être d'abord outillés en management et plus particulièrement en méthodes de gestion, de contrôle interne et de consulting.

Deuxième constat : L'évolution des trois années d'application du professionnalisme a mis les clubs en situation d'instabilité et de crise financière chronique face à une gestion incohérente.

Troisième constat : ils ne sont toujours pas assainis totalement au plan patrimonial et comptable, et structurés en sociétés commerciales en vue de saisir la dynamique nouvelle juridico économique entièrement tournée vers une économie d'entreprise qui implique l'initiative entrepreneuriale pour pérenniser et rendre rentable nos clubs sportifs professionnels

Quatrième constat : la même composante qui était dans les clubs amateurs continue de gérer les sociétés commerciales avec l'esprit et la culture du bénévolat, et les parrainages des entreprises publiques.

Cinquième constat : nos clubs demeurent marqués par l'absence de transparence dans la gestion et de déficit de communication notamment, ils restent peu ouverts aux acteurs économiques, la presse et à la société civile en bon pouvoir socio-économique. Et aucun club apparemment n'est encore porteur à ce jour d'un quelconque projet économique ou commercial, voire la concrétisation d'un partenariat porteur de perspectives de développement. Sans cela, ils auront du mal à assurer leur professionnalisation et leur pérennité.

Sixième constat : leur nouveau statut juridique de société par action qui demeure marqué par un vide organisationnel (structures et compétences managériales) et d'une politique de gestion financière comme étant derrière de beaucoup de problèmes qui empêchent notre sport-roi à se développer et s'émerger parmi les grandes nations.

Septième constat : l'argent du sport n'est pas encore orienté ou utilisé dans un esprit d'entreprise, voire avec une culture économique. Là il faut le dire, le financement ne peut continuer à être perçu ou assimilé à une fonction de caisse afin de ne pas entraver les fondements du professionnalisme. Sinon, c'est comme arroser du sable

Huitième constat : de nos jours qu'il y ait des résultats ou pas on essaye pour chaque saison sportive d'obtenir davantage d'argent, d'appartements, de voitures luxueuses, prises en charge (voyages, soins spécialisés...) cadeaux de valeurs etc. Alors qu'autrefois tous les grands joueurs et athlètes de performance pensaient seulement à l'intérêt du sport, aux couleurs du club, la ville, et enfin, à l'intérêt suprême du pays au sens large du terme.

Comme aussi il est fondamental d'œuvrer à imposer des règles d'une saine gestion, car l'aspect relatif à la gestion et à l'usage de l'argent public destiné à ces derniers impose leur rentabilité et leur contrôle ri-

L'argent public est le premier facteur de financement des clubs professionnels sans pour autant avoir développé de grands clubs et n'ont pu espérer pour autant produire de grands joueurs au moment où notre équipe nationale est composée dans sa majorité de joueurs évoluant à l'étranger. Avec en plus cette amère élimination de notre équipe nationale au premier tour de la CAN -2013.

goureux. Cela, passe inévitablement par la mise en place d'une gestion financière et comptable des clubs sportifs professionnels notamment, la tenue obligatoire d'une comptabilité financière aux normes internationales dites IAS (international accounting standards) - IFRS (international Financial reporting standards) et intégrée dans l'organisation interne de chaque club c'est très important, car elle est l'outil principal de la gestion de toute société pour mieux protéger leurs actifs dans une économie de marché, d'éviter une gestion de l'à peu près, d'instaurer le contrôle des finances pour lutter contre toutes formes de mauvaise gestion et de malversations à savoir d'où vient l'argent ? Où va l'argent ? Et enfin, développer leur management. Elle est devenue indispensable, lorsque l'on sait que pour la plus part des clubs, la comptabilité reste opaque. Pour cela, la nécessité de normaliser la gestion comptable des clubs par l'élaboration d'un plan comptable spécifique ou sectoriel qui permet justement de concevoir et de développer des règles et méthodes saines de gestion des clubs. A cela s'ajoute pour les besoins d'une gestion intégrée et performante, la nécessaire intégration des techniques budgétaires, un système dans lequel le contrôle de gestion interne, la transparence et les coûts de l'activité sportive et l'activité économique s'imposent avec force.

C'est sous cet intitulé que s'est tenu le colloque sur la vie et l'œuvre de Mostefa Lacheraf organisé le 18 mai 2013 par l'association Aissa Bisker pour la promotion de la culture de l'enfant.

Un nom et un lieu



Par Farouk Zahi

Le lieu n'est autre que Bou Saada qui a tenu à rendre, par cette rencontre, un hommage mérité à cette immense personnalité intellectuelle qui a marqué par sa pensée et son œuvre la deuxième moitié du XX^e siècle. Dans ses « souvenirs d'un compagnonnage » au crépuscule d'une vie pleine de militance, Aissa Baoid qui a fait de l'acte d'éduquer un sacerdoce, revient sur les contingences qui lui fait rencontrer Mostefa Lacheraf, leur petite enfance, leur combat émancipateur jusqu'à leurs retrouvailles une fois la souveraineté nationale reconquise. « Natif de Bou Saada, j'ai fréquenté le Cours complémentaire mixte de l'école Lucien Chaloum qu'avait fréquenté Mostefa Lacheraf très peu de temps avant d'être admis en classe de sixième au Lycée de Ben Aknoun qu'il évoque dans son livre « Des noms et des lieux ». Ce cours complémentaire, équivalent à un CEM actuellement, a été fréquenté également par de nombreux élèves durant les années trente comme les futurs instituteurs Bisker Aissa, El Bouti Mohamed, Abdellatif Tameur, Abdellatif Messaoud, et moi-même ; les futurs médersiens Khaled Kahloula, Kadri Abderrahmane, Benraâd Abdelkader, Boudiaf Brahim et Boudiaf Mohamed... Ce dernier, camarade de classe, partageait avec moi la même table-banc. ». Fin de citation.

C'est sûrement cette proximité socio historique qui a inspiré la génération cadette ayant fréquenté cette école mythique qui porte, actuellement le nom du saint patron de la cité en l'occurrence « Sidi Thameur », érudit et cofondateur de la cité pour organiser une rencontre scientifique à l'effet de dépoussiérer cette mémoire oubliée des hauts faits de l'un de ses meilleurs fils. Réunir sur le même plateau, un panel de scientifiques

dont certains venus de l'extérieur du territoire national pour l'occasion, était une gageure en soi. Le choix de la date du déroulement de la manifestation n'était pas aléatoire, il participait de la volonté de célébrer par ce colloque sur la vie et l'œuvre de Mostefa Lacheraf, le 57^e anniversaire de la grève des cours du 19 mai 1956.

Le théâtre en fut le bel auditorium de l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle mis gracieusement à la disposition, de la conférence qui s'est déroulée en deux séances. Entamée par une lecture de la sourate « Iqraâ » par un louveteau et l'exécution du premier couplet de l'hymne national par le reste de la troupe scout « faoudj Abdelkader Hamida » cet autre géant de la cause nationale, la rencontre se voulait didactique d'abord et subsidiairement informative. Modérée par Mohamed Abbès, journaliste et historien, la séance inaugurale débutait par « Mostefa Lacheraf, le médersien » magistrale mise en appétit de Kamel Bouchama, ancien membre du gouvernement et diplomate. Slimane Sidhoum journaliste, doctorant à Montpellier, natif aussi de Sidi Aissa eut comme contribution « Mostefa lacheraf : Sur les pas d'une vie intellectuelle exemplaire ». Mohamed Benguerma, sociologue et directeur de recherche au CREAD a, quant à lui, abordé l'influence intellectuelle du penseur par « Impact de la pensée de Lacheraf sur l'enseignement et la recherche sociologique ». En dépit de l'injure du temps, Mohamed Salem, ancien médersien et enseignant à la retraite, a tenu malgré un voyage éprouvant par une route souvent tourmentée à venir témoigner son long parcours en compagnie de l'illustre personnage. Il évoquera cette saga par un récit intitulé « Mostefa Lacheraf : De Sidi Aissa à la medersa El Thaalibia (1921-1934) ». Emue, l'audience l'écoutait religieusement. L'expérience d'un éditeur de Lacheraf a été déroulée par Mustapha Madi, sociologue, Maître de Conférence (Université Alger 2),

Etayée par des faits anecdotiques, l'intervention presque libre de l'orateur décryptait la personnalité multidimensionnelle de l'auteur doublée d'un poète à ses heures. Mohamed Bakelli, traducteur attiré de Lacheraf qu'il n'a jamais rencontré d'ailleurs, n'a pu, pour des raisons personnelles, faire le déplacement. Son intervention, lue par Mohamed Houari, sociologue et professeur des lycées a mis en évidence, la difficulté de traduire l'auteur dans ses portées intellectuelle et émotionnelle constamment prégnantes. Un premier et court débat clôturait la séance à la mi-journée.

Les travaux qui reprenaient l'après midi à 15h eurent droit à la visite de Abdallah Benmansour, wali de la wilaya de M'Sila accompagné de quelques personnalités civiles et militaires locales. Il a tenu à assister à une ou deux interventions. Les organisateurs de l'événement voulaient, avant la reprise de la séance, lui faire dévoiler une œuvre picturale de Toufik Lebcr artiste peintre du cru. Fidèle portrait de Lacheraf, elle témoigne de la reconnaissance de la cité dans laquelle cet ancien « Adel de la Mahkama » (Tribunal de droit musulman) y a séjourné deux ans durant. Et c'est, assurément, lors de ce séjour que ce jeune auxiliaire judiciaire a eu à se familiariser avec la population autant citadine que paysanne de l'oasis. Il en dit, dans « Des noms et des lieux » ceci : « J'avais alors vingt cinq ans et j'étais en appétit par les facteurs cités plus haut et, mieux encore, le contact direct avec les profondeurs du pays réel en quittant Alger. Bou Saada se distinguait alors – à l'égal d'autres oasis comme Ghardaia ou Laghouat – par l'existence d'une élite lettrée, à la fois traditionaliste dans le bon sens et très moderniste, aussi bien dans le commerce du gros, les affaires, certains secteurs de la vie quotidienne dans sa vision du monde. Même ses instituteurs, tous originaires de cette ville et sortis de l'Ecole normale de la Bouzaréah, préservaient jalousement dans leur façon de vivre, de s'habiller, de parler et de se conduire, un indéniable cachet algérien, à l'instar de la Kabylie de l'époque où les maîtres d'école dans les villages portaient le costume national et vivaient au rythme d'une existence simple et laborieuse commune à tous. L'élite lettrée de Bou Saada et la classe moyenne des commerçants et artisans ou petits fonctionnaires, même s'ils appartenaient, de par leurs goûts, habitudes, genres de vie et niveau culturel et de savoir-faire à la citadinité spécifique d'une vieille ville du Sud, ne se démarquaient pas volontairement

et d'une manière condescendante des habitants de la périphérie tribale en grande partie bédouine ou petits cultivateurs, quand ils n'étaient pas toujours nomades ou transhumants saisonniers ». Fin de citation. Lahcène Moussaoui, modérateur de la tribune, donnait la parole à Mohamed Abbès, journaliste et historien de la Guerre de libération nationale. L'intervenant, déroulait l'époque où le binôme Sahli et Lacheraf développaient leur activisme nationaliste précurseur. Omar Lardjane, sociologue, Chargé de cours (Université Alger 2) et dont l'intitulé de la communication était « Le réalisme historique de Mostefa Lacheraf » a du élever le ton quand l'un des participants a avancé une contre vérité lors du débat. Les pendules furent remises à l'heure par l'argumentaire indémodable du scientifique. « La relecture critique « Des noms et des lieux », fleuron de l'auteur, était l'œuvre de Daho Djerbal, historien, Maître de Conférence (Université Alger 2) et clôturait ainsi, une halte momentanée dans cette ancienne médina, jadis, foyer lumineux et subjuguée, contre son gré, par la déshérence socio culturelle. Lahcène Moussaoui, intimement attaché au défunt pour l'avoir accompagné assez longtemps et jusqu'à sa dernière demeure, en parle comme s'il s'agissait de son propre ascendant. Rendre justice à cette sommité qu'est Mostefa Lacheraf participerait de l'acte de foi. Ceux qui font de manière

.....
Réunir sur le même plateau un panel de scientifiques dont certains venus de l'extérieur du territoire national pour l'occasion, était une gageure en soi. Le choix de la date du déroulement de la manifestation n'était pas aléatoire, il participait de la volonté de célébrer par ce colloque sur la vie et l'œuvre de Mostefa Lacheraf, le 57^e anniversaire de la grève.
.....

re malhonnête, une lecture biaisée du propos de Lacheraf, notamment religieux ou idéologique méconnaissent l'œuvre, encore moins le personnage dans son épaisseur socio culturelle et intellectuelle. La principale recommandation du colloque et de l'avis unanime de l'auditoire, serait d'institutionnaliser cette rencontre pour la rendre annuelle ou biennale. L'exposition vente de livres de l'auteur et de certains conférenciers, organisée dans le hall d'entrée a, rapidement, épuisé ses stocks sous la forte demande d'un lectorat en manque.

La tension entre les psys



Par Yazid Haddar*

C'est l'événement mondial de la semaine, le DSM V, Manuel Diagnostique et Statistique des troubles mentaux, rédigé par l'Association américaine de psychiatrie (APA), est paru le 22 mai. Des divergences, comme à chaque sortie, entre " les pour " et " les contres ", cependant, il ouvre de nouveau les débats entre les professionnels de la santé mentale, " les psys ". Pour les contres, ils dénoncent le risque de " psychiatriser " et de " médicaliser " certains comportements normaux, comme la tristesse après un deuil et le risque, selon eux, de " psychiatriser " divers comportements relevant de la plus parfaite normalité, avec pour principale réponse thérapeutique la délivrance de médicaments psychotropes plutôt que l'écoute de la personne, comme l'a écrit le philosophe et l'historien Mikkel Borch-Jacobsen, enseignant à l'Université de Washington, dans son ouvrage la fabrique des folies (2013). Dans le même ordre d'idées, certains professionnels craindraient que cette classification fasse entrer les sujets dans des cases et, par fois, d'entraîner des diagnostics figés à un

moment donné, sans tenir suffisamment compte de l'histoire et de l'environnement du patient. Le diagnostic peut être différent d'une culture à une autre, c'est le cas du diagnostic de schizophrénie en Angleterre qui n'a rien à voir avec celui en vigueur aux États-Unis par exemple. Si on applique la grille de la symptomatologie établie, le DSM en Algérie, par exemple, on pourrait énumérer un pourcentage non-négligeable des malades mentaux dans notre société. Dans sa première version, le DSM répertoriait 60 troubles mentaux.

Cependant, le DSM-5 en recense plus de 350. On peut citer le cas des personnes qui vivent un deuil. Certaines peuvent présenter divers symptômes?: tristesse, perte d'appétit, troubles du sommeil, sentiment de culpabilité, etc. La version 4 du DSM estimait que ces symptômes devenaient pathologiques s'ils se prolongeaient au-delà de deux mois. Désormais, avec le DSM-5, le délai est juste de 15 jours. Une personne qui a perdu un être cher pourra donc être considérée comme faisant un épisode dépressif majeur si elle continue à être triste au bout de deux semaines. Alors qu'elle est juste normalement endeuillée, sans oublier la variabilité culturelle, où le deuil culturellement, pour certaines civilisations, est associé à certains symptômes cités plus haut, pour répondre aux normes de sa culture. Ainsi, il y a le risque de " déshu-

manisation " de l'homme et de la médecine. Comme l'écrit Maurice Corcos, chef du département de psychiatrie de l'adolescent et du jeune adulte à l'Institut mutualiste Montsouris, dans un ouvrage fort intéressant l'homme selon DSM (2011). Il déclare à un journaliste de la croix que : " En voulant délimiter le normal et le pathologique, on ne cesse d'élargir les catégories de la maladie mentale ".

Pour les " pour " du DSM-5, l'avantage de ces classifications, c'est de permettre à la psychiatrie mondiale d'avoir un langage commun. Toutefois, ils contestent l'idée d'une hégémonie de la psychiatrie américaine sur le reste du monde. Car tous les comités ayant travaillé sur le manuel, il y a eu un expert international, selon le professeur Kovess-Masfety, psychiatre, épidémiologiste et enseignant à l'École des hautes études en santé publique (EHESP), tout en dénonçant certaines " contre-vérités " avancées par les opposants. " Il peut arriver que des personnes développent d'authentiques dépressions après la perte d'un proche, dit-elle. Et dans ce nouveau manuel, il y a en fait tout un chapitre qui explique précisément la différence entre les symptômes normaux du deuil et ceux d'un épisode dépressif majeur. Le but est bien d'éviter de faire la confusion. "

Le professeur Kovess-Masfety met aussi en avant le fait que le DSM-5 ne recommande

pas de traitements. " C'est juste un outil de diagnostic qui n'empêche pas le médecin de garder son libre arbitre et de ne pas prescrire un médicament s'il estime que cela n'est pas justifié. "

Un autre argument a été avancé par les " pour " c'est pour mieux rembourser les malades et qu'ils soient bien pris en charge par les assurances maladies. C'est le cas aux USA. Mais qui n'est pas forcément dans les autres pays.

En terme de conclusion, le DSM est un outil de travail, il peut être précieux quand l'utilisateur est doté d'un esprit critique, qui lui permettra de l'utiliser à bon escient et surtout de prendre le temps car c'est difficile de poser un diagnostic de maladie mentale chez un enfant, par exemple. Car certaines situations peuvent être évolutives, c'est ainsi au professionnel d'éviter d'annoncer les diagnostics comme une certitude, mais il faudrait pouvoir faire un diagnostic qui n'enferme pas la personne à vie. De plus, il faudrait changer les représentations de la maladie mentale, enore très stigmatisantes, dans nos sociétés.

*Neuropsychologue

La symbolique de Kairaouane et le salafisme tunisien

L'exercice que je vous propose se veut comme un démenti au préjugé porté à l'encontre des jeunes Algériens qualifiés tantôt de violents, souvent d'indolents voire même de fainéants par tous ceux qui, faute de pouvoir les dominer ou les utiliser à des fins partisans ou politiciennes, les accablent de tous les maux.

Par Abdelkader Leklek

On les avait annoncé 40 000 salafistes qui débarquaient sur la cité des Aghlabites, Kairaouane, qui compte 120 000 habitants, pour participer au 3^{ème} congrès des Ansar Ach-Charia. Soit un tiers de sa population en plus, de barbus islamistes déferlant sur l'historique cité, classée au patrimoine mondial de l'Unesco. Et depuis lors la Tunisie officielle retenait son souffle. Et silence radio au palais de Carthage. Ailleurs remue ménage, branle bas de combat, ordres, contre ordres et énormément d'hésitation. Oui et pour cause, au pays du jasmin et de la révolte du "dégage" du 14 janvier 2011, tout cela c'est du jamais vu, de l'insusité qui draine de multiples inconnues, auxquelles les services de sécurité tunisiens doivent faire face. D'aucuns des spécialistes du domaine affirment que ces forces, ne sont ni formées, ni outillées pour ce faire. D'ailleurs la rumeur n'avait pas tardé à envahir la rue tunisienne, disant que des dizaines de policiers dans le but de se soustraire à l'affrontement quasi certain avec les islamistes de Ansar Ach-Charia, avaient présenté des certificats médicaux prescrivant des arrêts de travail, pour cause de maladie. Ce qui obligea le ministère de l'intérieur de démentir. S'agissait-il d'opération intox, orchestrée par les islamistes ? La tension entre les deux camps est à son paroxysme, elle est à son point de rupture. Le ministère a décidé le 18 mai d'interdire le rassemblement de Kairaouane. Et avant cela, Rached Ghannouchi, déclarait le mercredi 15 mai, lors d'une conférence de presse au siège de son parti. Que ce congrès : "n'a pas été autorisé et n'aura donc pas lieu". Et jusqu'au vendredi 17, le gouverneur de Kairaouane, Abdelmajid Laghouen hésitant et tergiversant, se défaisait sur les services du ministère de l'intérieur.

Et par ailleurs annonçait une démarche en cours engagée en collaboration avec une association, afin de trouver une sortie pacifique à cette situation de crise, entretenue par des communiqués à teneur belliqueuse d'un côté et martiale de l'autre. Frère musulman lui-même, ce gouverneur candidat malheureux aux élections à l'assemblée nationale constituante sur la liste du parti En-Nahdha à Médnine, dans le sud tunisien, avait été repêché et nommé par l'ex premier ministre Hamadi Djébal, et l'actuel titulaire du poste, Ali Laarayedh, alors ministre de l'intérieur, comme 7 autres militants du parti, à la tête de gouvernorats, en 2012. Comme argumentaire, le wali de Kairaouane, convoque en justificatif disculpant, la personnalité du président de l'association "Al Ansar Oua Souna", Mohamed Khélif, qui dit-il est le digne fils de l'ancien imam de la première mosquée de Tunisie et de tout le Maghreb arabe. Le cheikh Abderahmane Khélif " Nous prendrons toutes les dispositions pour assurer le bon déroulement de ce forum ; une fois cette autorisation accordée, a-t-il indiqué, avant d'ajouter que : " Des mesures sécuritaires seront prises pour effectuer des contrôles rigoureux au niveau des entrées principales de la ville ". Ceci dénote soit la sympathie du gouverneur, gardien de l'ordre public, pour le courant islamiste, dont son mentor Ghanouchi gratifiait il y a peu, les anima-

teurs de "ses enfants". Sinon, c'est un indicateur d'absence de stratégie face à pareils événements. Ce qui s'assimile dans ce cas, à l'instinct de conservation, qui refait surface chez l'être humain dès qu'il est en danger. Car l'illustre père du médiateur entre l'administration et Ansar Ach-Charia, fut véritablement l'imam principal de la grande mosquée de Kairaouane, mais il était du courant salafiste zéïtounien conservateur, qui souvent eut maille à partir avec les néo-destouriens modernistes conduit par le Zaïm Habib Bourguiba. Le sociologue tunisien, Mohamed Kerrou dresse, dans le n°125 de juillet 2009 de la revue des mondes musulmans et de la méditerranée, un portrait à partir de faits historiques, dont la quatrième ville sainte de l'Islam, après la Mecque, Médine et Al-Qods, Kairaouane, fut le théâtre.

Il rapporte, entre autres que : " le cheikh Khélif-1917/2006, diffusa dans les années 60, un livre vert, où il s'attaqua violemment à ceux qui rompent le jeûne de Ramadan au point que verser leur sang serait, à ses yeux, licite et la prière des morts non autorisée à leur égard". Cette figure charismatique s'était opposée farouchement, au lendemain de l'indépendance nationale, au zaïm et président Habib Bourguiba, en critiquant ses réformes modernistes qui ont abouti à la liquidation de l'université islamique de la zéïtouna de Tunis, à l'émancipation de la femme et au rejet du jeûne, du sacrifice de l'Aïd et du pèlerinage à la Mecque. Après ces faits de guerre, ce cheikh sera une première fois récupéré par le parti socialiste destourien, qui vota la présidence à vie à Bourguiba. Rentré dans les rangs, le cheikh rejoindra également le régime de Ben Ali. A ce sujet Kerrou rapporte ceci : "après avoir réintégré sa fonction d'imam de la grande mosquée, Khélif fut désigné membre au conseil supérieur islamique en 1988, et une année plus tard, il fut élu membre de la chambre des députés à la suite d'élections où il fut tête de liste du parti gouvernemental, le RCD, à Kairouan, en compétition avec une liste "indépendante", conduite par monsieur Kéfi, professeur de sciences naturelles et militant de la Nahdha, ex- Mouvement de la Tendance Islamique". Et comme dans de pareilles postures de militantisme de conviction, les vieux démons ne meurent jamais. L'honorable cheikh Khélif, mu par la concrétisation des objectifs de son combat islamiste conservateur, fit feu, à l'occasion de son mandat de député, de tout bois et s'attaqua à un autre illustre tunisien, le professeur émérite à la faculté des sciences juridiques de Tunis, ancien président de la ligue tunisienne des droits de l'homme et ministre de l'éducation et des sciences de 1989 à 1994, Mohamed Charfi. Cet intellectuel avait été nommé à ce poste dans le cadre de la politique d'ouverture à la société civile prônée par le premier, premier ministre de Ben Ali, Hédi Bakouche, qui avant le coup d'état médical exécuté par le général Ben Ali, était l'ambassadeur de Tunisie en Algérie. La levée de boucliers était la contestation du chantier de modernisation de l'enseignement entrepris par le nouveau ministre de l'éducation, qui envisageait de secouer le secteur et le faire entrer dans la modernité voulu par les impératifs de la vie au 21^{ème} siècle. Dans son livre : Islam et liberté, le malentendu historique, Albin Michel 1998, Mohamed Charfi présente son projet, intitulé : pour la réforme de l'éducation comme suit : en même temps qu'il prépare le jeûne à accéder plus tard à l'université ou à

l'enseignement professionnel pour l'apprentissage d'un métier, le système éducatif a pour objet d'assurer la "formation du citoyen". Pour cela, il est indispensable que les idées soient précisées et les choix politiques soient clairement affirmés sur les questions essentielles est épineuses de l'identité, de la langue et de la religion, afin qu'il ait plus d'ambiguïté sur l'esprit de l'enseignement". Le vénérable cheikh répondit par l'anathème à cette façon de conceptualiser la fonction de l'éducation. Il formula sa réprobation dans le style en usage dans son milieu de pensées.

Il dit : "nous ne l'insultons pas et nous ne le maudissons pas, nous n'appelons pas à son meurtre comme avait fait Khomeiny avec Salman Rushdie. Toi, Tu as dit et Ton jugement est véridique : O Dieu, Tu es notre tuteur ; nous nous plaignons de lui auprès de Toi. Si Tu veux, Tu peux accélérer sa punition en ce monde ; si Tu veux, Tu renvoies sa punition au Jour du Jugement Dernier ; et si Tu veux, le punir à la fois ici-bas et dans l'au-delà". Ce serait-ce la recherche de cet esprit là, que Ansar Ach-Charia, sont venus à travers la tenue de leur troisième congrès à Kairaouane ? La réponse serait par oui, si l'on prend en compte les capacités manœuvrières et les aptitudes manipulatrices de ce courant de pensée, qui sollicite la religion pour les besoins de son projet politique. La symbolique de ville de Kairaouane dans l'imaginaire collectif et culturel tunisien, le cultuel, le rituel, le mystique, le terroir, les ancêtres, les hommes leurs héroïsme et leurs victoires, est un support efficace dans une pareille opération de communication. C'est la première ville de l'islam au Maghreb, qui aura permis son rayonnement. Ceux sont Okba Ibn Nafaa' et Hassen Ibn Anou'man Al Ghassani, qui auront permis aux musulmans et à l'islam maghrébins de conquérir l'Espagne et d'arriver jusqu'à Poitiers en France. Et ce n'est pas par pur hasard que les djihadistes qui campent dans les monts Chambi, point culminant de Tunisie 1554 mètres d'altitude, qui domine la ville de Kasserine, pour imposer leur futur état théocratique à tous les tunisiens, ont baptisé leurs troupes de Katibet Okba. Mais tout cela n'est que tripotage de l'opinion publique pour la conquérir, car concilier la symbolique de Kairaouane, d'un côté et de l'autre la profanation de dizaines de mausolées à travers toute la Tunisie, et particulièrement, le plus emblématique d'entre eux, celui de Sidi Bou Saïd dans la cossue banlieue nord de Tunis. Mais en définitive, et en dépit de tout le tapage médiatique, le congrès n'a pas eu lieu. La figure de proue du mouvement Ansar Ach-Charia, Abou Ayad, de son vrai nom Seïf Allah Ben Hassine, ce vétéran d'Afghanistan de 43 ans, disciple d'Abou Qatada, l'idéologue d'Al-Qaïda avait dès l'année 2000 créé, le groupe des combattants tunisiens -GCT- une organisation classée terroriste par le Conseil de sécurité des Nations unies, a brillé par son absence. Son acolyte de porte parole du mouvement, Seïf-Eddine Rais, avait lui était arrêté la veille du congrès le samedi 18 mai, à l'entrée de Kairaouane par un barrage de police comme de la bleussaille d'activistes. Et fait, il faisait déjà l'objet d'une instruction judiciaire pour incitation au meurtre contre les journalistes et les agents de police. Les 11 000 policiers, gardes nationaux -gendarmes- et militaires et tous leurs matériels ne furent que relativement sollicités à travers les rues de l'historique ville. Bien au contraire, ce qui a été cocasse pour les services de sécurité, durant

cette journée chaude, c'est la présence de Amina Taylor, la Femen tunisienne venue narguer les islamistes et pas seulement. Elle avait tagué le mot Femen en noir sur un muret de la mosquée, c'est sur elle, que quelques passants pas plus de cinq avaient lancé le fameux "dégage". Il y avait plus de policiers, que de manifestants de mécontents de sa présence. Elle fut conduite à un car de police dans le calme et ramenée chez elle. L'évènement est consultable sur la toile. Cependant ce qui n'était pas prévu, du moins sur le tableau de bord des policiers, c'est le choix du terrain de l'affrontement que leur imposèrent les salafistes, puisqu'ils choisirent leur fief de Tunis pour en découdre. La bataille eut finalement lieu dans quartier illicite à l'origine qui avait, à partir de 1970 accueilli des migrations de tunisiens venus de l'intérieur du pays, rechercher du travail dans la capitale. Situé dans la banlieue nord ouest de Tunis, il a toujours représenté le creuset de la mouvance islamiste avec tous ses courants. Il y eut un mort par balles et six blessés plusieurs policiers diversement atteints. Si le premier ministre et son ministre de l'intérieur semblent en interdisant la tenue du 3^{ème} congrès de Ansar Ach-Charia, avoir choisi, la ferme application

Et si la symbolique de Kairaouane a bien fonctionné médiatiquement, Ansar Ach-Charia ont désormais amorcé le bras de fer qui ne s'arrêtera pas de si peu, avec les forces de l'ordre, mais surtout avec les islamistes d'En-Nahdha aux commandes du pays, auxquels ils reprochent la tiédeur dans la réalisation du projet de l'Etat islamique de Tunisie. Mais le plus grand perdant et dorénavant déclassé par les événements, c'est monsieur le président de la République par intérim, Moncef Marzouki.

de la loi, même par force et au prix de mort d'homme. Ils doivent pareillement avoir mesuré dans leur nouvelle stratégie, la contre réaction, qui ne peut désormais n'être que plus radicale. La première conséquence serait un appel d'air à gonfler les effectifs des djihadistes de Chambi, et ailleurs en Tunisie, où il y a un risque de naissance d'autres maquis.

Car on est loin de la position wait and see, observée par Djébal premier ministre alors, et Ali Laarayedh ministre de l'intérieur lors de l'attaque et l'incendie de l'ambassade US de Tunis et de son école, où justement, le chef des salafistes Abou Yadh, était venu au plus près narguer les forces de l'ordre sans être inquiété. Et si la symbolique de Kairaouane a bien fonctionné médiatiquement, Ansar Ach-Charia, ont désormais amorcé le bras de fer qui ne s'arrêtera pas de si peu, avec les forces de l'ordre, mais surtout avec les islamistes d'En-Nahdha aux commandes du pays, auxquels ils reprochent la tiédeur dans la réalisation du projet de l'état islamique de Tunisie. Mais le plus grand perdant et dorénavant déclassé par les événements, c'est monsieur le président de la République par intérim, Moncef Marzouk, qui dit-on, cherche des soutiens à sa future candidature à l'élection présidentielle de Tunisie, dans les milieux islamistes. Pour un médecin neurologue reconverti en politique, la symbolique et l'emblématique stimulent le rêve et la représentation. Il n'y a pas que les islamistes qui représentent et figurent pour se vendre en politique. Car d'autres observateurs, sur la place de Tunis disent, que le pouvoir nahdhaoui en panne depuis quelques temps, avait en accord avec d'autres, organisé tout cela pour montrer qu'il maîtrisait les choses, et que point de salut pour la Tunisie et les tunisiens, sans lui lors des prochaines échéances électorales, la présidentielle particulièrement.

De la déroute imminente des forces arabo-occidentales

Par Djerrad Amar

Les ballets diplomatiques surtout vers la Russie et les réponses de Poutine et de Lavrov qui ne souffrent d'aucune ambiguïté, ainsi que les déclarations, devenues plutôt sensées, des responsables américains - par leurs références à la réalité et à la légalité, quoique encore équivoques, sûrement pour ne pas contrarier ses alliés en inquiétude - montrent que pour l'Amérique la limite est atteinte sans percevoir le minimum de ce qui est planifié, comme résultat sur la Syrie, se réaliser.

Deux années de guerre contre un peuple, son armée, ses institutions et son histoire sans l'apparition ne serait-ce qu'une faille significative dans l'édifice syrien ; deux années de destruction des infrastructures de toutes natures sans voir la déliquescence prévue malgré les dizaines de milliards de dollars «investis» dans un contexte de récession ou de faillite des économies occidentales sachant que les bailleurs sont de riches monarchies arabes sous tutelle américaine.

La volonté d'exister, la détermination et la patience des syriens ont eu raison sur l'agresseur, ses ruses et son aliénation. En arriver à mobiliser des groupes terroristes intégristes disséminés à travers le monde, surtout musulmans, que l'on traquait hier, pour en faire aujourd'hui, contre de l'argent, des combattants «de la liberté» et «de la justice» sous la fausse bannière de l'Islam, au motif fallacieux du «Djihad», sans résultats probants, ne peut qu'obliger les puissants commanditaires, aussi déraisonnables qu'ils soient, au pragmatisme et au renoncement de cette aventure belliqueuse, onéreuse et sans horizon, qui virait vers une déflagration régionale, voire mondiale !

L'échec de l'aventure semble bien consommé et les cartes jouées au regard surtout des résultats militaires sur le terrain des combats. Depuis l'annonce, par les deux «Grands», les USA et la Russie, d'une conférence «internationale» sur la Syrie, prévue à Genève, qui se veut ultime round pour celer cet engagement et dangereux dossier, il ne reste plus chez les autres protagonistes, impliqués dans le versemment du sang syrien, que de s'aligner malgré leurs murmures, leurs agitations trahissant une profonde désillusion. Quand Moscou et Washington ont décidé que la conférence aura lieu les 14 et 15 juin à Genève, au niveau des ministres et vice-ministres des Affaires étrangères, suivi de Ban Ki-Moon, position que Berlin «partage», les autres seront contraints de suivre, y compris la funeste et félonne «Ligue arabe» que dirige le Qatar.

En effet, dans le cas d'une guerre, toutes les décisions d'ordre politique s'inspirent ou se réfèrent aux résultats sur le terrain des combats ; c'est une condition sine qua non. Et ces résultats c'est l'armée syrienne qui les imprime.

La volonté d'exister, la détermination et la patience des Syriens ont eu raison sur l'agresseur, ses ruses et son aliénation. En arriver à mobiliser des groupes terroristes intégristes disséminés à travers le monde, surtout musulmans, que l'on traquait hier, pour en faire aujourd'hui, contre de l'argent, des combattants «de la liberté» et «de la justice» sous la fausse bannière de l'Islam.

Il n'y a que la France, inféodée à Israël, qui dévoile, sans pudeur, son incompetence. C'est précisément au moment où les deux «Grands» envisagent d'y mettre fin, suite à un accord, en y convoquant cette Conférence, pour juste entériner la décision, que la France, honteuse et confuse, se sentant marginalisée, s'incruste pour manifester sa présence par un 'm'as-tu-vu' en déclarant, pour la galerie, que «l'Iran ne doit pas participer» tout en reprenant le refrain désuet «Bachar al-Assad doit partir», narguant la Russie qui trouve sa participation essentielle. L'Iran, qui est aussi visé, est lié par un accord de défense mutuel avec la Syrie. Selon Reuters, Lavrov a haussé le ton ainsi : «La chose principale est que l'Occident veille à la participation

à la conférence des groupes d'opposition sans condition préalable et de faire pression pour que les adversaires d'Assad n'exigent pas des choses irréalistes» ajoutant «aucun doute qu'il est obligatoire d'inviter tous les voisins de la Syrie, sans exception. L'Iran, comme vous le savez, est un pays voisin de la Syrie». La France justifie sa position par une tromperie (qui s'appliquerait plutôt sur elle) en claironnant : «Il y a un enjeu de stabilité régionale, on voit mal qu'un pays [l'Iran] qui représente une menace pour cette stabilité participe à cette conférence». Promettre la paix en refusant les principaux protagonistes est non seulement insensé, mais motif de disqualification. C'est la France aussi qui soutient et arme les terroristes en Syrie en éloignant la solution. C'est donc la France qui représente une menace à la paix dans cette région, qui lui est étrangère, dont la participation est superflue, voire problématique, par ses accointances douteuses ! Elle persiste encore, à reconnaître un CNS, issu du néant, sans ancrage et sans élection, comme «le seul représentant légitime du peuple syrien». Quel cynisme !

Surprise de taille, au même moment, elle 'perd' une de ses colonies, la Polynésie, par un vote de l'assemblée générale de l'ONU qui l'inscrit territoire à décoloniser par une résolution présentée par trois minuscules pays - affirmant «le droit inaliénable de la population de la Polynésie française à l'autodétermination et à l'indépendance». Elle crie maintenant à «l'ingérence flagrante... un détournement des objectifs que les Nations Unies se sont fixées en matière de décolonisation» (rien que ça ?) alors qu'elle ne cesse de s'immiscer dans les affaires des autres peuples, en s'employant à choisir à leur place, tels la Côte d'Ivoire, la Libye, le Mali, la Syrie est bien d'autres ! Finalement, cela n'arrive pas qu'aux autres. La France se rend compte, à ses dépens, qu'elle ne vaut pas grand-chose sur la scène internationale.

Le front 'Ennosra' qui constitue le groupe «djihadiste», composé de wahabo-takfirionistes, le plus puissant de Syrie semble en débâcle, selon les derniers développements sur le terrain militaire, sous les coups de boutoir de l'armée syrienne et/ou en s'entre-tuant suite à des conflits intestins et sur le terrain politique en déchéance puisqu'il vient d'être classé désormais, perfidement, par son parrain, groupe «terroriste» après avoir misé sans succès sur lui en lui «déléguant» sa sale besogne par le truchement d'une «opposition syrienne à l'étranger» fragmentée, aux intérêts antinomiques.

Les Américains, qui ne visent que leurs intérêts, y verraient certainement d'un bon œil l'armée syrienne la débarrasser de toute cette racaille au risque de les voir retourner dans leurs pays poursuivre leurs méfaits. Les services européens de sécurité demandent même l'aide des services syriens pour les identifier, d'autant que le ministre allemand de l'Intérieur reconnaît l'existence d'environ 700 terroristes. La Syrie avait, en effet, présenté à l'ONU une liste de terroristes, issues de 28 pays (dont EU et Européens), actifs en Syrie. Ces terroristes ne peuvent être traqués sans une coordination étroite avec, surtout, les services syriens, libanais et iraniens.

A Al Qseir, dans la banlieue de Homs près de la frontière libanaise et à 15 km de Homs, est considéré point hautement stratégique pour les américano-sionistes - par sa position de carrefour et importante porte d'entrée des groupes armés et des armes venant de l'étranger - pour envahir Damas, est finalement sur le point de tomber entre les mains de l'armée syrienne ainsi que 36 villages situés dans sa banlieue. Toutes les voies d'approvisionnements d'«Ennosra» seraient coupées. Le député libanais, Assam Ghansou, a confié à «Al Nachra» que des dizaines d'officiers français, britanniques, belges, hollandais, qatariens auraient été capturés. Ne reste important, selon lui, que la libération de l'aéroport Al Zabgha qui permettra d'annoncer zones sûres les frontières syro-libanaises. La chute d'Al Qseir sera un tournant décisif de la guerre; un coup rude à l'axe wahabo-takfiro-occidentalo-sioniste.

Du coup, le Conseil national syrien appelle à une réunion urgente de la Ligue arabe pour arrêter cette «tentative de faire disparaître la ville et ses habitants de la carte» suivie de cris d'or-

fraie des commanditaires dont les EU qui «condamnent» l'assaut de l'armée syrienne pour libérer cette ville. Ce qu'ils autorisent chez eux, ils le dénie à la Syrie. De la fantaisie ? On parle aussi de «nettoyage» par ratissages, depuis quelques semaines, des zones et autres banlieues de Damas, d'Idleb, de Lattaquié, d'Alep, de Deir Ezzor, de Daraa et de Hama essentiellement - beaucoup sont déjà sous leur contrôle - où l'on rapporte des centaines de tués par jour parmi les groupes armés composites pour la plupart des mercenaires étrangers et ce, sans possibilités d'être approvisionnés, remplacés ou renforcés. Un enfer où il ne reste que la mort ou, avec chance, la fuite ou la reddition. Cette dernière, qui est considérée trahison, a pour réponse l'exécution immédiate par les pairs. Cependant, devant la mort certaine, des milliers ont choisi de se rendre.

Cette bataille d'Al Qseir précipitera, sans aucun doute la tenue de cette Conférence que les analystes syriens assurent qu'elle sortira avec un résultat en deçà de ce qui est programmé par les autorités syriennes.

Forcément ! Selon les observateurs, l'armée syrienne, majoritairement sunnite, qui a une doctrine et l'expérience, aidés par les forces de «défense nationale», procède par intelligence, discernement, méthode et patience : informations, étude, stratégie, contre stratégie, tactiques, contre-tactique, offensive contre-offensive contrairement à la horde mercenaire, hétéroclite, indisciplinée, sans conviction, qui répond par les assassinats de civils, le lancement des obus sur les villes, les attaques des concentrations de personnes par des voitures piégées, les destructions des infrastructures économiques, sociales et culturelles, les attentats-suicides, l'éviscération des cadavres, les kidnappings dont des vieillards armés pour les utiliser sûrement comme monnaie d'échange, l'embrigadement des enfants. Ils s'autorisent aussi de décréter le «Djihad sexuel» (forme de prostitution), de rendre licite le viol et le vol. Les planificateurs de cette conquête de la Syrie doivent être atteints d'une grave déchéance mentale pour engager et compter sur ces barbares-là !

Dans ces situations, la guerre contre la Syrie ne peut que toucher à sa fin, en faveur de la Syrie, au regard de la débâcle qui règne dans leurs rangs d'une part et de la fébrilité et l'agitation sur le plan diplomatique qui saisit les États impliqués d'autre part. Cette certitude se vérifie d'abord par les incontestables succès de l'armée syrienne, ensuite par le «coup de grâce» porté suite à l'acquisition récente par la Syrie de moyens de défense redoutables - tels les S300 et les nouveaux missiles de pointe, solmer, du type 'Yakhont', des antinavires équipés de radars sophistiqués - qui ont ôté tout espoir de poursuivre la guerre encore moins de la gagner ! Le tout pris en tenaille par une armada de navires de guerre russes dont 12, au moins, ont accosté récemment au port Tartus. Ceci a fait réagir de façon curieuse le général Martin Dempsey, chef de l'état-major interarmes américain, qui estime que cela «risquait d'encourager l'armée régulière syrienne et de prolonger le conflit» (?). Plutôt mettre fin aux provocations si l'on se réfère à Nick Brown, rédacteur en chef de la revue IHS Jane's, qui fait autorité en matière de défense, qui affirme que ces missiles sont «difficiles à détecter et encore plus difficiles à abattre... [qu'ils sont] de taille pour tenir les bâtiments de guerre à distance des rivages syriens». L'intention cachée est révélée par d'autres responsables US qui pensent que ces engins «empêchent un blocus maritime de la Syrie et bloquent toutes possibilités de ravitaillement des groupes armés via la mer». La dissonance, toutefois, vient du secrétaire américain à la Défense Chuck Hagel qui a déclaré que les États-Unis allaient «continuer à discuter avec la Russie» et que les deux pays «ont un intérêt commun à empêcher une guerre régionale potentiellement explosive».

Les autres éléments qui ont accéléré les choses vers leurs fins sont notamment le raid israélien qui a eu pour conséquence un effet inverse de celui projeté; une aggravation de la «sécurité» d'Israël par l'ouverture du front du Golan - auquel adhère l'Irak avec l'annonce, par le conseiller de Maliki, Heydar Al Lami, de la création de comités pour la libération de ses hauteurs occupées par les sionistes - la fourniture d'armes plus sophistiquées au redoutable Hezbollah et, enfin, la sortie fortuite de Carla Del Ponte qui a démolit l'argument de l'utilisation, par l'armée syrienne, des armes chimiques

Une lecture politique de ce qui se déroule actuellement en Syrie montre un bouleversement des données, des visions et des objectifs, mais également un effondrement visible des projets et espérances des agresseurs.

qui allait justifier une intervention militaire extérieure. C'est les groupes armés, que soutient l'Occident, qui l'ont utilisé affirme-t-elle, sans ambages, après enquête.

La dernière menace d'Israël d'user d'un autre raid sur la Syrie a non seulement reçu déjà la mise en garde ferme de la Russie, mais fait réagir l'ex-chef du renseignement sioniste, Amos Yadlin, qui a mis en doute le succès des raids prochains en affirmant que «cette entreprise ne peut être couronnée... de succès vu les tensions que créerait une telle campagne... et les réactions que le camp d'en face manifesterait» ajoutant que «les S300 sont capables de viser les avions israéliens à des dizaines de kilomètres». Selon 'Haaretz', une autorité militaire aurait confié qu'Israël a «sous-estimé la puissance militaire du régime syrien et l'attitude à suivre fait toujours débat au sein de la hiérarchie militaire». Il faut toutefois rester sur vigilant avec cet Israël connu pour sa vilénie et ses coups tordus !

On «réfléchit» même à un ultime (?) stratagème qui consiste en l'envoi de «Casques bleus» afin, dit-on, de «rassurer certains groupes ethniques» et «aider à stabiliser le pays», alors que ce genre de force ne se déploie qu'en cas d'accord de paix d'une part et lorsqu'il y a conflit entre groupes ethniques d'autre part ; ce qui loin d'être le cas en Syrie contrairement à la propagande de l'Occident ! Et puis, le monde connaît maintenant le rôle des «Casques bleus» de l'ONU... des espions déguisés onusiens pour la plupart !

Rien n'y fera. Tout est fini. Il n'y aura plus d'hégémonie américaine sur la région ni de supériorité sioniste. Le multilatéralisme est désormais établi. Le couplet monotone rabâché à la nausée «communauté internationale» ne prendra plus, l'attrape-nigaud «Ligue des États arabes» ne piégera et ne trompera plus. Nous verrons que le monde reconnaîtra, l'héroïsme, les sacrifices et la résistance du modeste peuple syrien face à la puissante alliance qui voulait le sacrifier pour l'intérêt et la suprématie. L'écrivain et philosophe russe, proche de Poutine, Alexander Prokhanov fait cette remarque d'importance «ceux qui ne veulent pas voir l'occupation rampante de la planète par les Américains feraient bien d'observer la Syrie et le rôle qu'y joue l'Occident» ('hebdo.ch', du 16 mai 2013).

Terminons par un extrait de l'entretien donné, par Bachar al-Assad, au journal argentin 'Clarín' qui nous renseigne sur les principes qu'il ne faudra pas toucher et sur des faits qui battent en brèche les versions tronquées occidentales: «Je ne sais pas si Kerry ou les autres ont reçu un pouvoir du peuple syrien pour parler en son nom, à savoir, qui devrait partir et qui devrait rester. Cela sera déterminé par le peuple syrien par les élections... la présence d'observateurs est une décision nationale». Sur le terrorisme, il a déclaré «soyons clairs... il y a confusion dans le monde entre la politique et la solution au terrorisme. Ils estiment qu'une conférence politique peut arrêter le terrorisme sur le terrain. C'est irréel». Sur les armes chimiques et les accusations, il explique ainsi «ces déclarations de nos ennemis... changent tous les jours. Les armes chimiques sont des armes de destruction massive. Ils disent que nous les avons utilisés dans des zones résidentielles. Si je vous dis qu'une bombe nucléaire a été larguée sur la banlieue et qu'il a dix ou vingt personnes victimes, vous allez me croire ? L'utilisation des armes chimiques dans les zones résidentielles signifie... des dizaines de milliers de personnes tuées en quelques minutes. Qui pourrait cacher une telle chose ?». On comprend, en effet, pourquoi les Américains corrigent l'accusation en disant, maintenant, «en petite dose» à défaut de se renier.

Dans peu de temps, il ne restera que les stigmates et les ondes d'une guerre psychomédiatique sans précédent, perfide, mensongère et vengeresse qui nourriront, durablement, plus de haine surtout pour les États compromis dans cette guerre injuste et prédatrice. Une haine, bien sûr envers tous ces pseudos politiques, ces pseudos journalistes ou chroniqueurs avec leurs médias-mensonges, ces pseudos organisations dites des «droits de l'homme», ces pseudos philanthropes qui font passer ces assassins, ces gueux, ces lâches, ces ignorants, ces obscurantistes, ces dégénérés pour des vertueux ou de «bons samaritains», des épris de justice, de paix et de liberté.

Premier choc en Tunisie

La Tunisie a résisté au premier choc. Mais l'épreuve sera longue pour vaincre le mythe et consacrer la victoire définitive de la raison en politique.



Par **Abed Charef**

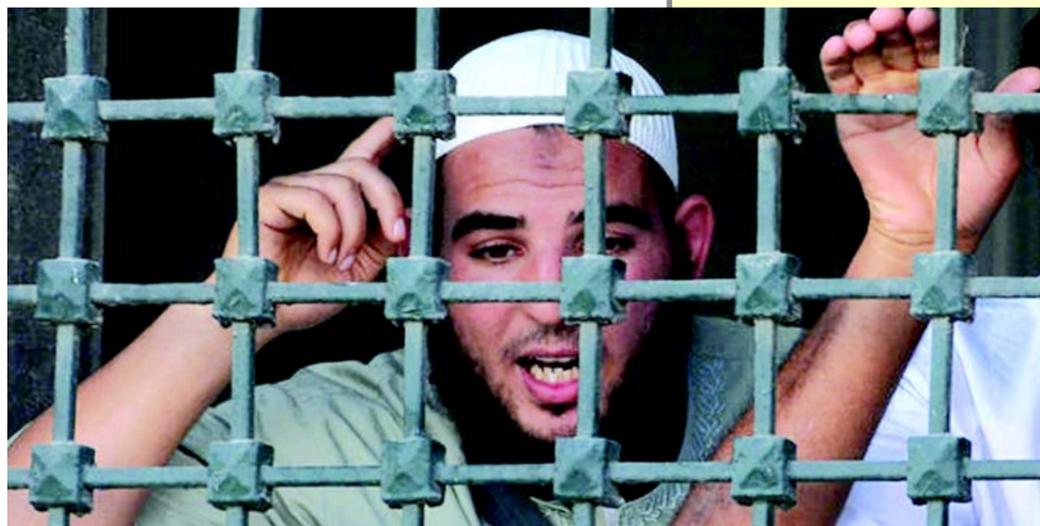
Ça bouge en Tunisie. Sur plusieurs fronts. Et ça bouge dans le bon sens, si l'on ne considère que le reflux social a atteint sa limite, et que le pays a réussi à contenir le reflux idéologique enregistré depuis la chute de ben Ali. La Tunisie a donc résisté à la vague de fond islamiste, elle a réussi à maintenir un consensus autour de quelques idées de base, sans pour autant déboucher sur une opposition frontale entre les institutions et les islamistes. Elle a, pour le moment, évité le pire de l'expérience algérienne.

Cette évolution a été facilitée par plusieurs facteurs. En premier lieu, la fragmentation du courant islamiste. Contrairement à l'Algérie où le FIS avait réussi à fédérer de larges courants, totalement antagoniques, la Tunisie a rapidement vécu une fracture entre Ennahdha, qui se veut un parti de gestion, et Ansar Echa-

riaa (Partisans de la charia), organisation salafiste de rupture, prônant un islam intégral, n'admettant aucune sorte de compromis. Et c'est Ennahdha qui a la charge, aujourd'hui, de combattre les dérives de Ansar Echariaa.

La confrontation a débuté cette semaine, avec le congrès que les salafistes voulaient organiser à tout prix, y compris sans l'aval de l'administration. Dans le discours de ce mouvement, on retrouvait certains slogans connus en Algérie, comme par exemple celui selon lequel un parti de Dieu n'a pas besoin de respecter les procédures administratives. Mais le premier ministre Ali Laarayedh, lui aussi islamiste, qui a passé de longues années en prison sous

Ben Ali, n'a pas la même vision de la légalité. Il a interdit le rassemblement des salafistes, qu'il a qualifiés de « terroristes », et a engagé un bras de fer. Les affrontements ont fait un mort, et risquent de creuser un fossé définitif entre Ennahdha et les autres courants plus radicaux. Dans le même temps, une dynamique de surenchère guette les uns et les autres. Ennahdha est contraint de montrer son aptitude à gouverner, donc à faire respecter la loi. Aucun compromis n'est possible envers les salafistes. Ceux-ci sont également tentés par une radicalisation dans l'autre sens. Il n'est pas exclu qu'un courant salafiste bascule dans le jihadisme, pour rejoindre symboliquement les groupes armés qui se sont retranchés dans le Djebel Chaambi, près de la frontière algérienne. Ennahdha sera alors contraint de consolider



Bien au contraire, ils sortent renforcés de l'épreuve, car leur intervention éventuelle face aux jihadistes et aux salafistes sera appuyé par un large consensus national.

Sur un autre front, la mutation en Tunisie a également commencé sur le terrain des mœurs. Avec ce premier scandale auquel est mêlé Rafik Abdesselam, ancien ministre tunisien des affaires étrangères et gendre du chef du mouvement islamiste Ennahda. M. Abdesselam sera poursuivi dans une affaire, celle du She-raton Gate, dans lequel on retrouve le cocktail traditionnel argent, pouvoir et sexe. Selon des documents publiés par des opposants, l'ancien ministre aurait séjourné dans un luxueux hôtel de Tunis, aux frais de l'Etat tunisien, en ayant recours à une formule opaque de facturation, pour des soirées sulfureuses. Il aurait également reçu, de ma-

nière illégale, des fonds provenant d'entrepreneurs chinois. En attendant ce que décidera la justice, le ministère public a franchi un premier pas. Il a engagé des poursuites contre l'ancien ministre des affaires étrangères pour abus de confiance, recel d'abus de biens sociaux et corruption.

D'une manière ou d'une autre, ces affaires permettent d'engager un mouvement, celui de désacraliser l'islamisme politique. Derrière un discours religieux, promettant un monde parfait, qui réussit souvent à abuser de larges franges de la société, les dirigeants islamistes ont des comportements d'une extrême banalité, comportant aussi bien la corruption que la liberté des mœurs. Pour le simple citoyen, qui veut trouver en chaque responsable un modèle de moralité et d'exemplarité, l'illusion peut durer longtemps. Elle ne se dissipe que quand le mythe s'effondre, pour laisser place à une demande rationnelle, celle de l'établissement de règles de gestions transparentes, seul moyen de moraliser la vie publique et de lutter contre la corruption de manière efficace.

LA CHRONIQUE DU BLENDARD



Paris : Akram Belkaïd

Monde arabe : le droit aux droits plutôt que le désenchantement

Le drame syrien, l'incertitude politique en Egypte, le chaos libyen et les violences des salafistes en Tunisie donnent du grain à moudre à celles et ceux qui considèrent que le monde arabe est en pleine régression depuis les événements de 2011. Il est pratiquement impossible de parler de Printemps arabe sans provoquer en retour des commentaires acerbes et des répliques où il est question d'hiver ou de glaciation islamiste. Et il n'y a plus qu'en Tunisie et en Egypte où l'on continue encore à parler de révolution pour désigner les chutes de Ben Ali et de Moubarak. Ailleurs, on dirait que c'est à peine si l'on se souvient de la manière enthousiaste dont avaient été salués les soulèvements populaires.

On parle donc de désenchantement, de déception et même d'échec. Quelques charlatans en mal de médiati-

des exceptions alors qu'ils ne font que différer les inévitables explosions sociales qui les guettent. Pour autant, il convient de rappeler certaines choses afin de faire raison garder. D'abord, l'histoire n'est pas une connexion à haut débit et il n'existe pas de révolution de type ADSL. A ce sujet, faut-il répéter, encore et encore, que les changements politiques s'inscrivent dans le temps long. Que, par exemple, la Révolution française a été suivie par des épisodes peu glorieux et qu'il a fallu plus d'un siècle pour que la France s'installe dans un régime républicain durable. On peut même considérer que ce pays ne s'est arrêté à la démocratie qu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale voire même en 1981 quand la gauche a définitivement accepté de respecter les institutions de la V^e République (laquelle a d'ailleurs connu au moins une tentative de coup d'Etat militaire...). En clair, les transitions politiques courtes et heureuses n'existent pas.

Ensuite, il est important de comprendre que le découragement est dangereux. C'est lui qui amène au pouvoir les sauveurs habillés du costume d'hommes providentiels et qui se transforment très vite en tyrans. Ce n'est pas parce que la route se rétrécit qu'il ne faut plus penser au but du voyage. Il est ainsi malheureux de revoir réapparaître des discours sur la prétendue incapacité des Arabes, ou des musulmans, à vivre en démocratie. Il est triste de voir que c'est un discours désabusé pour ne pas dire cynique qui a pris le dessus. Or, c'est le moment où jamais de continuer à réclamer son dû et de défendre des idéaux de liberté et de dignité comme le font les activistes tunisiens et égyptiens qui, eux au moins, continuent d'y croire. Le renoncement est tel que même le terme démocratie provoque des grincements de dents. Il est vrai que l'Occident ne facilite pas les choses lui qui aide en Syrie ceux qu'il bombarde au Mali et en Afghanistan, cela, bien sûr, au nom de la démocratie...

Parlons alors, comme le proposent de nombreux intellectuels du Sud, de « droit aux droits ». Al-Haq lil houquou... Ne relâchons pas la pression pour le réclamer et défendons l'idée qu'aucune circonstance, fut-elle exceptionnelle, ne peut priver les peuples de leurs droits les plus élémentaires, lesquels ne se résument pas uniquement à celui de manger comme le disait en son temps Jacques Chirac aux Tunisiens... Oublions donc un peu la démocratie, ses limites et, surtout, la manière dont elle est dévoyée dans nos pays avec ses fausses joutes électorales et son formalisme parlementaire qui ne sert à rien si ce n'est à servir de chambre d'enregistrement. Quelle que soit la formation politique qui s'installe au pouvoir, parlons d'Etat de droit, de neutralité de la justice, d'institutions indépendantes du pouvoir exécutif, de contre-pouvoirs systématiques à toute autorité publique. Et, puisque la période est propice au bouillonnement intellectuel, ne différons aucun débat et n'ayons pas peur d'aborder les questions qui fâchent à l'image du droit à choisir sa religion ou sa sexualité. En un mot, il serait dommage que l'ébullition née du Printemps arabe retombe brutalement parce que l'histoire refuse d'accélérer le pas.

sation affirment même que l'affaire ne serait finalement, pardon pour ce terme, qu'une « cocufication » des naïfs qui ont cru que le monde arabe s'ébrouait en sortant enfin de la longue période de léthargie qui avait suivi les indépendances. Ne parlons pas non plus des adeptes de la théorie du complot qui nous assurent que le Qatar, confetti dont la superficie est égale à la Corse et dont on serait bien en peine de citer ne serait-ce qu'un stratège politique de renom, serait à la manœuvre d'une gigantesque manipulation encore plus tortueuse qu'une intrigue de Dan Brown...

Dans le même temps, quelques personnalités qui s'étaient largement compromises avec les dictateurs déchus en profitent pour refaire leur réapparition. L'air de rien, ils jouent leur petite partition, laissant entendre que, finalement, les choses n'étaient pas si mauvaises sous Ben Ali ou Moubarak et que le monde aurait mieux fait de les prendre au sérieux quand ils affirmaient que c'est Al Qaeda qui entretenait l'agitation à Sidi Bouzid ou sur la place Tahrir. De même, les intellectuels, ou considérés ainsi, qui ne pipaient mot hier pour défendre les droits de l'homme dans leurs pays, se révèlent être aujourd'hui les plus grands adversaires médiatiques des islamistes.

Bien entendu, il n'est pas question de nier la réalité. Oui, le monde arabe va mal. Résurgence de la violence islamiste, conflits confessionnels entre sunnites et chiïtes, graves difficultés économiques : le panorama est des plus sombres et cela vaut aussi pour les pays qui se prétendent être

Lundi 22 avril 2013 restera dans l'histoire de l'Administration publique du pays une journée mémorable pour les fonctionnaires (surtout ceux nommés par décret exécutif donc jetables à merci). Un directeur central de wilaya, connu pour sa probité et son acharnement au travail " bien fait et à temps " tout au long d'une carrière déjà assez longue, parsemée de responsabilités, met fin à sa vie dans son bureau, juste après avoir assisté à une réunion avec d'autres responsables. Le stress ? La masse de travail ? Trop de projets à gérer ? Trop de problèmes à résoudre en urgence ? La retraite pour bientôt ? L'humiliation publique par un supérieur hiérarchique ? On ne sait au juste, mais certainement de tout un peu, un peu de tout...



Les nouveaux «monstres» !

Médiatic



Par Belkacem Ahcene-Djaballah

Mercredi 1^{er} mai 2013 restera dans l'histoire du football (et du sport) algérien une journée mémorable pour les citoyens et les sportifs. Ce jour-là, fête du Travail, c'est aussi la finale de la Coupe d'Algérie de football, au stade du 5 juillet de la Capitale, entre deux grands clubs algériens, «ennemis intimes» depuis des décennies.

Le Président de la République, malade et hospitalisé en France, est absent, et c'est le Premier ministre, A. Sellal, qui le remplace. A la tribune présidentielle, tous les «décideurs» sont venus. Ils sont tous là. Les grands, les petits et les moyens, les médiatiques, les médiatisés et les anonymes. Tous les «pouvoirs» : l'officiel, l'officieux, le réel, le surréel, le virtuel, le profond... Dans les tribunes, plus de 60 000 spectateurs... de «presque partout», de tout le pays et même de l'étranger, les deux clubs ne laissant insensible personne. L'Algérie, d'ici et d'ailleurs, est en haleine devant le «petit «écran»...

Après les big-bisous lors des présentations habituelles, le match se déroule dans une ambiance populaire. C'est la fête.

Un incontestable but de l'Usma. Un gardien de but de l'Usma époustoufflant. Un arbitrage mené avec brio et sans fautes. Un public qui applaudit. Presque aucun incident. Pour une fois !

Devant plus de 60 000 spectateurs ou bien plus, devant les caméras des télévisions, ne voilà-t-il pas, patatras ! que les joueurs du Mouloudia, titulaires et remplaçants, l'entraîneur, les dirigeants, le soigneur, le staff médical... «zappent» la tribune officielle (pour une cérémonie protocolaire qui se déroule, immuable, depuis des décennies et comme cela se fait ainsi dans le monde entier) et regagnent les vestiaires, laissant notre Premier ministre, réputé pour son flegme, sidéré par un tel comportement de gens sourds (et, semble-t-il, pour certains, peu accueillants) aux supplications des «en-

voyés spéciaux» : un ministre de la République... et un conseiller du Premier ministre. Du lourd !

Seuls les éléments de l'Usma se plient au protocole habituel pour le plus grand plaisir des supporteurs et des téléspectateurs. La joie des vainqueurs et des supporteurs (y compris ceux du Mouloudia, pour la plupart «moitié-moitié»), a, heureusement, vite effacé, pour un petit temps, la «honte» (enregistrée en direct, presque de la «mondovision») et la colère des citoyens. Une colère d'autant plus légitime qu'on avait, juste avant, appris que le Mca avait reçu un «gros» chèque, récompensant l'accession à la finale... tout en sachant que l'équipe était désormais «subventionnée» par notre si «généreuse» Sonatrach.

On ne sait pas encore, de manière précise, ce qui s'est réellement passé ici et là (on espère beaucoup en les enquêtes menées), mais ce qui est certain, c'est que le drame de Mascara d'un côté et le «spectacle» du 5 Juillet de l'autre sont venus re-reposer, de manière tragique pour le premier et violente pour le second, moult problématiques : Le rapport Décideur-Subalterne au sein de la Haute Administration. Le rapport Pouvoir (s) - Football. Ainsi que plusieurs interrogations : sur les «favoritismes» bureaucratiques. Sur la violence entretenue, rarement involontairement, par les détenteurs des rênes de la décision (les «Chefs», les «parrains» et autres «patrons»). Et, enfin, celle, la plus importante, de la violence «déléguée» par des «décideurs» ou des «parrains» ou des «appareils» soit à leurs «bombardiers», soit à leurs «voyous», soit à leurs «soldats» qui, eux-mêmes, ont leurs «hommes de main»... qui se mettent, à partir d'un moment T d'exercice du «pouvoir», à agir en potentats et en satrapes. Les nouveaux monstres !

En cas de pépin, la suite est assez «drôle» (sic !). Chacun, dans le premier cas comme dans l'autre, pénétré de regrets (re-sic !), accuse l'autre ou le «haut» ou cherche à esquiver la désapprobation (populaire) et l'opprobre (médiatique). Chacun essaie de faire passer son comportement d'«enfant gâté» de la République (Présidence !? Lobbies !? Groupes de pression émanant du pouvoir «profond» !? Puissances ou entreprises étrangères !? et, que sais-je encore),

pour des errements, donc pardonnables. «Maken Oualou !», «C'est pas moi, c'est l'autre»... ou, pour un acte dicté (toujours par allusion) par une hiérarchie ou une source, certes bien réelle, mais bien souvent invisible ou intouchable ou invérifiable. Ici, ce sont surtout des prénoms qui sont utilisés pour «faire passer les messages». Ça fait plus intime donc plus efficace : cela va de Saïd à Tewfik en passant par Abdelghani, Chakib et Abdelaziz. Ce dernier, un peu moins ! Trop risqué et utilisé uniquement pour les grandes occasions... politiques. Ce sont aussi des appareils : Drs, «Services» et j'en passe. Par le passé, on avait, côté personnes, Kasdi, El Hadi, Mohamed Chérif, Halima, Hocine, ... Vrai, faux ? Info ou intox ? Tous ceux, hommes et appareils, qui ne peuvent pas démentir publiquement. Du n'importe quoi !? Mais, hélas, c'est ce qui passe le mieux dans un pays où l'autorité ressemble de plus en plus à un gruyère ouvert à tous les vents, à toutes les rumeurs et à toutes les arnaques.

Tout en pensant que la «rahma» (au départ une action de simple compréhension d'une faute, transformée peu à peu en «réconciliation» et en «pardon total», et action désormais institutionnalisée et entrée dans les mœurs sociales et politiques) qui va venir au secours du coupable pour alléger ou esquiver les sanctions prévues par la réglementation (déjà mille une fois violée) ou par la loi (déjà mille et une fois contournée ou ignorée).

Des explications ont été fournies, plus ou moins claires. Des sanctions sont tombées, plus ou moins sévères, ou vont l'être. Le problème n'est plus là, les dégâts (physiques et/ou immatériels) irréparables ayant déjà été causés.

Le problème se situe au sein de cette nouvelle (et dominatrice) forme originale (re-re-sic !) de gouvernance des choses de la vie publique, forme née ailleurs, mais adaptée à nos mœurs et coutumes : Maken Oualou, Ma 'Alich, Mektoub, Ouach Fiha, Ouassaâ Qalbek, Dir

Errahma fi Qalbek, ... doublés de cette manie que même les journalistes les plus avertis ont, en acceptant de pardonner (ou de ne pas trop parler des fautes commises) aux «petits» tant que les «grands» n'ont pas «rendu compte» de leurs méfaits. Les fautes et les crimes des grands de ce monde devraient-ils donc excuser tous ceux des autres ? Alors qu'il est plus simple d'attaquer les deux mauvais génies en même temps, d'autant que l'un est largement produit par l'autre, cet autre étant, à partir d'un certain moment

On ne sait pas encore, de manière précise, ce qui s'est réellement passé ici et là (on espère beaucoup en les enquêtes menées), mais ce qui est certain, c'est que le drame de Mascara d'un côté et le «spectacle» du 5 Juillet de l'autre sont venus re-reposer, de manière tragique pour le premier et violente pour le second, moult problématiques : Le rapport Décideur-Subalterne au sein de la Haute Administration. Le rapport Pouvoir (s) - Football. Ainsi que plusieurs interrogations : sur les «favoritismes» bureaucratiques.

de la tragédie en cours, l'élément vital.

On a vu, paraît-il, par le passé, des «fins» dramatiques de parcours de vie de cadres «pressés» et opprésés par leur hiérarchie. On a vu des clubs de sports, de foot en particulier (sport ramenant les foules et l'argent), pris en mains (ou confiés à), sans contrôle, ni habilitation par des maffieux pourtant connus de tous, certains ayant utilisé, dit-on, l'argent de travailleurs... pour devenir riches et, de surcroît, dans la foulée, devenir «élus du peuple» ou aidant certains, en ramenant les masses de supporteurs, cette «foule solitaire», à devenir «représentants du peuple». Echkarra !

Il faut sanctionner l'un pour contrer ou punir l'autre, les deux se nourrissant l'un de l'autre. Sans cela, rien n'arrêtera la prédation menée ou entretenue par les «parrains» d'«en haut» et les méfaits des «bombardiers», des «voyous» et des autres «chouakra» d'«en bas».

Ça y est, chers lecteurs, mon fils lycéen de première année secondaire est en vacances d'été mai malheureusement en plein milieu du printemps !

Des vacances ! Pour quels labeurs ?

Par Mohammed Beghdad

Il est au repos depuis exactement le jeudi 16 mai à l'issue des compositions du dernier trimestre expédiées à la célérité de la lumière en cinq jours. En un quart de tour, la plupart des lycées du pays se sont donc vidés de leurs élèves tous niveaux confondus au grand dam des parents et à la grande satisfaction des responsables qui vont empiler une fois de plus une nouvelle belle couche, comme c'est la tradition, en mettant l'accent sur la totale réussite dont le grand mérite revient aux réformes entreprises et en poussant, comme c'est la coutume habituelle, la caricature jusqu'à nous ressasser sans cesse les progrès légendaires de l'école algérienne.

Quant à ces milliers d'associations de parents d'élèves, elles rasant les murs au moment où on a besoin de leur présence, en jouant parfaitement le rôle du mort. Elles ne réapparaissent pour la majorité d'entre-elles que lors des grandes occasions avec costumes et cravates aux cérémonies de distribution des prix aux côtés des responsables en vantant à tout-va les vacances tant méritées après une dure année de labeur. En tous les cas, je ne me rappelle pas avoir reçu en tant que parent d'élève la moindre invitation depuis une assez bonne décennie à y assister à leurs assemblées générales comme le disent clairement tous les statuts. C'est comme si on voudrait éviter les observations et les remarques désobligeantes des parents et où tout doit être peint en rose. D'ailleurs on ignore comment leurs bureaux se sont-ils renouvelés en l'absence des parents si ce n'est en catimini avec une sélection en amont ou comment se sont-elles mises en conformité avec la nouvelle loi sur les associations ?

Pourtant sur le portail internet du ministère de l'intérieur [1], leur nombre, à la date du 31 décembre 2011, est exactement de 14891 sur tout le territoire national juste derrière les associations religieuses et sportives, soit aux alentours de 16 % sur le total des associations locales agréées. Mais leur silence est très pesant et suspect en même temps. Le doute vous envahit en ne sachant pas si elles militent pour l'intérêt et la progression des élèves ou pour leur régression. On devrait plutôt distribuer des blâmes à notre école en s'interrogeant si on avance comme on nous le miroite ou si on recule comme le montre cruellement la réalité sur le terrain. Cela fait marrer quand on lit sur les colonnes des médias que le ministère de l'éducation met en garde les établissements scolaires contre l'avancement des dates des examens de fin d'année en fixant même le 19 mai comme la date limite inférieure du début des compositions pour tous les établissements. Cela constitue un véritable affront que de ne pas se soumettre aux directives du ministère. Personne ne sait pas si ces catastrophes pédagogiques sont signalées par les académies à leur tutelle car on n'a aucun écho de ces dérives ni à la une de l'Entv ou dans la presse écrite ni sur les sanctions promises à l'encontre des fautifs, comme s'il s'agissait de faits isolés. Cela démontre de façon la plus flagrante que les choses sont gérées au jour le jour sans aucune programmation. La politique du court terme continue inlassablement son chemin.

Plus on s'en débarrasse des élèves et plus on est tranquille semble la solution idoine pour ces « éducateurs » des temps nouveaux qui n'hésitent pas à enfoncer encore plus l'école algérienne. Comme la prochaine rentrée des classes se ferait vraisemblablement le dimanche 8 ou le 15 septembre et tout en connaissant le fonctionnement et les traditions néfastes sur l'école algérienne, les cours ne vont certainement débiter « douga douga » qu'une grosse semaine plus tard. Si on fait les comptes, mon fils va prendre au moins 4 mois de vacances ! Le trimestre d'enseignement se réduit fatalement au moins de sa moitié.

Puisqu'on a l'habitude pour des raisons historiques de regarder au nord vers la France, allons voir ce qui se fait chez elle en visitant le site de son ministère de l'éducation [2]. On découvre qu'on ne parle nullement de rentrée des vacances et de départ en vacances mais de reprise et de fin des cours. Pour cette année, la fin des cours est programmée pour le samedi 6 juillet alors que la reprise des cours est fixée pour le lundi 3 septembre. C.-à-d. plus d'un mois et demi après les nôtres ! Le même site gouvernemental précise que les élèves qui n'ont pas cours le samedi 6 juillet sont en congés la veille mais après avoir assisté

aux ultimes cours. On enregistre également que le ministère de ce pays se préoccupe de l'insignifiant rattrapage d'une négligeable demi-journée de cours. On discerne clairement que contrairement à notre système éducatif, c'est l'acquisition du savoir qui prime en premier lieu. Les cours reprennent après les examens tandis que chez nous, ils sont significatifs de départ en vacances. Chez soi, on pense d'abord aux notes et exclusivement aux notes sans se soucier guère des connaissances acquises tronquées de leur incontestable sève.

Je ne voudrais pas être déçu davantage en soulignant que dans le pays, on continue de discuter, sans aucun état d'âme, du seuil des cours effectués, la fameuse « 3ataba » [3] qui est devenue une équation incontournable dans le système éducatif algérien et sans doute le mot-clé le plus cité parmi les élèves de terminales et les responsables du secteur en chaque fin d'année scolaire. Soulignons qu'en France, qui notons-le au passage n'est d'ailleurs pas une référence en la matière comparativement aux pays scandinaves, les épreuves du baccalauréat ne débuteront que 15 jours plus tard par rapport au nôtre. Il n'est question, chez eux, ni de « 3ataba » ni d'objectifs non atteints. Tout est programmé pour assurer tous les enseignements préparés par les experts de l'éducation. Par ailleurs, on ne peut que se poser la question sur les réels pourcentages des autres programmes qui n'ont pas été achevés depuis la nuit des temps surtout lorsqu'on sait que les élèves des premières et secondes années secondaires ont déjà été lâchés dans la nature. On continue la descente vertigineuse aux enfers. Tous ces programmes inachevés au lycée ramènent à l'université des flots d'étudiants avec énormément de lacunes où un étudiant de première année scientifiques ne saurait résoudre une simple intégrale. Il n'est nullement question ici d'imputer ces déficiences aux étudiants mais au système qui s'est érigé en maître absolu qui ne permet aucune opposition. La responsabilité est absolument partagée par tous les acteurs du secteur. Et l'accumulation des insuffisances s'entasse davantage pour le pauvre étudiant dont le niveau baisse infernalement. Au lieu que le nivellement des compétences se fasse par le haut, c'est dommage qu'il n'arrête de s'accrocher vers le bas.

Au fait pour la meilleure université du pays, les cours du premier semestre ne débuteraient que vers mi ou fin octobre, au moins pire vers mi-novembre nonobstant les cités universitaires qui n'ouvrent généralement leurs portes que vers la mi-octobre et les restos universitaires bien plus tard.

Pour ceux qui ne le savent pas, le cursus du LMD prévoit un semestre de 15 semaines de cours et une semaine consacrée aux examens. Faites le compte et vous verrez que jamais au grand jamais l'enseignement supérieur ne pourrait assurer cette norme pédagogique dans les conditions de gestions actuelles. Si l'on arrive déjà aux deux tiers des programmes, on ne peut que se féliciter de la prouesse réalisée. On va donc naturellement chevaucher sur le second semestre sans omettre de signaler la semaine bloquée des examens de rattrapage du premier semestre qui ne vont pas se faire à la fin des journées des cours mais vont s'effectuer en lieu et place des séances de ce malmené deuxième semestre.

Ah ! Cette sacrée semaine bloquée qui est une merveilleuse trouvaille de l'université algérienne où les étudiants revendiquent même à suspendre les cours durant la semaine d'avant pour partir se préparer chez eux. Une fois les examens finis, nos étudiants repartent une nouvelle fois chez eux pour une autre semaine d'après pour cette fois-ci le repos du guerrier. Et voilà 3 semaines qui partent en fumée pour un crime pédagogique qui dit son nom et dont on évite de le voir ici bas et là-haut en le voilant de chiffres dont on ne sait d'où ils ont été coulés. On ne peut omettre, puisqu'on y est en pleine désinvolture, qu'avant les jours fériés, les étudiants partent plusieurs jours à l'avance et ne reprennent les cours qu'avec plusieurs jours de retard, fêtes obligent !

Pauvre second semestre qui va encore être malmené pédagogiquement. Le record, au meilleur des cas, des 10 semaines du premier semestre va être entièrement revu à la baisse mais avec à la clé des rapports satisfaisants et des félicitations de tous genres qui vont pleuvoir sur ces responsables à vous donner le vertige s'il s'agissait de l'université du pays ou bien de son sosie virtuel. Je terminerais ce paragraphe par citer le cri de douleur pédagogique

que qui m'a été adressé, en ce 15 mai, par le mail de mon compère Ali Derbala, enseignant-chercheur à l'université de Blida dont ses prolifiques contributions sur l'état de notre université ne sont plus à démontrer. Dans son message, il démontre magistralement comment, en tant que mathématicien de son état, un semestre s'est-il transformé allègrement en bimestre voir dans certains imprévus en un peu plus d'un mois d'enseignements !

Et puis on ne peut oublier non plus ces pseu dos-enseignants qui sautent des cours sans chercher à les rattraper avec une douteuse conscience professionnelle due à leurs rangs et qui laisse à désirer. C'est un autre problème sur lequel cette contribution serait insuffisante pour s'étaler sur le sujet si l'on veut crever un autre abcès. Comme cela ne dérange nullement les étudiants concernés, la médiocrité creuse davantage son lit dans ces conditions anti-pédagogiques. Tout le monde fait semblant que tout marche à merveille mais au fond de soi-même on sait que rien ne va plus. Sauf que c'est le courage qui nous manque cruellement de se regarder la face devant un miroir plan et faire en toute sincérité et en toute objectivité le bilan si l'on veut le méditer. La boule de neige a tout emporté sur son passage. Que faire devant ce déluge ? C'est toute la question qui demeure jusque là sans réponse. Personne ne pourrait prévoir la fin du cauchemar sauf si on se réveille de notre profonde léthargie.

Lorsqu'on sait que les amphithéâtres et les salles de travaux dirigés de nos universités commencent à se désempiler vers 15h pour ne trouver le moindre chat qui rôde à partir de 16h, on ne peut que mesurer l'écart qui est train de se creuser non seulement avec les pays du nord mais avec nos voisins les plus immédiats surtout en terme de qualité. Certes, on a produit de la quantité mais si on la comprime, on ne peut différencier le bon grain de l'ivraie. En France, et à titre de comparaison, il existe des cours qui ne se terminent que tard dans la soirée vers 19h30 tandis que les bibliothèques universitaires restent ouvertes mêmes au-delà de ces horaires administratifs. Allez-y savoir à quelles heures nos bibliothèques verrouillent à double-tour leurs portes. En ce qui concerne les associations estudiantines, en dépit de leur nombre qui frôle l'inimaginable et qui gravitent autour des universités pour diluer tous les réels problèmes. Elles s'occupent beaucoup plus de leurs propres affaires que des intérêts stricts de l'université surtout le volet pédagogique mais passent leur

temps à fréquenter le gotha politique et les salons des grands hôtels tandis que les étudiants qu'ils ont censés représenter s'entassent dans des cités dans des situations déplorables. On les a vus comment ils exposent leurs poitrines sur les télé à l'occasion de la commémoration de la journée du 19 mai, journée de l'étudiant, en compagnie des autorités caressant infiniment le poil dans le bon sens et maniant la langue de bois en toutes épreuves. Le nationalisme et le patriotisme c'est aussi lorsqu'on dénonce toutes les violences faites à l'enseignement avec au bout du tunnel la sortie de diplômés à moitié formés et totalement livrés à eux-mêmes. Vu les indéniés enjeux stratégiques qui nous menacent de toutes parts, l'Algérie souffre pour sa pérennité de cadres compétents surtout concernant la relève dans tous les domaines dont l'université d'aujourd'hui serait incapable de les lui fournir sauf une salutaire renaissance loin de toute démagogie et de toute ingérence purement politique avec comme leitmotiv la science, rien que l'apprentissage du savoir pour se mettre au diapason des pays qui préparent l'avenir et non en creusant sa tombe de ses propres mains. Si l'Algérie est sortie indemne jusque-là, c'est grâce aux efforts fournis dans les années qui avaient suivi l'indépendance avec ces ca-

Tous ces programmes inachevés au lycée ramènent à l'université des flots d'étudiants avec énormément de lacunes où un étudiant de première année scientifiques ne saurait résoudre une simple intégrale. Il n'est nullement question ici d'imputer ces déficiences aux étudiants mais au système qui s'est érigé en maître absolu qui ne permet aucune opposition. La responsabilité est absolument partagée par tous les acteurs du secteur.

ders formés où les algériens avaient une grande envie d'apprendre avec cette terrible soif du savoir, sevrés il est vrai durant très longtemps par le colonialisme dans toutes ses multitudes formes. Les hommes partent et reviennent mais l'Algérie doit rester debout en son état jusqu'à la fin de ce monde, pour cela assurons-lui juste d'être entre de bonnes mains et gouvernés par des esprits éclairés pas de ceux dont l'horizon serait bouché et qui la céderaient à la moindre occasion au plus offrant tout en préparant la fuite dorée vers d'autres cieux.

Références:

- [1]-<http://www.interieur.gov.dz/Dynamics/frmltem.aspx?html=2&s=29>
- [2] - <http://www.education.gouv.fr/pid25058/le-calendrier-scolaire.html>
- [3] - <http://www.m-education.gov.dz/jointes2013/ara.pdf>

Publicité

BIENVENUE.

OUVERTURE SHOWROOM

OPEL OUVRE DEUX NOUVEAUX SHOWROOMS.

Alger : Rue Ahmed OUAKEB à côté de Djézzy Dély Brahim.
Tél / FAX : 021 33 62 25

Oran : L'ÉTOILE D'ORAN, Route nationale numéro 4, Es Senia, Oran
Tél : (+213) 021 24 30 00 / FAX : (+213) 021 24 58 01

Information Réseau Opel :
021 98 00 12

DIAMAL
www.opel-algerie.com

Wir leben Autos.



Plongée dans l'Internet criminel

Descente dans le «dark Web». Les initiés y achètent drogues, armes, faux papiers, films nécrophiles ou pédophiles, livres de cuisine antropophagique...

Marianne

Oubliez Google ou Yahoo, laissez tomber les extensions familières en .com, .fr ou .net. Sous la partie émergée d'Internet, loin, très loin dans les profondeurs de la Toile, se cache un monde interlope dont le commun des internautes ignore tout, où jamais il ne descendra.

Dans ces bas-fonds du Web, tout se négocie le plus discrètement du monde et les accroches commerciales ne font pas dans la nuance. Savez-vous «éviscérer un voisin sans en gêner la viande»? Connaissez-vous les plus insoupçonnables associations médicalementes pour condamner vos ennemis au silence éternel?

Pour garder les mains propres, des professionnels se chargent de la basse besogne : comptez 5 000 € pour faire disparaître un proche, le triple pour un journaliste.

Psychotropes, armes à feu, films nécrophiles et pédophiles, livres de cuisine anthropophagique, faux papiers, listings de numéros de cartes de crédit, contrefaçons horlogères chinoises, téléphones mobiles indétectables par les autorités, télécommandes universelles pour déverrouiller les automobiles de moins de cinq ans... la liste de ce qu'on peut trouver dans les entrailles du Net n'a que l'imagination pour limite. Et ceux qui s'y dissimulent sont tout aussi nombreux.

Outre les trafiquants, les receleurs de tout poil et les pédophiles réunis sur des forums indétectables, théoriciens du complot, pronazis, aspirants jihadistes y côtoient les révolutionnaires de tous les pays et les cyberhéros autoproclamés qui en appellent à la désobéissance virtuelle ou qui balancent les adresses des détraqués, tels les Anonymous.

C'est par ce biais que fut révélée la véritable identité du «dé-

peceur de Montréal», Luka Magnotta. L'intéressé diffusait dès 2011 ses premières mises en scène macabres (il asphyxiait un chaton avec un sac plastique) et ses premiers avis de recrutement de futures victimes humaines.

Bienvenu dans le dark Web. En l'absence de statistiques, il se dit que ce Net que Google ignore serait neuf fois plus vaste que la partie émergée. Sur les autoroutes de l'interdit, l'anonymat est requis. Monnaie, outils de navigation, moyens de communication..., tout est crypté.

On y avance masqué avec un navigateur refusant les cookies, scripts Java et autres espions logiciels qui hantent l'Internet marchand. Même les adresses des sites sont exotiques. En lieu et place des classiques .com, les .onion («oignon» en anglais) dominent avec des adresses absconses de type <https://3swkolltj2xjksb.onionh>.

Ces sites ne sont accessibles que par le réseau Tor (pour The Onion Router). Le logiciel, compilé sous la forme d'un pack (1) prêt à l'emploi dont l'usage n'est en rien illégal, connecte l'internaute à la Toile par des chemins de traverse. Les flux de données transitent par des «tunnels» dont la fonction est de masquer l'adresse IP (la carte d'identité) du surfeur.

L'ordinateur se relie à un serveur TOR (ou à un autre réseau anonyme tels que I2P, Freenet, Haystack), lui-même connecté aléatoirement à un autre, etc. Cette chaîne d'échanges cryptés complique considérablement la tâche des enquêteurs tentant de remonter jusqu'à la véritable identité d'un suspect.

Une fois connecté à ce réseau clandestin, si l'on ne sait pas où se diriger, les «bonnes adresses» sont partiellement rassemblées au sein de plusieurs wikis (Hidden Wiki, Cleaned Hidden Wiki), des annuaires collaboratifs complétés par de bonnes volontés.

Une porte d'entrée pour décou-

vrir Torbook, l'équivalent caché de Facebook ; Hackintosh, où le matériel Apple neuf bénéficie de 50 % de rabais ; TorDir, un annuaire de liens profonds fréquemment mis à jour ; HackBB, le forum pour s'initier à toutes les activités frauduleuses (extorsion de données, achat de cartes bancaires vierges, etc.), sans compter les nombreux canaux de conversation comme IRC. C'est par le biais de cette messagerie instantanée que l'on peut pénétrer les tréfonds du Net, car la plupart des habitués hébergent leurs sites et forums sur leur propre serveur, les rendant de fait totalement invisibles des profanes.

Au hasard des rencontres, on peut facilement se trouver à chatter avec des (très) jeunes comme Paul. A 14 ans - c'est du moins ce qu'il prétend -, il alimentait des blogs avec des clips de sa sœur aînée filmée dans le plus simple appareil. Joint par mail, il s'explique : «Au début, c'était un délire avec des potes, on s'échangeait des vidéos de filles de notre classe, en filmant dans les vestiaires des gymnases avec nos téléphones mobiles, puis on a élargi à notre entourage.»

Rapidement bannis des forums classiques du Web clean, ils ont trouvé la parade. «Le grand frère d'un copain nous a montré comment créer notre propre espace de discussion pour échanger nos pics [images] entre nous.» Dans cette situation orwélienne où les enfants espionnent leurs aînés, les fausses identités ouvrent des perspectives insoupçonnées : absence de contrôle des âges, activités indétectables par des parents dépassés par la technologie et aucune circulation visible de monnaie.

Sur le dark Web, pour régler ses emplettes, les cartes bancaires sont bannies au profit du Bitcoin (BTC). Cette monnaie non régulée et virtuelle, imaginée par un certain Satoshi Nakamoto afin de créer un moyen de paiement

échappant au contrôle des banques centrales, tourne à plein.

Sans matérialisation physique, elle est émise à l'aide d'un algorithme dont les calculs sont assurés par les PC d'internautes volontaires ayant téléchargé le logiciel ad hoc (2). Ces ordinateurs - les «mineurs», dans le jargon - servent aussi à vérifier l'authenticité des transactions en apposant leur signature cryptographique. Les participants à cet «effort collectif» sont gratifiés pour chaque calcul réussi de 25 BTC. Ces jetons immatériels peuvent être échangés en euros sur des places de marché (MtGox, Bitcoin.de) à leur cours en vigueur (3) ou directement utilisés pour acquérir des biens.

Sans lever le pouce, il est donc relativement aisé de s'enrichir, en laissant travailler son ordinateur dans sa chambre. Certains ne s'en privent pas pour se constituer un pécule discret.

Pour connaître l'ampleur des «petits trafics», il faut s'en tenir aux rares estimations de spécialistes.

Ainsi Nicolas Christin, chercheur à l'université Carnegie Mellon de Pittsburgh, estime que le site britannique SilkRoad (spécialisé dans la revente de substances illicites en tout genre depuis février 2011) générerait 1,18 million d'euros de recettes mensuelles, ce qui, d'après ses calculs, «lui rapporterait près de 109 000 € de commissions».

Au moment de ses investigations, menées sur les deux premiers trimestres 2012, «l'audience était encore limitée, avec de 30 000 à 150 000 clients, mais il est évident qu'elle ne cesse de croître».

Impossible à vérifier : la maison ne cherche pas de publicité. Mais une chose est sûre, cet eBay de la drogue propose une palette de services à faire pâlir Amazon.

Si, dans les échanges mafieux, les entourloupes se règlent à l'arme à feu, sur le Web anonyme, en l'absence d'interlocuteurs identifiés, il faut prendre des précautions en amont pour garantir la

solvabilité et l'honnêteté des tiers. Sur Black Market Reloaded comme sur SilkRoad, les vendeurs sont ainsi notés par les acheteurs sur le respect des délais, la qualité des produits, et la discrétion des emballages.

Un exercice de transparence auquel sont soumis également les acheteurs. A moins d'être déjà «en affaire régulière» avec le vendeur, les clients paient à un intermédiaire - appelé ici «escrow» - qui encaisse la somme avant de donner son feu vert pour l'expédition.

A la réception, le client confirme, par une remise contre signature, que tout s'est bien passé. Les fonds sont alors débloqués, la commission de l'intermédiaire déduite (de 0,1 à 1,3 %). Comptez de trois à cinq jours pour les délais de livraison et n'espérez pas faire des économies.

Pour les fumeurs, le gramme est facturé au prix de la rue, mais, à partir d'une demi-savonnette (125 g), les tarifs baissent sensiblement. Et la liste des produits disponibles donne le tourmis : kétamine, LSD, opium, peyotl, héroïne, MDMA, GHB (la drogue du violeur)...

Pour les échanges plus encombrants - par exemple un fusil d'assaut -, impossibles à expédier par petits paquets, le site Web sert de vitrine commerciale, affiche le stock et les tarifs, puis les transactions s'opèrent par mails émis à partir d'adresses anonymes (Tor-mail). Les correspondances sont cryptographiées à l'aide d'une solution utilisée par l'industrie militaire (GnuPG) où seuls les deux intéressés, par un échange de clés codées, peuvent décrypter les données envoyées ou reçues.

C'est par ce biais tortueux que nous avons pu rencontrer Paulo, un trafiquant d'armes. Sa zone de chalandise couvre l'Italie, l'Espagne et, dans une moindre mesure, l'Hexagone. Son matériel provient de Roumanie : des fusils d'assaut comme les Calico 9 mm (1 100 €) et AKS-74U (760 €), mais aussi des pistolets comme le Walter P99 (1 150 €) et le Beretta 92 (690 €).

«Ce business n'a pas changé avec Internet, il est juste plus discret, explique-t-il. La mécanique reste la même, il faut toujours récupérer le matériel à un point de rendez-vous en réglant sur place en liquide, mais il n'est plus nécessaire d'avoir des contacts dans le milieu pour se fournir.»

Le prix est fixé par avance, un acompte (30 %) est exigé pour connaître le point de rendez-vous. Sur place, une «mule» récolte le solde et fournit la marchandise à celui qui se présente. Ni le vendeur ni l'acheteur ne se croisent. Les filatures n'en sont que plus complexes.

D'autant que les forces de l'ordre butent sur un os d'ordre légal.

Cet anonymat généralisé exige d'investiguer sous pseudonyme. Or, en France, la pratique n'est autorisée que pour certaines enquêtes liées aux cas les plus graves (lire l'encadré, ci-dessous).

Par ailleurs, la plupart des sites sont hébergés à l'étranger, ce qui implique notamment des coopérations entre les forces de police. Depuis janvier 2013, une brigade paneuropéenne au sein d'Europol est censée faciliter ses échanges. Mais la charge est lourde.

Selon ses propres estimations, elle doit protéger 370 millions d'Européens connectés à Internet dont un bon tiers effectue fréquemment des opérations bancaires en ligne. Une aubaine pour les initiés s'échangeant les programmes adéquats pour aspirer ces millions de numéros de cartes de crédit en transit sur la Toile.

En 2011, un numéro volé de Mastercard valide avec le PIN fourni s'échangeait 80 €. Aujourd'hui, l'offre étant supérieure à la demande, pour le même prix, on vous en fournit une petite dizaine...

Les Frères musulmans et l'Arabie saoudite

Depuis l'accession au pouvoir le 30 juin du président islamiste Mohamad Morsi, issu des Frères musulmans, un scepticisme s'est installé dans les rapports entre l'Égypte et l'Arabie saoudite, chef de file des monarchies pétrolières du Golfe.



Bien que le nouveau régime égyptien ait d'emblée affiché sa volonté de poursuivre l'alliance qui s'était forgée entre Le Caire et Riyad dans les années Moubarak, les dirigeants saoudiens, malgré les aides économiques offertes et les formules diplomatiques utilisées, se montraient pour le moins circonspects vis-à-vis des nouveaux maîtres de l'Égypte.

Le chef d'Etat égyptien a réservé sa première visite à l'étranger à l'Arabie saoudite, en juillet dernier. Il a tenu à l'occasion à souligner que son pays ne cherche pas à «exporter» sa révolution en dehors de ses frontières. Le message était double : l'Égypte ne s'efforcera pas d'encourager les oppositions dans les pays voisins en vue de renverser les régimes politiques en place, ni d'apporter son soutien à l'installation de régimes islamistes, issus des Frères musulmans. Ces assurances n'ont visiblement pas suffi à apaiser les inquiétudes de la famille royale saoudienne ni sur les intentions de la confrérie, ni sur la tournure que prendra l'évolution de la situation politique en Égypte.

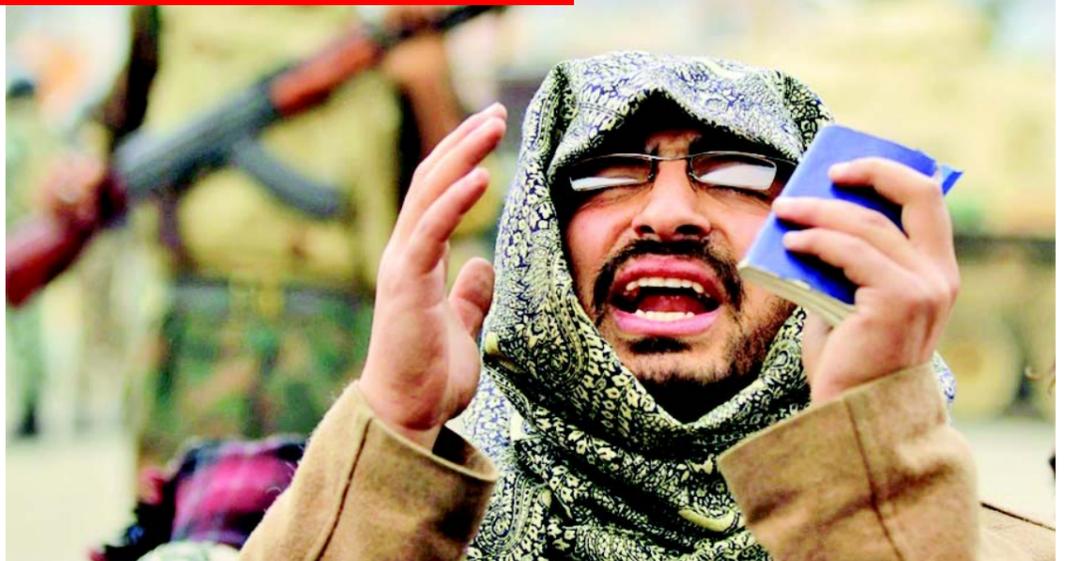
La position de Riyad a quelque peu surpris, étant donné le soutien apporté par la famille régnante d'Al-Saoud aux Frères musulmans et aux mouvements islamistes arabes en général, depuis l'époque où l'ancien président Gamal Abdel-Nasser, dans les années 1950 et 60, tentait par son activisme en politique étrangère d'exporter le socialisme et le nationalisme arabe, hostile à l'Occident, vers le monde arabe. L'aide de l'Arabie saoudite à la confrérie a pris des formes diverses, dont l'asile politique accordé aux membres des Frères musulmans égyptiens, ainsi que le financement de la création d'organisations caritatives islamiques, dans lesquelles les

Frères musulmans jouaient un rôle majeur, comme la Ligue islamique mondiale, fondée à La Mecque en 1962, et l'Assemblée mondiale de la jeunesse musulmane, créée à Jeddah en 1972.

Bien que l'Arabie saoudite adopte le wahhabisme - une forme du salafisme austère, puritaine épurée et rigoureuse - en tant que doctrine religieuse, elle soutenait le mouvement des Frères musulmans - dont la doctrine, plus souple, cherche à concilier tradition islamique et expérience politique occidentale - pour contrer le socialisme et le nassériisme dans le monde arabe.

L'Arabie saoudite a continué son soutien même après la disparition de Nasser, tant que les Frères musulmans servaient ses intérêts à combattre les forces libérales et laïques et à soutenir le rôle de la religion en politique. Elle les utilisait en tant qu'outil de sa politique étrangère.

Cette alliance de circonstance n'empêche pas que la famille d'Al-Saoud voyait la confrérie et sa doctrine avec scepticisme. La circonspection de Riyad a commencé tôt, vers la fin des années 1940, lorsque les Frères musulmans ont entamé leur expansion en dehors de l'Égypte et se sont établis dans plusieurs pays arabes. La famille d'Al-Saoud voyait dans la formule activiste et «républicaine» de l'islamisme défendue par la confrérie une menace pour la for-mule monarchique absolue établie en Arabie saoudite et qui prône l'obéissance populaire et prohibe la révolte contre le régime en place. A l'époque, le fondateur du mouvement, Hassan Al-Banna, a demandé au roi Abdel-Aziz Al-Saoud la permission d'ouvrir une branche de la confrérie en Arabie saoudite, mais le fondateur de la monarchie saoudienne, qui interdit toute formation politique, a poliment refusé. N'empêche que les Frères musulmans ont pu répandre leur doctrine dans la péninsule arabique, notamment à travers l'immigration de



membres de la confrérie qui fuyaient le régime nassérien.

La première vraie secousse qui a frappé les rapports entre Riyad et la confrérie a eu lieu à la suite de l'invasion iraquienne du Koweït en 1990. Alors que l'Arabie saoudite a sollicité les Etats-Unis pour libérer l'émirat occupé et pour assurer sa propre sécurité contre les menaces de Saddam Hussein, les Frères musulmans ont affiché leur opposition à toute intervention occidentale. Une position interprétée comme de l'ingratitude. A la suite de la libération du Koweït en 1991, l'Arabie saoudite a témoigné de l'apparition du premier mouvement d'opposition, Al-Sahwa (renaissance), qui contestait tout au long des années 1990 la monarchie absolue des Al-Saoud et réclamait des réformes politiques. Certains dirigeants saoudiens accusaient la confrérie d'être l'inspiratrice d'Al-Sahwa.

Le deuxième choc, plus violent, subi par les relations confrérie/Arabie saoudite est intervenu à la suite des attaques du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis. 15 des 19 assaillants étaient des Saoudiens. Une partie des dirigeants saoudiens faisait porter la responsabilité de cette «déviation» de certains jeunes saoudiens sur l'activisme doctrinaire dé-

fendu par les Frères musulmans, notamment par leur plus célèbre idéologue, Sayed Qotb, pendu par le régime nassérien en 1966. Le ministre saoudien de l'Intérieur de l'époque et prince héritier d'octobre 2011 jusqu'à son décès le 16 juin 2012, Nayef Bin Abdel-Aziz, a accusé en 2002 les Frères musulmans d'être à l'origine de la plupart des problèmes du monde arabe. Ils ont «fait beaucoup de mal à l'Arabie saoudite (...) Tous nos problèmes proviennent des Frères musulmans (...) Les Frères musulmans ont détruit le monde arabe», a-t-il asséné.

Le danger perçu par la famille d'Al-Saoud du côté des Frères musulmans restait toutefois virtuel, ou éloigné, tant que ceux-ci étaient dans l'opposition. Leur arrivée au pouvoir en Égypte et en Tunisie, à la faveur de soulèvements populaires inattendus, a complètement changé la donne. Ils pourraient accéder demain également au pouvoir en Syrie. D'où l'attitude pour le moins réservée des autorités saoudiennes vis-à-vis du nouveau régime en Égypte. Riyad craint que cette ascension au pouvoir n'encourage une opposition islamiste inspirée de la confrérie à reprendre du service à l'intérieur du Royaume. L'arrestation aux Emirats arabes unis,

fin 2012, de 11 Égyptiens accusés d'avoir formé une cellule appartenant aux Frères musulmans en vue d'aider la branche locale de la confrérie à renverser le régime en place, n'a fait que renforcer ces craintes.

Mais loin des supposés complots contre les monarchies du Golfe, la famille régnante en Arabie perçoit la confrérie et sa doctrine comme un rival idéologique au wahhabisme - car basé également sur la religion - qui risque de s'étendre et de semer la discorde au sein du Royaume, voire de menacer à terme la monarchie. Il n'est pas surprenant dans ce contexte que plusieurs informations aient fait état d'un soutien financier saoudien au courant salafiste égyptien lors des dernières élections parlementaires, fin 2011. La perception du danger prend également une dimension régionale, puisque certains dirigeants saoudiens redoutent la montée en puissance d'une alliance entre l'Égypte, la Turquie et le Qatar - seul Etat du Golfe à entretenir des liens étroits avec les Frères musulmans - qui risque de réduire l'influence régionale prépondérante qu'avait exercé l'Arabie saoudite à travers son alliance avec l'Égypte de Moubarak et la Syrie de Bachar Al-Assad.

Karim, clandestin : «Avertir les jeunes qui rêvent d'Europe»



Doudoune noire, jean et cheveux gominés, Karim Bahri est un jeune homme timide. Mais quand il prend la parole pour raconter son histoire, son regard en dit long sur les épreuves qu'il a traversées. En Tunisie, où il est né, en France, qui refuse depuis toujours de l'accueillir, et lors de ses nombreux voyages en mer pour aller de l'une à l'autre.

Originaire d'un village de pêcheurs de Bizerte, à la pointe nord de la Tunisie, Karim a toujours su que sa vie était ailleurs, qu'il ne la passerait pas «à jouer au rami et à boire de la bière dans les cafés». Enfant, lorsqu'il sortait sa barque pour ramener du poisson, il rêvait déjà de voyages et d'aventures.

Comme d'autres, il s'est laissé influencer par «les frimeurs», ces jeunes qui reviennent au bled, roulent dans leurs belles voitures avec la musique à fond», et qui, en réalité, vivent dans une misère noire en France. «Ils doivent revendre leurs vêtements pour se payer le retour» décrit-t-il, amer.

«SI ON EST MORT, TANT PIS»

Mais lorsqu'il prend la décision de partir en 1990, alors qu'il est encore un petit garçon, la peur de mourir ne suffit pas à l'arrêter. D'ailleurs, avant chaque traversée, il se répète toujours la même phrase : «Si on est mort, tant pis. Si on arrive, tant mieux.» Aujourd'hui, il s'estime chanceux de ne pas avoir fait partie de la centaine d'enfants de son village qui ont péri en tentant, comme lui, de traverser la mer.

Sur ses sept tentatives pour rejoindre l'Europe, quatre ont réussi. Lors de la première, il met le cap sur Mazzara, en Sicile, dans un bateau volé. Mais la boussole se casse et il accoste à Tripoli, où il se fait directement arrêter par les carabinieri siciliens, juger puis expulser.

Lors de la deuxième, son bateau tombe en panne et il passe huit jours à dériver en pleine mer avec 27 autres harragas. Il survit en buvant l'eau du circuit de refroidissement du moteur hors-

bord en cachette. Puis il décide de partager sa source avec les autres membres de l'équipage, ne supportant pas de les voir agoniser.

Il parvient à joindre les autorités tunisiennes avec son portable. Les policiers lui expliquent qu'ils ont trop de problèmes à terre pour s'occuper d'eux. Il appelle alors l'armée, qui refuse également d'entamer des recherches. Malgré les problèmes de réseau, il arrive à joindre Virginie Lydie, écrivaine rencontrée dans un centre de rétention et qui l'a aidé à mettre en forme son histoire, publiée un peu plus tard. Croyant qu'ils se trouvent près du cap Bon, elle alerte la Marine nationale qui prévient les autorités italiennes. Elle reste en contact avec le bateau et continue de fournir des informations à l'armée. «Grâce aux descriptions de Karim, on a pu savoir qu'ils étaient encore en Tunisie», explique-t-elle. Les Italiens demandent alors une autorisation de survol à l'armée tunisienne, avant de leur envoyer les coordonnées du bateau. Sauvés.

DES CENTAINES D'HEURES DE GARDE À VUE

Une autre fois, juste avant le départ, il tombe à l'eau en chargeant un bidon d'essence. Il passe chez lui pour se changer et rate finalement le départ. Une chance : il voit revenir quelques jours plus tard les quinze cerceils des membres de l'équipage.

En France, où il a passé la majeure partie de sa vie, Karim a fait des centaines d'heures de garde à vue, connu les expulsions, la vie dans la rue. Perplexe, il raconte :

«Un jour, je dormais dans une carcasse de voiture brûlée. La police m'a arrêté pour tentative de vol. J'ai fait trois mois de prison.»

En prison, où il a été une autre fois condamné à dix-huit mois pour avoir refusé de respecter une obligation de quitter le territoire (OQTF), il découvre la solitude, la maltraitance et le harcèlement. A la maison d'arrêt de Gradignan, il partage sa première cellule avec un détenu qui essaye de le toucher quand il dort :

«Lorsqu'ils m'ont installé dans ma cellule, je me suis demandé pourquoi les surveillants rigolaient. J'ai vite compris.»

Une nuit, désespéré, il tente de se pendre dans les toilettes de la prison. Il doit son salut à un

gardien qui passait par hasard. «J'ai perdu le moral et tout espoir ici à cause de la prison. Mais je n'ai pas laissé tomber», raconte-t-il.

«ON SE MOQUE DE TOUS LES EXPULSÉS»

«Ma vie de clandestin en France» de Mehdi Sayed (Karim Bahri) Pendant sa détention, il a écrit un livre, publié sous le pseudonyme de Mehdi Sayed, nom qu'un interprète lui avait prêté lors de sa première arrestation en Italie. Il l'a rédigé avec le peu de français qu'il connaissait pour «sensibiliser les Français sur les clandestins».

Malgré l'errance, malgré la France d'en dessous où il survit, il n'a jamais été question de retour au pays :

«Lors de ma dernière expulsion en août 2009, 50 personnes m'ont entouré quand je suis revenu au village. C'était tous mes cousins mais je ne les connaissais pas. Ils se sont moqués de moi comme on se moque de tous les expulsés.»

En France, il a donné la vie deux fois et a fait reconnaître son droit de visite sur le plus jeune de ses enfants. Il est en train d'essayer de renouer le contact avec le premier qu'il a perdu de vue après sa dernière expulsion et qui vit aujourd'hui à Cannes avec sa mère.

LE ZÈLE DES PRÉFECTURES

Aujourd'hui, Karim est toujours sous la menace d'une expulsion. Son avocate, maître Maktouf, qui défend de nombreux Tunisiens de Lampedusa, tente de régulariser sa situation. Elle considère que «le cas de Karim entre parfaitement dans le cadre de la circulaire Valls, qui prévoit les régularisations au cas par cas». Mais elle déplore «le zèle des préfectures qui demandent de nombreux documents qui ne sont pas réclamés par le texte».

En attendant, Karim continue la mission qu'il s'est fixée :

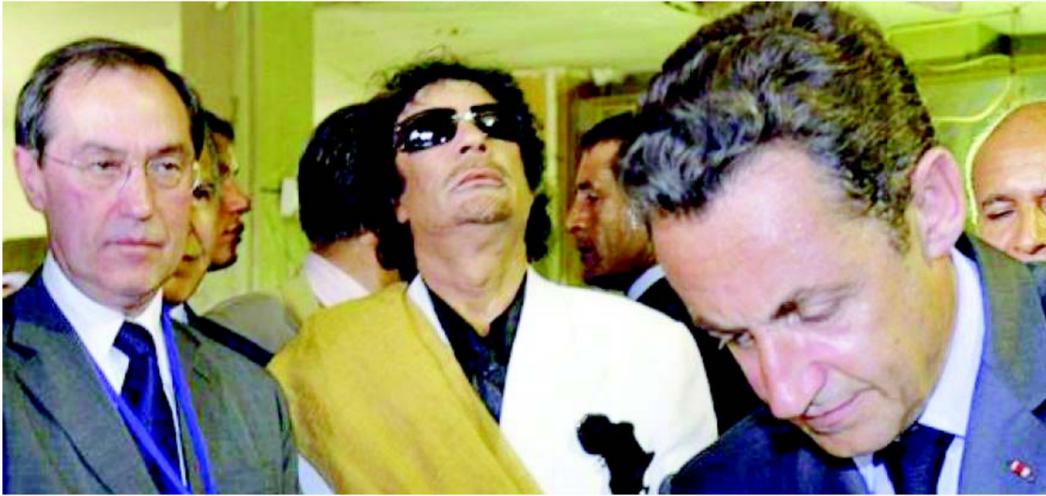
«Je veux montrer qu'il ne faut pas risquer sa vie pour faire des allers-retours. Les jeunes doivent faire des études.» Il va jusqu'à filmer des gens qui dorment par terre pour les montrer en Tunisie. Une preuve nécessaire, car là-bas, «personne ne peut croire que des Français dorment dehors ou mangent dans les poubelles»

Rue89

Lorsqu'il s'est fait arrêter pour la première fois en Italie, Karim Bahri n'a pas donné son vrai nom aux autorités. Il a eu peur d'être accusé du vol du bateau de pêche qui lui a permis de fuir la Tunisie avec deux amis. Il a 12 ans. C'est son premier voyage.

«AVERTIR LES JEUNES QUI RÊVENT D'EUROPE»

Aujourd'hui, à 35 ans, il est toujours menacé d'expulsion. Mais il n'a plus peur de dévoiler son identité car il veut servir d'exemple. Désormais, il veut se battre pour «avertir les jeunes qui rêvent d'Europe» et leur éviter de devenir des «harragas» (ce mot originaire de l'arabe désigne ceux «qui brûlent» les papiers d'identité), ces migrants clandestins qui prennent la mer depuis l'Afrique du Nord sur des bateaux de pêche pour venir s'installer en Europe, en passant le plus souvent par l'Espagne ou l'île de Lampedusa.



Affaire Guéant : un virement suspect en provenance de Jordanie

D'où provient l'argent repéré lors des perquisitions au cabinet et au domicile de l'ex-ministre de l'Intérieur ? L'Express révèle que l'ancien ministre de l'Intérieur a reçu un virement de 25 000 euros, versés depuis la Jordanie.

L'EXPRESS

Claude Guéant ne répond plus. Pris dans la tourmente des révélations du Canard enchaîné concernant des mouvements de fonds sur ses comptes, l'ancien ministre de l'Intérieur a choisi de ne plus s'exprimer. Et de ne plus se perdre dans des déclarations maladroites mettant en péril sa défense. Il réserve désormais ses explications aux juges d'instruction Serge Tournaire et René Grouman. Elles risquent d'être longues, au regard du résultat des perquisitions effectuées, le 27 février, au domicile et au cabinet d'avocats de l'ex-ministre.

Comme L'Express peut le révéler, les trouvailles des policiers et des juges ont été nombreuses et intrigantes. Elles ont commencé d'une manière pour le moins inattendue. Quand, le matin du 27 février, les enquêteurs débarquent avenue George-V au cabinet de Me Guéant, ils viennent perquisitionner dans le cadre de l'affaire Tapie. Le rôle de Claude Guéant dans l'arbitrage rendu en faveur de l'homme d'affaires est l'objet de leurs investigations. Sur place, ils découvrent des indices en liaison avec une autre enquête explosive portant sur un éventuel financement illégal de la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy, en 2007, par la Libye du colonel Kadhafi. Les juges s'emparent d'abord de deux notes manus-

crites à en-tête du ministère de l'Intérieur. Ces documents évoquent des relations régulières entre Claude Guéant et plusieurs personnes connues du régime libyen: les hommes d'affaires Zyad Takiieddine - avec lequel il est fait mention d'un dîner -, Alexandre Djouhri et l'avocat Robert Bourgi. Un téléphone portable de l'ancien ministre est également saisi.

Chaque fois, il prend soin de préciser qu'en tout état de cause ces sommes n'ont rien à voir avec la Libye

Ces découvertes provoquent alors deux perquisitions, ordonnées par le parquet de Paris, l'après-midi du 27 février, au même endroit et au domicile de l'avocat. Cette fois, la prise est encore meilleure. La consultation des comptes bancaires à la BNP de Claude Guéant dévoile l'existence d'un virement de 500 000 euros en provenance de Malaisie. Pour justifier ce montant, l'ex-ministre déclare avoir vendu en 2008 deux tableaux d'un petit maître flamand du xviii^e siècle, Andries Van Eertvelt (1590-1652).

DES FACTURES PAYÉES EN LIQUIDE ET UN PORTABLE TRÈS PARLANT

L'Express est en mesure d'indiquer qu'un autre virement suspect a été découvert à la même occasion. Il s'agit cette fois d'une somme de 25 000 euros versée depuis la Jordanie, à l'origine inexpliquée. L'attention des juges est également retenue par

des factures payées en liquide à partir de 2002. Le volume de celles-ci augmente singulièrement entre 2007 et 2009. Dès la perquisition, Claude Guéant fait référence à des primes de cabinet. Celles-ci ayant vu leur régime modifié depuis le début de 2002, l'explication laisse les enquêteurs sceptiques. Pourtant, c'est celle que réitérera l'ex-secrétaire général de l'Elysée lors de ses nombreuses interventions médiatiques. Chaque fois, il prend soin de préciser qu'en tout état de cause ces sommes n'ont rien à voir avec la Libye et un éventuel financement politique.

Pourtant, l'examen du portable de Claude Guéant permet la découverte de numéros répertoriés en lien direct avec la Libye. Y figure celui de Moussa Koussa, chef des services de renseignement du colonel Kadhafi, aujourd'hui réfugié au Qatar. On y trouve aussi "Zyad", le prénom de Takiieddine, et le patronyme de Djouhri. Ce dernier, proche de Guéant depuis 2006, a eu plusieurs conversations avec lui peu de temps avant la perquisition. Enfin, quelques mots manuscrits se réfèrent à plusieurs rendez-vous avec Zyad Takiieddine et Alexandre Djouhri, toutefois sans précision de date. L'ancien ministre ne s'attendait sans doute pas à ce qu'une telle tempête judiciaire s'abatte sur lui. Depuis sa défaite aux élections législatives en juin 2012, il s'est replié sur le développement de son cabinet d'avocats, notamment en direction

de l'Afrique. En fait, ses ennemis ont pour origine les déclarations à la justice de Takiieddine. Ce riche intermédiaire libanais a longtemps fait profiter Claude Guéant de son volumineux carnet d'adresses au Moyen-Orient et en Libye, comme l'attestent les documents saisis en perquisition. Mais les relations entre les deux hommes ont viré au noir, lorsque Takiieddine a soupçonné son interlocuteur de lui jouer un mauvais tour. Le 5 mars 2011, il est arrêté, de retour de Libye, à l'aéroport du Bourget, avec 1,5 million d'euros en liquide. Pour lui, la désagréable surprise est signée Guéant. Dès lors, il ne cesse de proférer des menaces à l'encontre du ministre et de Nicolas Sarkozy.

En juin 2012, il confirme aux policiers l'existence d'un soutien occulte en 2007, tout en n'en apportant pas la preuve. En décembre 2012, devant le juge Renaud Van Ruymbeke, qui l'interroge dans le cadre du volet financier de l'enquête Karachi, il précise ses accusations, en visant plus particulièrement Claude Guéant. Takiieddine mentionne les visites à Paris de Bachir Saleh, un proche de Kadhafi, surnommé "le Caissier". Selon lui, trois sociétés françaises auraient obtenu près de 100 millions d'euros à l'occasion des commémorations, en septembre 2011, de l'arrivée au pouvoir du Guide libyen, sans avoir pourtant effectué de prestations réelles. Il dénonce le fils de Claude Guéant comme l'un des bénéficiaires de cette manne.

Takiieddine mentionne les visites à Paris de Bachir Saleh, un proche de Kadhafi, surnommé "le Caissier"

Ces déclarations troublantes sont transmises au parquet de Paris par le juge Van Ruymbeke, qui n'est pas saisi de ces faits. Une nouvelle audition est alors organisée, le 5 février 2013. Takiieddine ne cède rien. Selon lui, la Libye de Kadhafi a bien aidé le candidat Sarkozy, et Claude Guéant supervisait personnellement ces opérations. Ce dernier, d'après l'intermédiaire libanais, aurait même été le destinataire des versements à Genève, via Bachir Saleh et l'ancien Premier ministre libyen Al-Baghdadi al-Mahmoudi, extradé de la Tunisie vers son pays d'origine en juin 2012. Une fois de plus, l'homme d'affaires n'apporte pas de preuve indiscutable à ses dires.

Afin de vérifier le bien-fondé de ces fracassantes accusations, le procureur lance une série de commissions rogatoires internationales à destination de la Libye, du Qatar, de la Tunisie et de la Mauritanie. Mais c'est le croisement inattendu des dossiers Tapie et Libye qui rallume les projecteurs sur le cas Guéant, lors de la première perquisition du 27 février. Après une réflexion de plus d'un mois et

demie, le parquet décide finalement l'ouverture d'une information judiciaire confiée à Serge Tournaire et René Grouman, le 19 avril, pour "abus de biens sociaux, faux et usage de faux, trafic d'influence, corruption active et passive et blanchiment".

"ALEX" DJOUHRI, VISITEUR RÉGULIER DU CHÂTEAU

Les amitiés de Claude Guéant vont-elles lui coûter cher? Car Zyad Takiieddine risque de ne pas être le seul dans le viseur des juges. Au regard des éléments déjà rassemblés, ils se pencheront aussi sur le cas d'Alexandre Djouhri et de l'avocat Robert Bourgi, bien connu pour ses réseaux africains. Celui-ci n'a-t-il pas la maladroite habitude de se prévaloir, lorsqu'il est entendu par les policiers, de ses liens avec l'ancien ministre de l'Intérieur?

Quant à "Alex" Djouhri, il n'a pas besoin de revendiquer cette amitié. Claude Guéant en a fait lui-même publiquement état à maintes reprises. En dépit de sa réputation quelque peu sulfureuse, il trouve l'homme "très séduisant". "Je l'aime bien. Je le vois à peu près tous les mois. Il connaît la terre entière et il est d'une grande réflexion", nous confiait le ministre de l'Intérieur en 2011. A l'origine proche des cercles chiraquiens et de Dominique de Villepin, cet homme de 54 ans toujours très élégant, vivant entre Londres et Genève, a réussi l'exploit de faire son trou dans la Sarkozie. Djouhri a mis au service de ses nouveaux amis ses relations internationales, en particulier avec la Libye.

L'ex-secrétaire général de l'Elysée a pour sa part su convaincre Nicolas Sarkozy qu'il gagnait à être connu, à tel point que l'homme d'affaires est devenu un visiteur régulier du Château pendant le quinquennat. Comme le montrent les agendas de l'ancien président de la République, dont L'Express a eu connaissance, au moins quatre rendez-vous ont été organisés: le 6 juin 2007, le 31 octobre 2008, le 12 octobre 2009 et le 4 juin 2010. Ces rencontres, en général d'une trentaine de minutes, avaient été précédées par un premier rendez-vous avant la victoire présidentielle, le 8 février 2007. Quelle pouvait bien être la teneur de leurs conversations?

Naguère tout-puissant, Claude Guéant - que l'on surnommait à l'Elysée le "Cardinal" - s'apprête à vivre des temps difficiles. Préfet jusqu'au bout des ongles, le ministre de la police n'avait pas la réputation d'un homme d'argent. Mais les dernières découvertes laissent apparaître une part d'ombre, contrastant avec l'image du haut fonctionnaire austère au service de l'Etat. Le voilà contraint de s'expliquer. Il n'est pas certain qu'il puisse s'en sortir avec la vente des tableaux et les primes de cabinet...

Travail domestique : les mesurette du projet de loi

Le projet de loi sur le travail des domestiques a prévu des sanctions à l'encontre de l'employeur contrevenant. Si celui-ci fait travailler une fille de moins de 15 ans, il devra verser une amende allant de 25.000 à 30.000 DH. En cas de récidive, la somme sera doublée, en plus d'une peine d'emprisonnement de 1 à 3 mois.

L'ECONOMISTE

Mieux vaut tard que jamais. Le projet de loi régissant le travail des domestiques qui a été retiré de la Chambre des représentants par l'actuel gouvernement a été remis dans le circuit législatif. Le texte, qui régira ce domaine où l'exploitation est le maître mot, a été adopté lors du dernier Conseil de gouvernement. En fait, si le texte a été retiré du Parlement, c'est pour «y intégrer les nouvelles dispositions constitutionnelles relatives aux droits socio-économiques», indique-t-on auprès du ministère de l'Emploi à l'origine de cette initiative. Pourtant, des droits tout aussi importants ont disparu de la nouvelle mouture. Il s'agit notamment de l'obligation de déclaration à la CNSS. Cela dit, «les travailleurs à domicile» que sont les femmes de ménage, les cuisiniers, les chauffeurs et les gardiens, devront se contenter d'un contrat qu'ils signeront avec leur employeur. Un contrat qu'il faudra ensuite déposer auprès de l'inspection du travail. De même,



la nouvelle version n'exige plus que cette main-d'œuvre subisse des examens médicaux pour s'assurer qu'elle ne porte pas de maladie chronique ou contagieuse.

Par contre, la nouvelle mouture a maintenu l'interdiction stricte de l'emploi des filles de moins de 15 ans. Une pratique largement répandue au Maroc et dont l'éradication devrait réjouir la société civile. Surtout après les faits divers touchant les «petites bonnes» qui ont défrayé la chronique. Ainsi, des sanctions ont été prévues à l'encontre des employeurs contrevenants, notamment une amende allant de 25.000 à 30.000 DH. En cas de récidive, le montant sera porté au double, en plus d'une peine d'emprisonnement de 1 à 3 mois. «Ce sont des sanctions dérisoires qui n'auront aucun impact dissuasif sur l'employeur», estime le président de l'OMDH. Mohamed Nech-

nach déplore aussi l'absence de mécanismes de contrôle. Pour lui, le projet de loi devait également prévoir une instance de contrôle pour éviter les infractions. Par ailleurs, le texte a soumis les «travailleurs à domicile» âgés de 15 à 18 ans à une autorisation écrite des parents ou tuteurs. En cas d'infraction, l'employeur devra verser une amende de 25.000 à 30.000 DH. Néanmoins, ce dispositif prévu pour protéger cette catégorie ne semble pas répondre aux attentes de la société civile. C'est le cas de Najja Adib, présidente de l'association «Touche pas à mes enfants» qui considère que le législateur commettrait une erreur en autorisant l'emploi des personnes âgées entre 15 et 18 ans. Selon elle, le travail des jeunes ne devrait commencer qu'à partir de 20 ans.

Parallèlement, la nouvelle réglementation garantit aux travailleurs leurs droits comme

le congé hebdomadaire et annuel. Le texte prévoit un repos de 24h minimum par semaine et un congé annuel rémunéré dont la durée correspond à une journée et demie de travail par mois après avoir justifié de six mois d'exercice. Le personnel domestique aura également droit à des jours fériés à l'occasion des fêtes nationales ou religieuses. Il bénéficiera aussi d'une autorisation d'absence de 1 à 3 jours pour assister à un événement familial. En dépit de ces avancées, le gouvernement n'a pas consacré la moindre ligne au volume horaire de travail par jour ou par semaine.

Côté rémunération, les deux parties fixeront de commun accord le salaire. Mais celui-ci ne doit nullement être en deçà de 50% du Smig pratiqué dans le secteur du commerce et de l'industrie. De même, en cas de licenciement, les «travailleurs à domicile» auront droit à une indemnité.

MAIN-D'ŒUVRE ÉTRANGÈRE

Parmi les nouveautés apportées par la nouvelle mouture, figure la réglementation du travail de la main-d'œuvre étrangère. En effet «les travailleurs domestiques non marocains» seront désormais soumis à l'accréditation du ministère de l'Emploi. Cela permettra de mettre fin aux abus dont sont victimes les employées étrangères provenant en grande majorité d'Afrique subsaharienne ou d'Asie. Des abus qui avaient fait l'objet d'un rapport présenté il y a quelques mois par l'Organisation démocratique du travail. Le document avait fait état de 3.000 employées philippines travaillant pour un salaire mensuel ne dépassant pas les 2.500 DH et subissant des violences de tout genre.

Le plus beau mec de la planète, c'est lui !



Certes, la météo vous rend triste aujourd'hui, mais voilà qui devrait vous redonner le sourire. Voici Ahmed Angel. Inconnu au bataillon, celui-ci affirme cependant être le plus bel homme que porte la planète, rien que ça.

Cet étudiant en médecine irakien, et également mannequin durant ses heures perdues, affirme dans une charmante petite vidéo qu'il est "la planète", qu'il est "l'homme le plus sexy au monde". D'ailleurs, il se trouve tellement irrésistible qu'il a publié pas moins de 400 portraits de lui-même sur sa page Facebook.

Malgré un style on ne peut plus kitsch, le jeune homme rencontre un sacré succès puisque sa page a déjà été visitée plus d'un million de fois. Il remercie d'ailleurs ses fans pour leur soutien et sans qu'il ne serait pas devenu une "star internationale"... On vous laisse juger par vous-même, mais une chose est sûre: son profil vaut le détour.

Elle peut tourner la jambe à 180 degrés suite à un cancer

Une jeune patiente atteinte du cancer laisse ses amis, sa famille et maintenant toute la toile sans voix en raison de ses capacités de flexibilité extraordinaires. Jen O'Shea est capable de pivoter sa jambe droite de 180 degrés, sans douleur, de sorte que sa plante de pied est pointée vers le plafond.

La jeune femme a découvert son talent après un traitement contre un cancer des os. Bien qu'elle ait été opérée en 2011, la patiente courageuse n'a découvert ce qu'elle peut faire avec sa jambe droite que l'année dernière.

Via une vidéo sur YouTube, O'Shea lance un appel à la célèbre animatrice de talk show, Ellen DeGeneres. "Je veux seulement montrer à Ellen comme je peux être folle", dit la jeune fille.

Le petit film de Jen sur Youtube a déjà attiré plus de 200.000 curieux. "C'est super! Qui n'aime pas faire rire les autres? Et les bouleverser un peu aussi, naturellement."

Des souris, des lézards et des escargots dans l'espace

Une capsule russe qui a passé un mois dans l'espace avec à son bord souris, lézards et autres escargots, pour des expériences scientifiques en vue d'un vol vers Mars, est revenue sur terre dimanche.

La capsule Bion-M, freinée par un parachute, a atterri en douceur dans la région d'Orenbourg, à 1.200 kilomètres au sud-est de Moscou, ont annoncé les autorités spatiales russes. A bord se trouvaient 45 souris, 8 gerbilles de Mongolie, 15 lézards, 20 escargots et d'autres organismes vivants, qui étaient placés dans des compartiments séparés et sous surveillance vidéo permanente.

"C'est la première fois que des animaux ont été envoyés seuls dans l'espace pour une si longue période", a déclaré à la télévision publique Rossia Vladimir Sytchov, de l'Institut des problèmes biomédicaux en charge du programme. Les animaux n'ont du reste pas tous survécu, a indiqué la chaîne, sans autre précision. Ils devaient être ramenés à Moscou pour que les scientifiques puissent étudier les conséquences de leur séjour dans l'espace.

"Il s'agit de déterminer à quel point notre organisme s'adapte aux conditions de l'apesantement et de comprendre ce qu'il faut faire pour assurer la survie lors de vols au long cours", avait indiqué avant le départ le directeur du programme au Centre spatial russe, Valéri Abrachkine. "Nous ne savons pas comment l'apesantement peut influencer sur le comportement des souris, peut-être qu'elles vont se battre pour la nourriture", avait déclaré de son côté un autre responsable du programme à l'Institut des problèmes biomédicaux, Evgueni Iline.

Le CNES (Centre d'études spatiales français), partenaire de ce programme franco-russe, a estimé dimanche que "ce projet permettra de franchir une étape supplémentaire et décisive dans l'adaptation de l'homme à l'apesantement". Les rongeurs étaient identifiés par une puce électronique implantée sous la peau. D'autres souris du



même groupe, restées à terre, permettront des comparaisons sur l'évolution des tissus, du système nerveux et du squelette. Il y avait également à bord des oeufs de poisson, des micro-organismes, des graines et des plantes, pour étudier également les effets de l'apesantement sur leur évolution.

Les Russes avaient déjà utilisé des animaux pour préparer les vols spatiaux humains. Ainsi des singes avaient passé du temps dans l'espace pour préparer les missions humaines à bord de la station soviétique Mir puis de la station spatiale internationale (ISS). La première expérience soviétique de ce type avait été le vol de la chienne Laïka en 1957, qui avait précédé le premier vol spatial d'un homme, Iouri Gagarine, en 1961.

La chienne était morte au bout de quelques heures dans l'espace. Les Russes visent depuis longtemps le voyage vers Mars, et comptent démarrer en 2030 l'installation sur la Lune d'une base intermédiaire sur la route de la planète rouge. Les récents problèmes du programme spatial russe, y compris l'échec l'an dernier de l'envoi d'un appareil vers une des lunes de Mars, pourraient toutefois menacer ou retarder ces projets.

Dans le cadre du programme franco-russe avec des animaux, "un autre vol est prévu l'an prochain, mais on ne sait pas encore quels en seront les passagers... peut-être des micro-organismes...", a indiqué à l'AFP Guillemette Gauquelin-Koch, responsable des sciences de la vie aux CNES.

En route pour Dakar, ils atterrissent à Dhaka au Bangladesh



La mésaventure est arrivée en décembre dernier. Elle n'est racontée que maintenant par le Los Angeles Times parce que le couple a décidé d'avertir les médias, devant ses difficultés à obtenir une compensation de la part de la compagnie, Turkish Airlines.

Comment une telle mésaventure a pu se produire? Tout part en fait du nom de code des deux aéroports: DKR pour Dakar (Sénégal), et DAC pour Dhaka (Bangladesh). Or, sur les billets réservés figuraient la mention "DAC" et non "DKR". L'erreur s'est donc produite dès l'achat des tickets.

Le couple devait d'abord faire escale à Istanbul, ce qu'il a fait. Là, Sandy Valdiviseo et son mari ont été dirigés vers un autre vol, sans se rendre compte que ce n'était pas le bon. "Quand le membre du personnel de bord a annoncé que nous allions à Dhaka, on a pensé que c'était comme ça qu'ils prononçaient Dakar avec un accent turc", a raconté Sandy au Los Angeles Times.

Ce n'est qu'en plein vol qu'ils ont compris que quelque chose clochait. Après avoir dormi quelques heures, le couple comprend en regardant l'écran de l'avion, qui retrace l'itinéraire en temps réel, qu'il n'est pas du tout là où il est censé se trouver. Tout d'un coup, en faisant attention aux passagers qui étaient surtout des Asiatiques plutôt que des Africains, le couple a vraiment réalisé qu'une énorme erreur s'était produite.

Une fois au Bangladesh, il a fallu négocier pendant 9 heures avec Turkish Airlines pour que la compagnie reconnaisse son erreur. Le couple est reparti pour Istanbul, avant de prendre un avion vers le Sénégal. Leurs bagages sont finalement arrivés avec deux jours de retard.

"Nous sommes vraiment désolé que cela se soit produit", a déclaré un porte-parole de Turkish Airlines au LA Times. Un billet d'avion pour la destination de leur choix leur sera offert en guise de compensation.

Des femmes riches enlevées en plein Paris

Une criminalité d'un nouveau genre sème la psychose dans les quartiers chics de Paris. Et cible particulièrement des femmes qui baladent leur fortune sur les artères branchées de la capitale française.

Une fois repérées, celles-ci sont enlevées sur la voie publique, détrossées et ensuite relâchées à quelques kilomètres du lieu de l'enlèvement. En moins d'un mois, deux cas ont été recensés. Cette répétition et un mode opératoire similaire ouvrent la piste du gang spécialisé. Le Parisien, qui relate l'information ce mercredi, fait d'ailleurs état d'une nouvelle agression, dimanche dernier. Vers minuit et demi, une femme de 57 ans marchant sur l'avenue Foch (8e arrondissement) a été contrainte par trois agresseurs à monter dans leur véhicule. Celle-ci a été dépouillée avant d'être relâchée, choquée, vers une heure du matin le long de l'autoroute A1, à Saint-Denis.

Des iPads en or 24 carats à Dubaï



Dubaï ne fait jamais les choses à moitié. Pour marquer le coup, l'hôtel situé au Burj Al Arab propose à ses clients un iPad en or 24 carats qui leur sert de majordome.

Pour offrir un service de luxe à ses clients, l'hôtel Burj Al Arab met à disposition un iPad en or 24 carats, d'une valeur de 8.000 euros. Transformée par la société britannique Gold & Co, la tablette offre certaines applications disponibles sur l'App Store. Elle permettra surtout aux clients de bénéficier d'un... majordome virtuel, qui répondra à leurs demandes 24h/24.

Une application a été spécialement créée pour les demandes des clients. Ainsi, ils pourront consulter le menu de l'hôtel, commander à manger, réserver une voiture de luxe ou obtenir divers services. Pour info, sachez qu'une nuit dans cet hôtel coûte au minimum 1.500 euros. De quoi décourager ceux qui espèrent pouvoir découvrir le joujou de luxe.

À chacun son désir, à chacun sa **SWIFT DZiRE** ...



Swift DZire GLX
AU PRIX DE : **1.200.000** DA

DISPONIBILITÉ IMMÉDIATE*

Swift DZire GL
AU PRIX DE : **1.130.000** DA

(*) : Offre valable du 15 mai au 15 juin dans tout le réseau SUZUKI.

Prix en TTC avec taxe véhicules neufs incluse

www.elsecom-auto.com
www.facebook.com/Dzire.swift

Elsecom Automobiles - Distributeur Officiel Suzuki / Show Room Alger, Bab Ezzouar : Tél. : 021 51 01 50 - 0770 81 03 40 - 0770 81 03 69 - 0770 81 00 95 - 0770 81 01 26 - Fax : 021 51 09 44 - Suc. Birouta : 0770 53 34 71
Suc. Oran : 040 23 41 52 / 53 - Suc. Ouargla : 029 71 32 74 - 0770 99 79 67 - **ALGER** : Bouzaréah / Samria : 021 94 16 17 - Baba Hassen / Eurl LPAA : 021 35 18 70 - Rouiba / Sarl El Beida : 021 50 88 03 / 24 - Annexe Rouiba : 021 85 59 41
Kouba / Douib : 021 28 60 03 - **ENTRÉE** : Boumerdes - Boudouaou / Sarl Rehab Auto : 024 84 28 84 - Annexe Boumerdes : 024 81 68 37 - Blida / Ets. Hama : 025 36 00 45 - Annexe Beni Mered : 025 35 02 10 -
Boufarik / Chabane Motors : 0770 53 21 50 - 0770 63 21 65 - Tipaza - Hadjout / Sarl Nissou : 024 49 48 89 - Tizi-ouzou / Ets. Hammoutène : 026 21 65 40 - Tizi-ouzou / Abdeslam : 0555 04 53 50 / 51 - Azzagga /
Sarl STTA : 026 34 50 72 - **EST** : Béjaïa / Ets. Houassi : 034 22 91 15 - Akbou / Sarl L&M : Tél. : 030 40 60 07 - Tél./Fax : 034 35 36 24 - Ain M'illa / Sarl Profil Auto : 032 45 92 09 / 11 - Constantine / Sarl Challenge Autos :
031 66 28 47 / 63 53 25 - Mila / RTM : 031 57 25 25 - 0555 04 38 37 - Batna / Ets. Benflis : 033 86 41 14 - Biskra / Sarl Sofyar : 033 71 11 19 Jijel / Ets. Birouk : 034 47 24 88 / 47 74 89 - Annaba / Ets. Reghioua : 030
81 01 65 - Sétif / Sarl Youkana : 0770 53 29 08 - El Harouch / Ets Bouanika : 0770 81 12 14 - Djelfa / Ets Sidi Nail Auto : 0770 81 10 86 - El Oued / Sarl Benine Auto : 032 21 85 29 - **OUEST** : Adrar / Ets Azougli : 049
96 82 28 - 0770 41 10 41 - Tlemcen / Sarl Baba Auto : 043 27 62 70 - Sidi Bel Abbès / Auto 22 : 0560 06 29 27 / 048 65 13 99 - Mostaganem / Ets. Betchim : 045 33 11 04 - Ghardaïa / Ets. Metehri : 029 89 12 00 -
Laghouat / SNC Laghouat Auto : 029 93 16 79 - Mascara / Eurl BD Cars : Tél. / Fax : 045 81 58 21 - Site web : www.elsecom-auto.com



Way of Life!

NOUVEAU **DAEWOO Benne Entrepreneur 10 tonnes...**



- Puissance : 320 CV
- Boîte à vitesse T9S6 (06 rapports avant + 01 marche arrière)
- Capacité : 10 tonnes
- Cabine basculante à 50°

Optez pour la Qualité DAEWOO



Siège Social : Z. I. Lot N° 135 Chemin Wilaya N° 118 - BP N°169 Oued Smar - Alger | Tél. : 021 511 120 / 0770 270 836 / 0770 117 219 / 0770 525 728 - Succursale d'Oran : 0770 586 183 / 0770 117 198
Succursale Ouargla : 029 713 274 / 0770 946 841 - BLIDA | ETS HARMA RIADH : 0770 534 442 / 0550 495 777 - TIZI-OUZOU AZAZGA | SARL TAMGOUT TRADING : 0770 532 905 / 0555 039 127 -
BEJAIA AKBOU | SARL L&M SERVICES AUTO : 0770 532 218 / 0770 532 994 - MILA CHELGHOUH LAID | SARL RABIE & TAYEB MOTORS : 0770 532 623 / 0770 532 618 - SÉTIF | SARL MADJDOUB : 0770 534
370 / 0770 534 479 - SÉTIF | SARL YOUKANA AUTO : 0770 616 380 / 0770 534 633 - MOSTAGANEM | SARL VMLI : 0770 534 359 / 0770 534 369 - GHARDAIA | ETS METEHRI : 0770 534 595 - BATNA | EURL
SECTB CHEBILI : 0770 534 487 - ADRAR | ETS AZOUGLI : 0770 337 815 / 0770 337 818 - JIJEL | ETS HAMADOU BOUALEM : 0770 694 438 ANNABA | EURL EURO ASIAN CAR : 0770 532 912 - BOUFARIK |
CHABANE MOTORS : 0770 532 165 / 0770 532 150 - TLEMEN | SARL BENYAROU : 0770 326 157



www.daewoo-elsecom.com

140 stands et 15 wilayas présentes Les 6^{èmes} Florales d'Oran inaugurées hier

Houari Barti

Après six années de la première édition, en 2008, les Florales d'Oran semblent avoir gagné en notoriété eu égard à une participation en constante augmentation. Pour les organisateurs, six années c'est l'âge de la maturité pour ces florales où l'on enregistre une centaine de participants représentant tous les métiers liés à la plante ornementale. Selon les mêmes sources, cette 6^{ème} édition c'est aussi quelque 140 stands aménagés en trois rayons principaux : les pépiniéristes, les professionnels des engrais et de l'outillage

et les artisans, venus d'une quinzaine de wilayas du pays. Le coup d'envoi officiel de ces 6^{èmes} Florales devait être donné l'après-midi d'hier par le wali d'Oran, M. Abdelmalek Boudiaf. L'intérêt porté par les autorités locales à ce rendez-vous annuel traduit ainsi, selon les organisateurs, cette volonté des pouvoirs publics à placer l'espace vert au cœur de la politique locale de l'aménagement urbain. La wilaya d'Oran, qui prétend au statut de métropole, est en train de connaître une véritable mutation en matière d'aménagement. Palmiers, gazon et plantes ornementales commencent petit à petit à faire

partie du décor urbain. Pour les professionnels des métiers liés à la plante, Oran constitue surtout un marché florissant. C'est ce qui explique l'installation à Oran durant les toutes dernières années de plusieurs pépiniéristes venues d'autres wilayas comme Blida, par exemple. Les fleuristes de la place d'Oran, qui s'approvisionnaient en certains produits comme la rose à partir de la wilaya de Blida, peuvent désormais le faire à Oran même. Un rendez-vous comme celui des florales représente pour les participants une occasion de choix pour se faire connaître et prétendre ainsi à une partie de ce marché juteux.

Groupement d'Oran

Vers l'éradication de 19 décharges sauvages

J. Boukraâ

Dans le cadre de la nouvelle stratégie de la gestion des déchets ménagers de la wilaya d'Oran, 19 décharges sauvages seront éradiquées, durant l'année en cours, par la direction de l'environnement. Une grande partie de ces décharges ont été recensées au niveau du grand groupement urbain d'Oran (Oran, Es-Sénia, Bir El-Djir et Sidi Chami). Cette partie d'Oran, qui regroupe la majorité de la population, a connu ces dernières années une extension urbaine importante et, par conséquent, une grande prolifération des décharges sauvages.

Dans le même cadre, la décharge de Gdyl sera également fermée. Dans ce cadre, le site va bénéficier d'importants travaux de réhabilitation. L'étude relative à cette opéra-

tion a été achevée, alors qu'un avis d'appel d'offres sera lancé pour choisir l'entreprise qui va prendre en charge les travaux.

L'éradication de ces décharges sauvages, qui constituent une véritable plaie environnementale et une menace sérieuse pour la santé publique, est désormais possible grâce à la mise en exploitation du centre d'enfouissement technique (CET) de Hassi Bounif et celui d'El-Ançor qui à eux deux prennent en charge 75% des déchets ménagers de la wilaya. Le centre d'enfouissement technique de Hassi Bounif, à l'est d'Oran, est destiné à la gestion des déchets ménagers des communes du grand groupement urbain d'Oran, alors que celui d'El-Ançor est destiné à la prise en charge des déchets des communes côtières de la daïra d'Aïn El-Turck. Oran a aussi

bénéficié d'un projet de réalisation d'un centre d'enfouissement technique (CET) à Arzew pour le traitement des déchets ménagers des localités d'Arzew, Bethioua, Mers El-Hadjadj, ainsi qu'une partie de la zone de Hassi Ameur.

Toutes ces actions ont été lancées parallèlement à l'élaboration du schéma directeur de gestion et de collecte des déchets de la ville d'Oran. Le schéma vise à réduire de 15% les déchets destinés à l'enfouissement ou à l'incinération et réduire la production d'ordures ménagères de 5 kg par an et par habitant pendant cinq ans, sachant que le niveau actuel moyen est de 350 kg par an et par habitant, un projet initié par le ministère de l'Environnement et élaboré par l'Agence nationale des déchets (AND) en collaboration avec la Fondation allemande GTZ.

Les corps de deux jeunes noyés retrouvés au large de Madagh

Les corps sans vie de deux jeunes écoliers, originaires de Tighenif (Mascara), portés disparus le week-end dernier, au niveau de la plage de Madagh (Oran), ont été retrouvés mardi par les éléments de la Protection civile, a-t-on appris auprès de ce corps d'intervention et de secours. Il s'agit de jeunes B. Mohamed (16

ans) et Z. Khaled (15 ans), venus le week-end dernier à la plage de Madagh pour profiter des bienfaits de la mer, dans le cadre d'une excursion scolaire. Une fois leur disparition en mer signalée, les opérations de recherche ont été lancées par les éléments de la Protection civile qui ont mobilisé plusieurs moyens ma-

tériels et humains dont une embarcation du type zodiac et une équipe de plongeurs professionnels. Le corps sans vie du jeune B. Mohamed a été retrouvé tôt dans la matinée de mardi, aux environs de 7h20, et celui de Z. Khaled a également été repêché le même jour à 10h35, a-t-on ajouté de même source.

Tranche de Vie

Par El-Guellil

Le silence bruyant



lieu. «On n'a rien compris khouya, sayafna et maintenant on sort les parapluies». Les bras entourés autour du corps ou parfois en croix faisant rempart contre cet agresseur. Et pourtant, et pourtant. Vive

l'eau. Si seulement elle pouvait rendre la clarté à cette société. Rendez-vous compte du black-out que vivrait la ville!

La pluie si fragile est une arme ici dans la ville notamment. Elle a vidé les tramways des voyageurs anormalement nombreux et surtout pas pressés. Elle a même chassé de nombreux commerçants de la Bastille. Ils n'ont pas tenu la citadelle. La citadelle dégoulinante glissait sous le pavé avec les eaux usées. Des petits oueds ici et là empêchaient la traversée de ruelles qu'on piétine allégrement les jours secs.

Et des jours secs il y en aura ! Le ghachi va se mettre à ses moustiquaires. Les plus nantis à leur clim. L'air sera conditionné. L'avenir lui-même d'ailleurs est conditionné. C'est grave docteur ? Et la rumeur répond au silence... et la rue meurt en silence désertée par les badauds... chassés par le soleil... Résultat, il pleut on se plaint, il chauffe on se plaint !

Ya nou sobbi sobbi disait Alloula. Les pluies diluviennes ont dilué la population de force. La plupart est restée chez elle. Ceux qui ont tenté la sortie en plein déluge ont vu la ville s'éveiller et reprendre ses quartiers. Elle s'est amusée à voir ses gens chercher à se protéger de l'eau. Ville des citadins. Citadins des villes. Ça coule de partout. Leurs souliers souillés, la plupart pestaient de cette infortune. Quant à la campagne des paysans. Paysans heureux. Car eux se souviennent du dicton, jour de mai pluvieux, bon présage pour la suite. Heureux qui vit la pluie en plein printemps ou été.

Revenons à nos rats des villes. Eux ne voient pas du tout la chose d'un même œil. La plage, ce n'est pas pour tout de suite. Le bronzage, les glaces et la frime n'en parlent pas. Quant aux tenues et scandales d'été, n'y pensons plus. A chaque croisement de bonhomme, le froid est cité en premier

Aïn El-Turck

Une rallonge de près de 170 millions DA pour des projets

Rachid Boutlélis

Une manne d'argent d'un montant de près de 170 millions de dinars (168.857.500 DA) vient d'être accordée par la wilaya d'Oran au profit de la daïra d'Aïn El-Turck. Selon notre source, cette rallonge a été allouée dans le cadre de la saison estivale pour financer 22 projets d'utilité publique, qui devront contribuer à l'amélioration d'un cadre de séjour sur le littoral ouest pour les millions d'estivants attendus cet été. Il s'agit notamment de travaux d'aménagements urbains, de renforcement de l'éclairage public, de réhabilitation des accès aux plages, ainsi que de réalisation d'espaces de convergence qui cibleront chacune des quatre communes que compte cette daïra côtière.

Parmi ces projets figurent également la réalisation d'une porte urbaine à l'entrée des Andalouses pour un apport de 5,8 millions de dinars et l'installation d'un poste transformateur avec équipement de 400 KVA sur la RN 2 à hauteur du village de Roseville et la réalisation d'un poste de contrôle routier sur ce même axe, à proximité de Hai Dadayoum, dans la municipalité de Mers El-Kébir et ce, avec res-

pectivement une enveloppe de 5 et de 3,8 millions de dinars. Il est également prévu la réalisation d'un réseau d'approvisionnement en eau potable dans la localité de Bousfer Plage pour un montage financier de 8 millions de dinars. Notre source indique encore que c'est le chef-lieu de ladite daïra qui a bénéficié de la part du lion dans cette rallonge avec 52,8 millions de dinars pour financer 7 projets, suivi de la commune de Bousfer avec 41,9 millions de dinars pour 5 projets. Les municipalités de Mers El-Kébir et d'El-Ançor ont bénéficié respectivement de 40,3 et 33,8 millions de dinars pour 7 et 3 projets. Il importe de noter que ces 22 projets ont été soumis à la proposition, quelques semaines auparavant, au terme d'une étude de faisabilité décidée à l'issue de plusieurs visites d'inspection effectuées sur les sites de chacune de ces quatre communes côtières par les autorités locales. Le principal objectif est essentiellement de réunir toutes les bonnes conditions pour offrir un cadre agréable aux millions d'estivants en quête de détente qui convergent chaque année vers les localités jalonnant le littoral ouest et l'amélioration des conditions de vie pour la population demeurant dans cette daïra.

Elle a dirigé le CEM Tripoli pendant près de 30 ans

Bensetti-Houari Farida tire sa révérence

Ziad Salah

Lundi dernier, la grande famille de l'éducation a entermé Mme Bensetti-Houari Farida, née Boudaâ. A Oran, la défunte est connue pour avoir dirigé le CEM Tripoli durant presque trente ans. Après avoir obtenu son baccalauréat, option philosophie, à la fin des années 50, elle a rejoint le corps enseignant en 1960. Elle a enseigné une année à Sig, quelques années à M'dina Jdida, avant de rejoindre le CEM Tripoli en tant qu'enseignante. Mais dès 1971, elle prendra les rênes de cet établissement scolaire où elle avait mené pratiquement toute sa carrière jusqu'à son départ en retraite en 1998. De l'avis de plusieurs personnes appartenant au monde de l'Education, Mme Bensetti-Houari a fait de ce collège un fleuron de l'enseignement moyen, au point où tout le monde, notamment les notables et les personnalités de la ville, cherchaient à trouver une place pour leurs enfants dans ce CEM. Des centaines, voire des milliers de cadres, exerçant actuellement dans la médecine, l'administration, les entreprises... avaient fait leurs classes dans ce CEM où l'on apprenait notamment la discipline et la rigueur.

Evoquant son charisme, Jasm-

na sa fille, actuellement médecin, nous dira : «C'est simple, dès le premier pas au CEM je pouvais savoir si ma mère était présente ou absente». Un autre témoin nous dira : «Bien avant 8 heures, madame la Directrice était devant la porte d'entrée surveillant l'arrivée des élèves et des enseignants». Et de conclure : «Elle impressionnait son monde». Mais son CEM n'était pas pour autant une caserne, nous assure-t-on. D'ailleurs on le surnommait «CEM de Femmes d'Aujourd'hui», par référence au magazine français du chic et de la mode. «Parce que cet établissement était dirigé par trois dames, dont madame Bensetti, extrêmement élégantes», nous explique-t-on. Sa fille se rappelle que des dignitaires et de hauts officiers attendaient devant son bureau, dans l'espoir de décrocher une place pour leur enfant. Elle disait toujours «après octobre, s'il me reste une place». Son mari se rappelle qu'elle avait toujours des classes surchargées en raison de la réputation de l'établissement qu'elle gérait. Même ses vacances d'été elle les sacrifiait pour établir les emplois du temps. Issue d'une famille de pédagogues, elle a surtout marqué son temps par sa rigueur et son honnêteté. C'est ce que répètent celles et ceux qui ont transité par le CEM Tripoli.

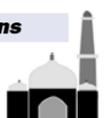
ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Guen Miloud, 68 ans, Es-Seddikia
Khetar Nacer, 34 ans, Baba Ali, Mascara
Zitouni Saâdia, 61 ans, Bir El-Djir
Fouatih Jamel Madani, 48 ans, Bir El-Djir

Horaires des prières pour Oran et ses environs

13 rajab 1434

El Fedjr 04h09	Dohr 12h59	Assar 16h47	Maghreb 20h10	Icha 21h44
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



AÏN-TEMOUCHENT

Bientôt une maison de l'environnement

Le secteur de l'environnement d'Aïn-Temouchent va bientôt se renforcer d'un établissement public à caractère industriel (EPIC), chargé de l'éducation environnementale offrant l'opportunité de créer un réseau participatif à l'échelle locale, a indiqué notre source.

Mohamed Bensafi

Lieu d'information et de sensibilisation, la Maison de l'environnement (ME) a pour objectif de répondre aux questions relatives à l'environnement local qui ciblent prioritairement le public jeune. Cette démarche de proximité est encadrée par le Conservatoire national des formations à l'environnement (CNFE), chargé par le ministère de tutelle de développer des Maisons de l'environnement à travers le territoire national. Le programme s'adresse, avant tout, à la jeune génération car c'est elle, estime-t-on, qui détient les clés de l'avenir. Les écoles, les maisons de jeunes, les scouts et les autres associations en lien avec la jeunesse, constituent le premier public visé. L'équipe d'éducateurs, dirigée par un

chef de projet, organisera des activités telles que le jardinage scolaire, l'animation théâtrale, les travaux manuels, les clubs verts, etc. a expliqué notre source. On y trouvera une cour thérapeutique destinée à initier les enfants aux techniques de jardinage, ajoute-t-on. Grâce à une association spécialisée dans la flore de la région, les plantes endémiques de la wilaya seront répertoriées pour être étudiées. Quant aux énergies renouvelables, le jeune public en aura un exemple en direct puisque des panneaux solaires fourniront l'électricité à la salle de conférences. La future Maison de l'environnement d'Aïn-Temouchent, dont le coût est estimé à 69 millions de dinars, comportera aussi une bibliothèque, un atelier de travaux manuels et un centre de documentation. Le développement d'un réseau

avec les partenaires locaux fait l'objet des grandes lignes de la ME. Les institutions publiques et/ou privées de la wilaya touchant à l'environnement sont aussi concernées. Le centre universitaire d'Aïn-Temouchent proposera plusieurs formations scientifiques. Pour la Maison de l'environnement d'Aïn-Temouchent, comme celles implantées au nord du pays, il sera préférablement question de la gestion des déchets, voire du traitement des déchets avec le centre d'enfouissement technique et les déchets dangereux dans les zones industrielles. La Maison de l'environnement d'Aïn-Temouchent devrait être opérationnelle avant la fin 2013. Enfin, on notera que l'objectif des pouvoirs publics est d'équiper chaque wilaya de sa Maison de l'environnement, une quarantaine déjà en 2013.

SIDI BEL-ABBÈS

La baguette de pain cédée à 10 dinars



Ph.: Arch.

M. Delli

Le prix du pain est passé il y a quelques jours à 10 dinars au grand dam des consommateurs qui continuent pour le moment de tenir leur mal en patience. C'est désormais à prendre ou à laisser, la baguette de pain à ce prix non homologué chez les boulangers qui bravent les services de contrôle de la DCP. Certaines revendeurs dans le commerce de l'alimentation générale ont carrément boudé ce produit vital pour éviter les prises de bec avec les clients et de peur d'être verbalisés à la place des boulangers qui semblent, selon une source proche du dossier, décidés à imposer cette nouvelle tarification. Les boulangers qui se rencontrent périodiquement se mobilisent en un front

pour parer à une éventuelle réaction des services de la direction du commerce. Pour le moment aucun boulanger n'est inquiété. Le cas échéant la corporation a affiché la menace de recourir à une grève généralisée, a souligné notre source d'information qui a requis l'anonymat vu la sensibilité du sujet. Aucun responsable ni du côté de la direction du commerce ni de celui du syndicat des commerçants n'a souhaité s'exprimer sur le sujet. Sur les ondes de la radio locale, quelques citoyens ont exprimé leur indignation face au comportement des boulangers en soulignant que le pain est le seul produit qui ne peut être boudé par le consommateur. La passivité des services de contrôle face à la résignation des consommateurs a ouvert la voie aux boulangers pour céder le pain à

10 dinars alors que le prix officiel de ce produit soutenu par l'état n'a pas changé selon le ministre du Commerce. De leur côté les boulangers avancent les difficultés dans lesquelles ils se débattent avec les charges qui les obligent à travailler à perte. Pour arriver à joindre les deux bouts certains artisans boulangers se trouvent, nous a-t-on expliqué, contraints de toucher au poids de la baguette qui est encore une pratique plus grave en matière d'illégalité. Il convient de signaler que le prix du pain dépasse le prix de 10 dinars chez certains revendeurs à la sauvette dans les marchés de quartiers, notamment en fin de journée quand le pain commence à se faire rare. On s'attend à ce que le consommateur arrive à s'habituer avec cette nouvelle tarification du pain, a-t-on confié.

Les artisans veulent un salon national institutionnalisé

Depuis son installation il y a environ trois ans, la chambre de la wilaya de l'artisanat et des métiers de Sidi Bel-Abbès, présidée par le Dr. Benyelles milite pour l'institutionnalisation d'un Salon national des activités qui relèvent de ce domaine. Afin de convaincre les responsables du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, la chambre de Sidi Bel-Abbès en étroite collaboration avec la direction de wilaya du tourisme préparent l'organisation d'un mini salon qui se tiendra vers la fin du mois en cours soit du 25 avril au 30 juin. Pas moins d'une dizaine de chambres de différentes wilayas du pays sont conviées à

prendre part à cette manifestation qui vise à promouvoir l'artisanat et les métiers a indiqué le Dr. Benyelles. L'artisanat, estime notre interlocuteur, constitue un créneau porteur de richesse pour peu que l'on s'y intéresse et particulièrement pour les jeunes en quête de travail permanent. C'est une initiative à laquelle adhèrent un bon nombre d'artisans encouragés par la direction du tourisme et la chambre en vue de promouvoir le produit artisanal qui reste une source de sauvegarde d'un patrimoine culturel et une manne financière susceptible de garantir une vie décente à l'artisan.

M. D.

SAÏDA

La police ouvre ses portes



La wilaya de Saïda abrite la 47^{ème} édition des «Portes ouvertes» sur les services de la Sûreté nationale, dont le coup d'envoi a été donné lundi par le directeur des Unités républicaines de la Sûreté (URS), le commissaire divisionnaire Dehimi Lakhdar, représentant le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN). Dans une allocution d'ouverture il a affirmé, en substance, que tout progrès dans la lutte contre la criminalité nécessite l'adhésion du citoyen et sa coopération, «ce qui est ressenti quotidiennement par les services de la police dans leur stratégie basée sur la prévention». A cette occasion, des exhibitions en arts martiaux ont été exécutées par des agents de police de la sûreté de wilaya de Saïda. En outre, une délégation de cadres de la DGSN et des autorités locales a visité une exposition sur les services de la Sûreté nationale à la bibliothèque publique du centre-ville. Cette manifestation d'information de trois jours, organisée par la DGSN, comporte

une exposition des moyens matériels et techniques utilisés par la police dans l'accomplissement de ses missions et des activités culturelles, sportives et de loisirs, avec la participation de la société civile locale. Au programme figurent également des exhibitions mettant en exergue le savoir-faire et la performance des policiers avec la participation d'éléments de la sûreté de wilaya, des cadets de l'association sportive de la police, ainsi qu'un cross-country regroupant une centaine d'athlètes d'associations locales. Des cadres de la police animeront, en outre, quatre conférences sur la prévention routière, la police de proximité, la toxicomanie et la cyber-criminalité. Une visite de solidarité au centre de l'enfance assistée est également programmée pour la circonstance, de même qu'un match de football entre anciens joueurs de l'équipe nationale et vétérans du MC Saïda, en plus d'une soirée de variétés au théâtre régional où les lauréats des différents concours organisés seront honorés.

KSAR CHELLALA

Une nouvelle promotion des agents de rééducation

Une cérémonie de sortie de la 25^{ème} promotion d'agents de rééducation a été présidée, lundi à l'annexe de l'Ecole nationale des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire à Ksar Chellala (Tiarret), par le directeur central de la sécurité à la Direction générale de l'administration pénitentiaire, M. Adda Bachir représentant le ministre de la Justice, Garde des sceaux. Baptisée au nom du chahid du devoir national Bouzid Mohamed, cette promotion compte 327 agents de rééducation. La cérémonie a été marquée par la remise de grades et de diplômes aux sortants, la

prestation de serment et des exhibitions sur les techniques d'intervention. L'annexe de l'Ecole nationale du personnel de la direction pénitentiaire, créée en 1991 à Ksar Chellala, assure une formation dans 12 matières dont la réinsertion et la sécurité des établissements pénitentiaires, les droits de l'homme et la communication et un stage pratique dans des pénitenciers après une période de formation théorique. Cette structure a organisé, depuis sa création, 72 sessions de formation dans diverses spécialités dans le cadre de la formation continue.

NAÂMA

Vaccination du cheptel

M.S.L.

La campagne de vaccination du cheptel contre la clavelée (variolo ovine) a débuté le 15 avril 2013 dans la wilaya de Naâma et se poursuit jusqu'au 30 juin, à travers les 12 communes de la wilaya, a-t-on appris auprès de l'inspection vétérinaire relevant de la DSA de Naâma, qui précise que durant la première quinzaine, près de 600.000 têtes ont été vaccinées sur 1 million 200 mille têtes d'ovins prévus dans le programme.

Selon Mr. Aissaoui Radouane, cette opération connaît une véritable adhésion des éleveurs qui on

été sensibilisés au préalable sur l'importance qu'elle revêt pour la santé animale. 36 vétérinaires mandatés par la DSA ont été retenus pour la prise en charge de la campagne de vaccination qui tient également en compte les cheptels transhumants venus des wilayas de Djelfa et Laghouat qui ont élu domicile dans le territoire de Naâma, à la faveur de l'ouverture des espaces mis en défens.

A noter que la campagne de vaccination de cette année touchera selon les services concernés, près de 1 million 200.000 têtes d'ovins soit une augmentation de 100.000 têtes par rapport à l'année dernière.

TÉBESSA

Fraude électorale : 2 ans de prison pour 6 personnes

Ali Chabana

Parmi les affaires enrôlées dans la 2^{ème} session criminelle, auprès de la cour de justice de Tébessa, figure celle dite de la fraude électorale. En effet, le verdict est tombé, mardi,

avec la condamnation de 06 personnes impliquées, de la même peine mais avec sursis et 02 relaxes. Pour rappel, cette affaire de fraude électorale a eu lieu, durant les élections locales du 29 novembre 2012, dans un bureau de vote à Ouled Gharbi, dans la commu-

ne de Bir Dheb, au cours de laquelle 14 personnes, dont des encadreurs, étaient filmées dans une vidéo qui a circulé partout à travers le réseau Internet, en train de manipuler des documents relatifs à cette opération électorale, au profit d'un parti politique.

MILA

Prochaine distribution de logements sociaux

B. Boussehlah

La liste d'un quota de 145 logements sociaux locatifs, sera affichée, publiquement, dans les tout prochains jours, dans la commune de Oued El-

Atheman, selon un communiqué de la wilaya.

L'on indique que la liste en question n'est pas définitive et pourrait être remaniée en fonction de la teneur des recours susceptibles d'être introduits auprès

de la commission de la wilaya. La même source souligne que 4.567 logements sociaux locatifs dont l'étude de dossiers des demandeurs vient d'être ficelée par les commissions de daïra, seront distribués, incessamment.

SOUK AHRAS

Démantèlement d'un réseau de trafic d'armes et de drogue

Un réseau de trafic d'armes et de drogue a été démantelé, dans la mechta de Remila, dans la commune frontalière de Ouled Moumen, (40 km au nord-est de Souk Ahras), a-t-on appris, auprès du groupement territorial de la Gendarmerie nationale. Cette opération a permis la saisie de 5 pistolets de fabrication artisanale et de 2 fusils de chasse, selon le chargé de communication de groupe-

ment, le capitaine Abdelkader Aïssaoui. Les informations recueillies par la section de recherches de la Gendarmerie nationale de Souk Ahras, en coordination avec les unités du 18^{ème} groupement des garde-frontières de Taoura, sur la présence d'un réseau de trafic illégal d'armes et de munitions, ont permis l'arrestation de 2 individus, âgés entre 32 et 57 ans, et l'identification de 2 autres, actuellement

en fuite, a précisé la même source. Les 2 personnes arrêtées ont été déferées devant les juridictions compétentes et placées en détention provisoire, dans l'établissement de rééducation de Souk Ahras. Une opération similaire mise en échec, fin janvier dernier, par les éléments de la Gendarmerie nationale a permis l'arrestation de 3 personnes et la saisie de 2 pistolets automatiques.

EL-OUED

Plaidoyer pour l'aquaculture

Les participants à une journée d'information sur le développement de l'aquaculture, organisée à Guemmar (El-Oued), ont mis l'accent sur la nécessaire intégration de l'aquaculture dans le système de production agricole, dans les wilayas du Sud.

Les intervenants, lors de cette journée, tenue cette semaine en marge d'une exposition sur la production agricole et animale, ont estimé que l'aquaculture, aujourd'hui réalité dans le Sud, ne cesse de donner des résultats probants, nécessitant la valorisation de ce créneau et la diversification de la production agricole.

Le président de la chambre inter-wilayas de la Pêche et des Ressources halieutiques de Ouargla a mis en exergue l'importance de

l'exploitation des eaux des bassins d'élevage aquacole, riches en produits organiques, à des fins d'irrigation agricole.

M. Faouzi Habita a, à ce titre, invité les opérateurs à opter pour la réalisation, dans les exploitations agricoles, de bassins d'élevage aquacole pour la réutilisation de leurs eaux dans l'irrigation agricole. Le même responsable a suggéré l'élaboration d'une stratégie pour la concrétisation de cette approche avant sa généralisation dans différentes exploitations agricoles existantes dans les régions du sud du pays. M. Habita, pour étayer son propos, a mis en avant les expériences menées par des chercheurs du Centre national de développement de la pisciculture, dans certaines exploitations agri-

coles ayant donné lieu à une production quantitative et qualitative de produits agricoles irrigués avec des eaux provenant de bassins aquacoles. Le président de la chambre de la Pêche a appelé à l'orientation des jeunes promoteurs vers la création de fermes aquacoles, mettant à profit les soutiens accordés par les dispositifs d'emplois. Initiée par l'Association algérienne du patrimoine et de l'environnement et de la promotion des régions sahariennes, en coordination avec la direction des Services agricoles et de la chambre de l'Agriculture cette exposition s'est déroulée, en présence d'une vingtaine de participants issus de six wilayas du Sud, relevant de la chambre de la Pêche et des Ressources halieutiques, à Ouargla.

Les précisions de la direction générale de la CNEP

M. le directeur du « Quotidien d'Oran », en vertu du droit de réponse, nous vous prions de publier nos précisions, dans votre prochaine édition, suite à la publication sur votre quotidien, de la lettre ouverte adressée au chef du gouvernement, parue le 06.05.2013.

La CNEP - Banque a financé le promoteur BECT (entreprise dissoute), pour la réalisation de 200 logements promotionnels dont la convention de financement a été signée, le 17 janvier 1996. Ce projet a fait l'objet d'une restructuration ramenant cette opération à 174/200 logements et dont la situation financière et physique se présente comme suit :

1- Cité des Oliviers : 106 logements sur un terrain d'assiette de 15.375 m²

- 60 logements et 30 commerces avec un taux d'avancement de 95% - 44 + 16 commerces + 2 parkings

avec un taux d'avancement des travaux de 20%.

2- Boulevard Ali Aïn Sebaa El Kiffane : 68 logements sur un terrain d'assiette de 3.320 m².

- 68 logements + 15 commerces + 2 parkings avec un taux d'avancement de 60%.

Le montant global de la dette détenue sur ce promoteur est de 669.834.878,02 DA.

Les remboursements effectués par les acquéreurs durant la période allant de 1998 à 2003, s'élèvent à 118.578.976,00 DA. Le directeur des Domaines de Tlemcen a procédé à un paiement de 21.275.559,59 DA représentant le capital uniquement.

Les problèmes posés par les acquéreurs, ne relèvent nullement de blocage administratif. Il s'agit de l'assainissement de cette dette pour qui nous n'avons comme garantie

qu'une hypothèque sur les biens que nous avons financés sur fonds éparagne, ressources rémunérées.

Le liquidateur a été informé, en temps opportun, et par écrit sur la dette globale.

Des réunions de travail ont été tenues avec les services des Domaines, à l'effet de trouver une solution, y compris l'examen de notre proposition de récupérer un bien en « dation en paiement ». Mais la situation, préjudiciable, aussi bien pour les acquéreurs que pour la CNEP - Banque, est restée telle qu'elle. Dans l'état actuel, nous ne pouvons délivrer une mainlevée d'hypothèque avant le remboursement de la somme due. Nous demeurons à l'écoute pour une solution durable à ce problème.

Nous vous prions, M. le directeur de la Publication, d'agréer nos respectueuses salutations.

BLIDA

«Lahmama», le roi des plats traditionnels

C'est en cette période printanière que les ménagères blidéennes préparent le couscous «Lahmama», un plat traditionnel confectionné à base de plantes aromatiques et médicinales, dont raffolent nombre de familles qui le considèrent comme le «roi» des mets de la table. Ancré dans les traditions culinaires locales, ce plat doit sa notoriété aux vertus médicinales que lui confèrent les plantes servant à sa préparation, poussant dans les plaines et sur les hauteurs de Chréa. D'aucuns le qualifient même de «vaccin» annuel immunisant ses consommateurs contre certaines maladies. Selon un historien de la ville de Blida, M. Youcef Ouragui, en l'occurrence, l'appellation «Lahmama» tire son origine du mot «Hammam», du fait que les plantes servant à sa préparation sont utilisées par des parturientes dans les bains maures comme thérapie contre diverses maladies. Pour la même finalité, ce remède est également utilisé dans les bains domestiques.

Chréa, entrent dans la préparation de ce plat. C'est au printemps que les femmes vont dans les champs pour cueillir ces plantes, tout en fredonnant des airs dédiés à cette douce saison, comme ont témoigné des dames rencontrées au souk «laarab» de la ville de Blida où elles vendaient des plantes, présentées sous forme de bouquets. Le couscous «Lahmama» est préparé à base de plantes qui, une fois lavées et débarrassées de leurs racines, sont découpées par les ménagères avant de les mélanger au couscous roulé à la main et de le mettre à cuire à la vapeur dans un couscoussier. Pour la dégustation de ce plat, il est recommandé de l'assaisonner avec de l'huile d'olive et de le saupoudrer de sucre. Pour que les herbes induisent leurs effets escomptés, il est préférable de consommer Lahmama à jeun. Considéré comme une panacée contre de multiples maladies, Lahmama est conseillé notamment pour prévenir certaines maladies, telles le diabète, l'anémie et les rhumatismes.

COUSCOUS

«LAHMAMA» REMONTE À LA PÉRIODE OTTOMANE

Durant la période ottomane, ces plantes qui ont des propriétés médicinales ont été utilisées comme ingrédient du plat de couscous «Lahmama», qui a connu un essor grâce à ces plantes connues par leurs propriétés curatives à l'instar du caroubier utilisé contre la constipation ou le genévrier contre les rhumatismes. Ces plantes étaient, selon la même source, exportées par des colons qui les achetaient auprès des femmes de Blida, après leur séchage, pour leur utilisation dans les laboratoires de fabrication de médicaments et/ou de cosmétiques. «Plus de 70 plantes aromatiques, telles l'origan, le laurier, le safran, le thuya et autres herbes poussant sur les hauteurs de Sidi Lekbir et de Chréa, et qu'on retrouve également dans les plaines de

ELÉMENT DU PATRIMOINE CULINAIRE

Devenu partie intégrante du patrimoine culinaire local, ce met traditionnel est présent dans la plupart des manifestations culturelles organisées par les associations locales, dans et en dehors, de la wilaya de Blida, comme ce fut le cas lors de la semaine culturelle de Blida qui s'est tenue à Oran. La promotion de ce plat est également assurée, au niveau national, par la chambre de wilaya des Arts et Métiers (CAM), a indiqué Mme Farah Nadjat, cadre dans cette chambre professionnelle. Une virée aux marchés de Blida a permis de constater que le couscous «Lahmama», emballé dans des sacs, y est proposé à la vente pour 120 DA le kg. Cependant la préservation de cette pratique culinaire est actuellement assurée, essentiellement par des vieilles femmes.

BOUIRA

Sit-in des enseignants du Cnapeste

De nombreux enseignants ont répondu favorablement à l'appel de leur syndicat, le bureau de wilaya du Conseil national autonome des professeurs du secondaire et du technique élargi (Cnapeste), à l'organisation d'un rassemblement devant le siège de la direction de l'Education (DE). Les manifestants ont brandi des pancartes et des banderoles sur lesquelles l'on pouvait lire leurs revendications qui se résument par la demande du départ du directeur de l'Education (DE), de la nécessité de réintégrer leur collègue Laidi M'hamed, professeur au lycée 'El Mokrani', dans la commune de Taghzout, radié du corps enseignant, suite à sa traduction, dernièrement, devant le conseil de discipline. L'enseignant concerné a, toutefois, introduit un recours auprès de la commission de wilaya, relevant du secteur de l'Education. Ce sit-in, en somme, se voulait également, une marque de soutien et de solidarité avec leurs deux autres collègues qui ont été acquittés des griefs retenus contre eux, selon les enseignants rencontrés sur place.

Une voiture dérape : un mort et deux blessés

Un tragique accident de la route s'est produit avant-hier, vers le début de l'après-midi, sur l'autoroute Est-Ouest, à hauteur de la commune de Kadiria, sise à une quarantaine de kilomètres, à l'ouest du chef-lieu de wilaya. Le conducteur qui transportait 2 passagers à bord de sa voiture de marque Hyundai, immatriculée dans la wilaya d'Alger, a perdu le contrôle de son véhicule. Ce dernier a fait plusieurs tonneaux en se déplaçant de la chaussée. Il est à déplorer la mort, sur place, d'un jeune passager, âgé de 32 ans, et des blessures aux 2 autres compagnons. Les causes de l'accident ne sont pas déterminées ; l'enquête menée par les services concernés en déterminera les circonstances et les causes exactes.

Farid Haddouche

Horaires des prières pour Alger et ses environs

13 rajab 1434				
El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
03h49	12h45	16h35	19h58	21h34



OFFICE DES VENTES AUX ENCHERES PUBLIQUES
MAÎTRE KADA KELLOUCHA B.
Commissaire-priseur près le Tribunal d'Aïn Témouchent
40, Rue RABHI Saïd - AÏN TEMOUCHENT -
Tél/Fax 043.60.91.63 – Mob / 07.71.32.51.17

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
Avec Admission de Soumissions Cachetées

LE MARDI 04 JUIN 2013 A 09 H 30

A la demande de la Direction de ONCV, il sera procédé à la vente aux enchères publiques du Matériel réformé au niveau de son Parc de la Cave Keroulis Commune de Chentouf.

N° DE LOT	DESIGNATION
01	01 Camion Sonacome C260 10 Tonnes Imm. 01890.281.46 avec carte grise
02	04 Tracteurs Routiers Hino en état de carcasse avec carte grise : Imm. 04373.582.46 - Imm. 01404.582.46 - Imm. 01395.582.46 - Imm. 01397.582.46
03	01 Véhicule Renault Express Imm. 02020.194.16 avec carte grise
04	01 Véhicule Renault Express Imm. 01073.194.46 avec carte grise
05	01 Véhicule Renault Express Imm. 00145.192.46
06	01 Tracteur Routier Sonacome TB 305 Imm. 00096.595.46 avec carte grise
07	01 Tracteur Routier Sonacome TB 305 Imm. 00095.595.46 avec carte grise
08	01 Dumper
09	01 Poclain Sonacome 125 Imm. 0044.0191.46 avec carte grise

A 10 h 30 au Parc de la Commune de Hassi El Ghella et pour son compte, vente du Matériel réformé suivant :

N° DU LOT	DESIGNATION
01	01 Camion Sonacome K66 Imm. 678.204.46
02	01 Camion Toyota BU 651 Imm. 171.291.46
03	02 Remorques Agricoles usagées
04	01 Lot de Ferraille Tout-venant (Tables scolaires + Divers)

A 11 h à Hammam Bouhadjar Vente d'un Véhicule de marque Hyundai Accent
Imm. 29874.00.16 saisi au préjudice du dénommé Benghalia Bouhadjar et au profit de la CNEP.

Conditions de vente :

Vente sans garanties – Avance obligatoire d'un acompte de 21% non remboursable en cas de désistement – Règlement sous huitaine sous peine d'annulation. Le matériel peut être visité tous les jours ouvrables de 09 h à 15 h.

Le Commissaire-priseur



La Société SPA SFCPA (JUMBO) basée à Es-Sénia, recrute dans l'immédiat :

1 – Juriste :

Profil recherché :

- Licence en sciences juridiques + CAPA.
- Une expérience professionnelle en milieu industriel d'au moins 5 années dans le domaine du conseil juridique et de la rédaction de contrats.
- Une expérience professionnelle dans un cabinet d'avocats sera fortement appréciée.
- Maîtrise de la langue française et arabe et un bon niveau de connaissance de la langue Anglaise.

2 - Opérateur sur machine :

Profil recherché :

- TS en électromécanique, Electricité industrielle et électronique.
- Expérience souhaitée (Dans le domaine de l'industrie agroalimentaire).
- Connaissance des règles de sécurité de base concernant l'utilisation de machine.
- Résidant dans la localité d'Oran – Es-Sénia.
- Maîtrisant l'Arabe et le Français.
- Accepte de travailler sous le régime du 3x8.

3 – Biologiste :

Profil recherché :

- Etudes : Licence en (Biologie – Chimie – Biochimie).
- Expérience souhaitée (2 ans minimum).
- Résidant dans la localité d'Oran Es-Sénia.
- Maîtrisant l'Arabe et le Français
- Accepte de travailler sous le régime du 3x8.

Lieu de travail : Es-Sénia – Oran.

Les candidats intéressés sont invités à adresser leur candidature à l'adresse e-mail :

SFCPARECRUT@gallinablancastar.com

Ou se présenter à l'adresse suivante :

Zone des 6 hangars CW n° 85 Es-Sénia Oran



الجزائرية لإنتاج مواد تأهيل البنايات
MAT PEINT ALGERIE

BP 11M, ZONE INDUSTRIELLE DE SIDI BEL ABBES – 22000

RECRUTE

UNE ASSISTANTE DE DIRECTION

- Maîtrisant parfaitement la langue française
- Ayant des notions en Espagnol
- Maîtrisant l'outil informatique, en particulier WAVE SOFT et EXCEL
- Possédant une expérience minimum de 3 ans
- Résidant à Sidi Bel Abbès

Adressez votre demande de recrutement à l'adresse électronique :

tarmimdjazair@hotmail.fr
ou par fax au : **048 70 32 22**

Vends Charpente métallique d'un hangar

avec une couverture en TN 40 à démonter situé dans la Zone Industrielle Voie A de Sidi Bel Abbès.

Longueur = 102 m - Largeur = 14 m - Hauteur = 6 m - Superficie = 1.428 m².

Délai d'enlèvement un mois maximum.

NB : le démontage et l'enlèvement de la charpente sont à la charge de l'acheteur.

Téléphoner au : **05 55 03 36 13**

Société cherche en location longue durée

Un BULLDOZER de type D9 ou D8

Pour exploitation carrière d'argile située à Oran.

Prière faire offre en écrivant à :
service.offre.oran@gmail.com
Ou en téléphonant au : **0560.03.58.54**

RECRUTONS D'URGENCE CHEF DU PERSONNEL

DIPLOME R.H.

Expérimenté - Âge 40 / 50 ans

Adresser C.V. **BITUMELK Z.I. EL-KARMA** Ou Appeler : **040.23.73.64** - Fax :

041.35.33.86

DIRECTION : **05.60.06.07.61**

VDS VILLA

240 M² BÂTIE SUR 180 M², 2 FAÇADES, SUR LE 4ÈME BVD PÉRIPH. R+2 : 03 SALON, 2 HALLS, 1 CUISINE, 02 C.SDB, 05 GDES CHAMBRES. REZ-DE-CHAUSSÉE (GARAGE POUR 7 VÉHICULES). LIBRE DE SUITE. CONVIENT POUR ACTIVITÉ COMMERCIALE - Prix demandé 5.5 MDS – Tél : **0554 14 82 23**

Office Public des Ventes
Maître : **ABBADI Abdelkader**
Commissaire-priseur près le Tribunal d'Oran
19, Rue Ho Chi Minh – Oran
Tél & Fax : **041 / 33-75-60**

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES AVEC ADMISSION DE SOUMISSIONS CACHETEES

Le Commissaire-priseur porte à la connaissance du public, qu'il sera procédé à la vente aux enchères publiques le **Jeudi 30/05/2013 à 9 H 30 mn** des équipements ci-après désignés appartenant à l'Entreprise « SARL MCACAP » en liquidation sise 02 Coopérative 18 Février, Oran. **Lieu de visite et de vente :** au bureau de Maître Berkane Lahouari – Commissaire aux comptes, sis 23, Rue Sassi Mohamed (St Pierre) Oran.

Lot N°	Désignation	Observation
01	Photocopieur SCANNER	Usagé
02	Micro HP 620	//
03	Micro-ordinateur INTEL	//
04	Micro-ordinateur HP	//
05	Table ronde de réunion	//
06	Frigo SAMSUNG	//
07	Cuisinière Artur Martin	//
08	Machine à laver	//
09	Table avec 06 chaises	//
10	Lave-vaisselle	//

Conditions de vente :

- Les soumissions seront déposées la veille de la vente au bureau du Commissaire-priseur avec un chèque certifié de 21%.
- Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à l'office du C.P. ou téléphoner au 041-33-75-60 et 041-50-27-38.

Le Commissaire-priseur
Maître **ABBADI AEK**

HÔTEL EN COURS DE RENOVATION

R E C R U T E

- ✓ Chef cuisine (H).
- ✓ Chef de partie cuisine (H/F).
- ✓ Cuisinier (H).
- ✓ Responsable de la restauration (H).
- ✓ Commis de salle (H/F).
- ✓ Agent de la sécurité (H).
- ✓ Contrôleur (H).
- ✓ Femme de chambre

Expérience dans le domaine exigée

Veillez envoyer CV et lettre de motivation par e-mail :
aymen868@yahoo.fr
Lieu de travail Oran

Maître Seddik Brahim - Commissaire-priseur Mascara
- Tél : **07.71.98.88.09**

Avis de vente à l'enchère publique Et par soumission cachetée

Le 02/06/2013 au Parc Coopérative Agricole spécialisée en Vitivinicole - Route Tizi - Mascara à 9 h 30 du matériel suivant :

N° DU LOT	DESIGNATION	ETAT	ANNEE
01	Bulldozer	Bon état	1989 Sans Carte grise
02	Bulldozer	Bon état	1983 Avec Carte grise
03	Camion Volvo F7 + Porte Char	Bon état	1974 + 1985 Avec Carte Grise
04	Camion Berliet GLM 12	Moyen	1989 Avec Carte Grise
05	Camion OM 55	Moyen	1979 Avec Carte Grise
06	Ripper pour défoncer la terre	Moyen	1988 Avec Carte Grise
07	Ripper pour défoncer la terre	Moyen	1989 Avec Carte Grise
08	Bulldozer	Moyen	1989 Sans Carte Grise

شروط البيع : مبلغ 11 بالمائة أثناء البيع مع عدم استرجاعه في حالة تخلي عن دفعه.

PENSÉE

23 MAI 2011 – 23 MAI 2013

Deux années se sont écoulées depuis que tu nous as quittés. Ce temps passé n'a pas atténué notre profonde douleur et notre terrible souffrance. Aujourd'hui, nous évoquons avec beaucoup de peine et de chagrin le jour de ta disparition
très cher et inoubliable époux et père Fadl Allah BENDIMERAD.
Ton visage, ta voix et ton sourire sont gravés à jamais dans nos cœurs. En ce triste et douloureux souvenir, sa mère, son épouse et ses enfants demandent à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire. Que Dieu Tout-Puissant lui accorde Sa Sainte Miséricorde et l'accueille en Son Vaste Paradis.
Sa mère, son épouse et ses enfants



Université Des enseignants veulent des salaires de 100 millions par mois

A. Mallem

Le mauvais temps et la période des examens n'ont pas permis aux enseignants universitaires de participer en masse au sit-in et à la marche de protestation organisés, hier matin, par la section de Constantine du Syndicat national des enseignants du supérieur (SNEU) devant la tour administrative de l'université Constantine 1 - Mentouri. «Beaucoup d'enseignants ont été retenus par des examens, mais ils ont promis de nous rejoindre dès qu'ils auront terminé», nous a expliqué, hier, M. Benmohamed, membre du SNEU, qui participait à la marche, en indiquant que la manifestation avait débuté vers 11h du matin avec une centaine de participants. Au cours du sit-in, la plateforme de revendications des enseignants du supérieur du pôle universitaire de Constantine a été lue aux participants qui ont voté à main levée la tenue d'une seconde assemblée générale après celle qui s'est tenue mercredi dernier 15 mai «pour fructifier les revendications avant de les transmettre à la tutelle administrative, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS) et au bureau national du SNEU pour les endosser et les unifier au niveau de toutes les universités du pays», a ajouté notre interlocuteur.

Au cours de la marche organisée sur l'esplanade de la fac centrale, les protestataires ont brandi des banderoles sur lesquelles on pouvait lire : «Non à l'instruction de la honte !» (allusion faite à la note d'application émise par le secrétaire général du ministère aux chefs des établissements universitaires précisant qu'il n'existe aucune différence entre le doctorat ès sciences du système classique et le doctorat du système LMD, qui a servi d'élément déclencheur de la protestation que mènent les doctorants). Et c'est justement en réponse à cela qu'ils ont inscrit dans une seconde banderole

le mot d'ordre : «Doctorat ès sciences = doctorat d'Etat». Interrogé sur l'action lancée par la coordination des trois universités de Constantine, M. Dib Nabil, coordinateur du mouvement, a répondu tout simplement : «Comme début, c'est positif», en indiquant avoir enrichi, hier, la plateforme de revendications par 3 points supplémentaires la portant ainsi à 13 revendications : la mise à disposition des enseignants de salles équipées, la mise en place de mécanismes de contrôle de l'argent des œuvres sociales et l'encouragement des initiatives individuelles et collectives des enseignants tendant à la promotion de la recherche scientifique.

Abordant l'une de leurs revendications essentielles, à savoir la question des salaires, les responsables du SNEU de Constantine ont révélé que l'enseignant universitaire actuel, avec le salaire misérable qu'il reçoit, «ne peut même pas acheter les livres dont il a besoin et s'abonner aux revues scientifiques spécialisées, son salaire ne dépassant pas le montant de 46.000 dinars (4,6 millions de centimes)». Aussi, le SNEU revendique une augmentation conséquente des salaires des enseignants en demandant une rétribution mensuelle de 40 millions de centimes pour le maître-assistant B, 50 pour le maître assistant A, 60 millions de centimes pour le maître de conférence B et 80 pour le maître de conférence A. Quant au professeur universitaire, grade le plus élevé à l'université, le SNEU revendique un salaire mensuel de 100 millions de centimes. Et il exige aussi que la classification des postes dans le statut de la fonction publique n°03-06 se fasse suivant la qualification scientifique. «On remarque souvent dans notre secteur que beaucoup de cadres ne possédant aucune qualification scientifique perçoivent pourtant des salaires supérieurs à ceux qu'ils en ont», affirment les enseignants universitaires dans leur plateforme de revendications.

Constantine, capitale de la culture arabe 2015 Le secteur du tourisme se prépare à l'évènement

«Après la réception à l'horizon 2014 de quatre autres nouveaux hôtels haut de gamme, la capacité hôtelière de la ville des ponts sera portée à 4.000 lits», a déclaré, hier, le directeur du Tourisme et de l'Artisanat, M. Lebad, dans le sillage de la visite d'inspection et de travail effectuée hier à Constantine par le secrétaire d'Etat auprès du ministre du Tourisme et de l'Artisanat chargé du Tourisme, visite qui s'inscrit indubitablement dans le cadre des préparatifs de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe 2015».

Ainsi, dans la matinée, M. Hadj-Saïd Mohamed Amine s'est rendu successivement au site archéologique de Tiddis, dans la commune de Béni Hamidène, au pont suspendu de Sidi M'cid et a entendu un exposé sur le projet de réhabilitation du chemin des Touristes, situé tout le long de la paroi des gorges de l'oued Rhumel qui traverse la ville des ponts, et au site du chantier de construction de l'hôtel Marriott de catégorie 5 étoiles, situé à proximité de l'université Mentouri de Constantine, au projet de construction d'un hôtel privé 4 étoiles dans le quartier de Zouaghi Slimane et un autre à Ali Mendjeli, réalisé dans le cadre d'un investissement

privé. M. Hadj-Saïd s'est rendu ensuite au mausolée de Massinissa à El-Khroub avant de retourner à la ville de Constantine pour présider une rencontre avec les opérateurs du secteur du tourisme. Dans l'après-midi, le secrétaire d'Etat au Tourisme a participé à un forum avec la presse organisé dans la nouvelle ville d'Ali Mendjeli.

C'est dans le même cadre que la ministre de la Culture, Mme Khali-da Toumi, est annoncée aujourd'hui dans la capitale de l'Est pour présider, en compagnie du wali, une journée d'étude qui sera consacrée exclusivement aux préparatifs relevant de son département ministériel. La visite a été annoncée, hier, par un communiqué émanant de la cellule d'information et de communication du cabinet du wali. La ministre de la Culture aura également un programme chargé d'où émerge la tenue d'une rencontre avec les opérateurs du secteur de la culture dans un hôtel de la nouvelle ville Ali Mendjeli, où elle donnera les orientations ainsi que le coup d'envoi des ateliers de travail prévus dans le programme de préparation de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe 2015».

A. M.

Un père et son enfant de 3 ans tués dans un accident de la route

Un tragique accident de la circulation qui a coûté la vie à un homme âgé de 38 ans et son enfant de 3 ans, et causé des blessures à trois autres membres de la même famille, s'est produit mardi, à 12h36, sur la route nationale n°10, au lieu dit Sylla dans la commune de Ouled-Rahmoune, daïra d'El-Khroub. L'accident est survenu lorsque le véhicule de tourisme à bord duquel se trouvaient les victimes, un couple et trois de leurs enfants, a dérapé et s'est renversé sur le bas-côté de la route, a annoncé hier l'officier chargé de la communication à la direction de la Protection civile de Constantine. Evacués dans un état grave par la Protection civile à l'hôpital Mohamed Boudiaf d'El-Khroub, le conducteur de la voiture et son enfant n'ont pas survécu. Présentant des blessures plus ou moins légères, les autres passagers du véhicule, la mère et les deux autres enfants, ont été également transférés dans le même établissement pour soins.

Assises internationales de l'Oto-rhino- laryngologie

Tout un panel de médecins spécialistes et généralistes issus de pays arabes et étrangers participeront aujourd'hui et demain à l'hôtel «Novotel» de Constantine aux Assises internationales de l'Oto-rhino-laryngologie. Selon un communiqué diffusé hier par la radio régionale, cette rencontre scientifique est organisée par l'Association nationale de chirurgie de l'ORL, en coordination avec le service spécialisé du CHU Benbadis de Constantine. Au cours de cette rencontre, les participants se pencheront sur les dernières avancées de la chirurgie de l'ORL et procéderont à des échanges d'expériences bénéfiques.

Des écrivains chinois dans la ville des ponts

Dans le cadre d'un accord de coopération signé entre l'Union nationale des écrivains algériens et son homologue chinoise, une délégation d'écrivains chinois a effectué hier une visite dans la ville de Constantine, notamment au Musée national des arts et expressions culturelles au palais Ahmed Bey, le Musée national de Cirta ainsi qu'aux ponts de la ville. Vers 14h, une rencontre culturelle entre les écrivains chinois et leurs collègues constantinois a été organisée au complexe culturel Al Khalifa.

Sensibilisation des porteurs de projets à Ouled Rahmoune

Selon un communiqué diffusé hier, l'APC d'Ouled Rahmoune a pris l'initiative d'organiser une rencontre d'information et de sensibilisation à l'intention des jeunes chômeurs de la commune porteurs de projets et prétendant à des micro-crédits bancaires pour la création de petites entreprises. La rencontre est prévue ce matin à partir de 09h au centre culturel de la commune.

A. Mallem

Des habitants de «Djaballah 2» paralysent la circulation

A. Zerzouri

Tout le réseau routier de l'est de Constantine a été totalement bloqué hier par des résidents du bidonville «Djaballah 2», sis à Oued El Had, qui ont de la sorte exprimé leur mécontentement contre la décision d'un «léger» report de l'évacuation du site en question ; une évacuation prévue pour hier, et qui a été décalée en raison de «problèmes organisationnels», selon les déclarations officielles des autorités chargées de l'exécution de l'opération de relogement.

La protesta qui a été entamée dans l'après-midi de mardi dernier se poursuivait, hier, avec une plus grande ampleur, car les manifestants ont élargi la paralysie des routes qu'ils ont bloqué à l'aide de grosses pierres et de troncs d'arbres jusqu'au lycée Zighoud Youcef. Les accès et les sorties de la partie est de la ville, incluant Oued El Had, la Bum et Ziadia, des axes névralgiques de la circulation routière à Constantine, subissaient, hier, le poids d'embouteillages monstres. «Il nous a fallu deux heures pour aller de Sakiet Sidi Youcef

jusqu'à Oued El Had, et l'on a dû pour cela emprunter plusieurs détours sur des pistes impraticables», nous dira un automobiliste qui s'est présenté à notre rédaction pour dénoncer cette situation de pagaille indescriptible sur les routes. Des citoyens qui devaient marquer leur présence dans des procès n'ont pas pu rejoindre le tribunal correctionnel de Ziadia, et ont en conséquence raté les audiences avec tout ce que cela peut comporter comme conséquences néfastes, des lycéens et autres travailleurs ont abandonné toute idée ou volonté de déplacement véhiculé. Pis, les travaux sur le chantier du pont géant «transrhumel» ont été paralysés, hier, notamment du côté de l'échangeur. Les camions du chantier ont été pris dans le piège d'une circulation totalement congestionnée. Beaucoup d'automobilistes déplorait l'absence d'une intervention énergique des services de sécurité pour libérer la voie. Mais, relève pour sa part un officier des services de sécurité de la sûreté de wilaya, la situation est délicate et recommande beaucoup de sagesse pour éviter des dérapages incontrôlés.

Recrutés dans le cadre de la DAIS Retard dans le paiement des agents de sécurité de l'éducation

A. El Abci

Les agents de sécurité, recrutés dans le cadre du Dispositif d'aide à l'insertion sociale (DAIS) et employés dans le secteur de l'éducation, se plaignent de ne pas percevoir leur solde mensuel de 6.000 dinars et ce, depuis maintenant trois mois.

Situation qui, selon certains d'entre eux rencontrés hier, les a poussés à entreprendre des démarches auprès de la direction de l'action sociale à l'effet d'un règlement rapide de cette question de pécule, qui bien que modeste leur permet néanmoins de faire face à des dépenses vitales. «Cette déplorable situation, ajouteront-ils, nous coûte beaucoup et nous ne comprenons pas pourquoi ce sort nous est-il réservé, alors que nous nous acquittons pleinement de notre travail et accomplissons toutes les tâches dans les règles?»

Questionné sur ce sujet, le chargé de communication de la direction de l'action sociale, Med Laid Rahailia, reconnaît que le problème du non paiement des salaires concerne les mois de février, mars et avril, cependant, dira-t-il, si les deux premiers mois (février et mars, ndlr) ont été réglés dernièrement,

il est vrai, le cas de la mensualité d'avril qui n'est toujours pas perçue par les concernés. Toutefois, rassure encore M. Rahailia, ce reliquat du mois d'avril, sera à son tour d'ici la fin de la semaine en cours ou au début de la prochaine au plus tard. Et d'expliquer que «le retard est dû à plusieurs facteurs, dont l'utilisation par les Chèques postaux de disquettes qui parfois ne marchent pas et nous sont retournées, mais le plus important est lié au non respect par les établissements scolaires de ce qui est appelé le «pointage», c'est-à-dire la confirmation par ces derniers que l'agent concerné a été à son poste pendant tout le mois». Et de préciser que le pointage en question doit se faire au plus tard le 5 de chaque mois auprès de la DAS qui, elle, doit le communiquer au trésor au maximum le 20 du même mois. Car, préciera-t-il, si la liste parvient au trésor le 21 du mois, le règlement se fera le mois d'après. Et d'indiquer dans ce cadre que le directeur de l'action sociale a saisi officiellement et par correspondance écrite les douze présidents d'APC de la wilaya, pour leur rappeler la nécessité du respect de la date du pointage à l'effet de mettre un terme à ces situations.

Un milliard pour réhabiliter l'abattoir

L'abattoir municipal, qui se trouve actuellement dans un état de dégradation avancée, bénéficiera de travaux de réhabilitation qui seront lancés dans un mois et ce, pour une enveloppe financière de plus d'un milliard de centimes.

Selon le vice-président de l'APC de Constantine, Aberahmane Abdaoui, chargé de l'hygiène, de l'assainissement et de l'environnement, ces travaux de réhabilitation de l'abattoir ont été décidés déjà au temps de la précédente assemblée en raison de la situation catastrophique qui est la sienne. Il s'agit d'un ouvrage très ancien, datant de la période coloniale et qui a besoin d'une sérieuse prise en charge. En effet, ajoutera-t-il, les élus de l'APC s'étaient déjà saisis du dossier en lui affectant une somme d'argent d'un milliard de centimes pour des travaux de réfection, sans concrétisation. Ce montant sera certainement revu à la hausse, car insuffisant

vu les aménagements importants projetés et qui s'inspirent de l'abattoir d'Alger, avec modernisation de certains de ses équipements.

Selon des vétérinaires du service d'hygiène de la municipalité, «cette décision tombe à pic en raison de l'approche du mois de Ramadhan et ensuite de l'Aïd, période où cette structure sera sans doute grandement sollicitée». En effet, les habitudes des citoyens sont en train de changer dans le sens où ils sont de plus en plus nombreux à refuser de procéder eux-mêmes au sacrifice du mouton, mais à le confier aux services de l'abattoir. Et ces travaux de réhabilitation et de modernisation ne pourront que les encourager à s'y adresser plus souvent sinon systématiquement, pour ledit rituel. Ce qui ne pourra également qu'avoir des incidences heureuses sur l'environnement, concluront-ils.

A. E. A.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

13 rajab 1434				
El Fedjr 03h38	Dohr 12h31	Assar 16h21	Maghreb 19h43	Icha 21h19



Equipe nationale La surprise Agouazzi, retour de Djabou



Kamel Mohamed

La liste des 25 joueurs sélectionnés en équipe nationale a été rendue publique, hier, par le sélectionneur national, Vahid Halilhodzic. Sur les 25 joueurs convoqués, Laurent Karim Agouazzi de Caen (Ligue 2, France) est le seul nouveau capé, alors que Abdelmoumen Djabou du Club africain (Tunisie) effectue son retour. Sur les 25 joueurs, 23 seront retenus pour les matches officiels de l'équipe nationale qui entamera son stage au centre technique de Sidi Moussa, du 25 mai au 17 juin. Durant cette période, l'Algérie affrontera le Burkina Faso (finaliste de la CAN-2013), le

française. Sa sélection est facilitée par le fait qu'il n'a jamais été retenu dans aucune sélection de France et ne sera pas contraint de fournir un dossier de qualification à la FIFA. Agouazzi évolue au poste de milieu défensif et opérera aux côtés de Lacen et Guedioura. Il faut aussi relever qu'aucun joueur du MC Alger n'a été retenu en sélection et les sanctions de la FAF sont toujours de mise à l'encontre de ce club qui a boycotté la dernière journée du championnat de Ligue 1.

Liste des joueurs sélectionnés:
M'bolhi (Ajaccio GFC/France), Doukha (USMH), Zemmamouche (USMA), Khedairia (ES Sétif), Ziti (ES Sétif), Mostefa Medhi (Ajaccio AC/France), Bougherra (Lekhwiya/Qatar), Medjani Carl (AS Monaco/France), Belkalem (JSK), Halliche (Academica Coimbra/Portugal), Mesbah (Parma/Italie), Ghoulam (AS Saint-Etienne/France), Taïder (Bologne/Italie), Guedioura (Nottingham Forest/Angleterre), Lacen Medhi (Getafe/Espagne), Kou-dri (USM Alger), Agouazzi (Caen/France), Djabou (Club africain/Tunisie), Brahimi (Granada/Espagne), Feghouli (Valence/Espagne), Kadir (O. Marseille/France), Soudani (Vitória Guimarães/Portugal), Djebbour (Olympiakos Pirée/Grèce), Slimani (CR Belouizdad), Ghilas (Moreirense/Portugal).

2 juin à Blida avant de disputer deux matches en déplacement contre le Bénin le 9 juin, puis le Rwanda le 16 du même mois, pour le compte des qualifications au Mondial-2014. En prévision de ces échéances, Halilhodzic n'a pas apporté de grands changements dans l'effectif. A l'exception de Agouazzi, il aura reconduit les mêmes joueurs. Le joueur de Parme, Ishak Belfodil, est écarté de la liste puisqu'il devait rejoindre la sélection en juin. Ses tergiversations ont fini par exacerber le sélectionneur national qui se passera ainsi de ses services. Pour ce qui est du nouveau capé (Agouazzi), il est né en 1984 et est de père algérien (originaire de Tizi Ouzou) et de mère

Ligue 1

Fin de saison sur fond de scandales

Kamel Mohamed

La 30^e journée du championnat de Ligue 1, qui a clôturé la saison footballistique 2012-2013 en Algérie, a été marquée par des scandales qui éclaboussent le football national, notamment ses instances dirigeantes. Le premier scandale est sans conteste le boycott par le MC Alger de son match contre l'USM El-Harrach. Le Mouloudia n'a pas effectué son court déplacement à El-Harrach, alors que l'enjeu de la rencontre était de taille et concernait la seconde place du championnat, qualificative à la Ligue des champions d'Afrique. Le MCA ne s'est pas déplacé après que des centaines de supporters eurent assiégé l'hôtel où l'équipe était en regroupement. Ces supporters ont empêché le MCA de se déplacer, ce qui explique son forfait. Ainsi, le MCA perd par forfait (3-0) et se voit défalquer trois points dans le championnat. Une amende d'un million de dinars (100 millions de centimes) sera infligée au club qui sera également privé des revenus des droits de retransmission télévisuelle de la saison 2012-2013, selon les règlements de la FAF. En fait, ce boycott provoqué par le MCA est une protestation du club contre les sanctions décidées par la FAF à son encontre. Ces sanctions ont été aggravées par la non-sélection des joueurs du Mouloudia en équipe nationale A' et la domiciliation du match USMH-MCA au stade d'El-Harrach. Or, une décision du bureau fédéral fait ressortir que tous les matches derbies d'Alger (coupe et championnat) doivent se dérouler au sta-

di de 5-Juillet. Pour protester contre «l'acharnement» des instances du football national sur le MCA, selon des dirigeants de ce club, le boycott se veut un geste pour dénoncer les responsables de la FAF et de la LFP. Le président du conseil d'administration du MCA, Hocine Amrouche, a, pour sa part, démissionné de son poste à cause «des pratiques de la LFP».

L'ESS GÂCHE SA PROPRE FÊTE

Le deuxième scandale de la fin du championnat s'est déroulé à Sétif. L'ESS Sétif, fraîchement sacrée championne d'Algérie, a gâché sa propre fête. Les supporters de l'Entente, qui s'étaient déplacés au stade pour fêter le titre décroché par leur équipe, se sont retrouvés en train de conspuer les champions d'Algérie. Et pour cause ! L'ESS, qui n'a perdu aucun match cette saison à domicile, s'est inclinée mardi dernier sur son propre terrain devant le CS Constantine sur le score de 3-1. Cette victoire permet donc au CSC de prendre la troisième place du championnat et de participer à une compétition internationale la saison prochaine. Les supporters de l'Entente auraient souhaité fêter le titre avec leur équipe par une victoire et un record d'invincibilité de l'équipe à domicile. De ce fait, les inconditionnels de l'ESS se sont sentis floués et ont insulté les champions. Les familles, qui s'étaient déplacées au stade pour assister à la fête, se sont également senties arnaquées par cette défaite. Il est vrai que l'équipe sétifienne

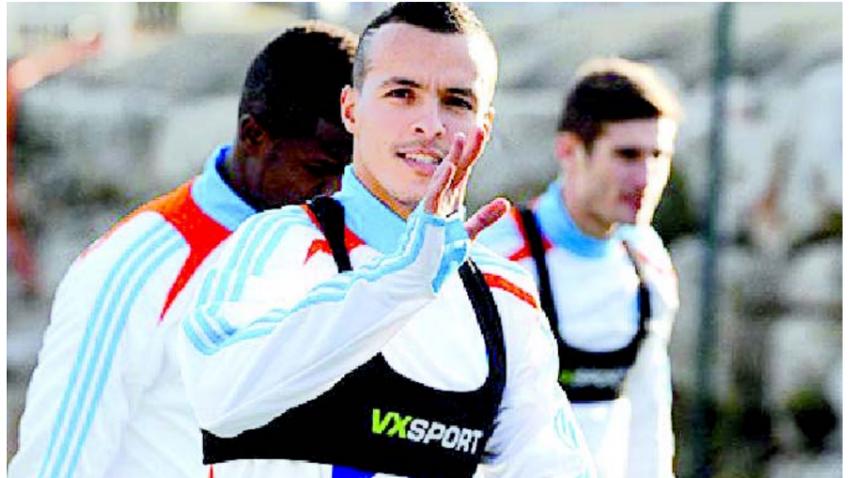
était déjà en vacances, mais elle aurait pu jouer le jeu par respect aux supporters et aux familles qui étaient présentes au stade.

LA JSK SE TROMPE D'HORAIRE ET UN DIRIGEANT DE LA LFP DÉMISSIONNE

L'équipe des moins de 21 ans de la JS Kabylie a, de son côté, déclaré forfait à Batna. Elle devait affronter le CA Batna à 11h, mais l'équipe s'était présentée au stade à 13h, les dirigeants de la JSK croyaient que le match était programmé à l'heure sus-citée. Au stade de Bologhine, l'arbitre du match USM Alger-CR Belouizdad (1-0) a pris tout le monde à contre-pied en arrêtant la partie à un quart de la fin en raison du mauvais temps, marqué par des vents violents et des pluies diluviennes. Alors que des spectateurs et des journalistes chargés de couvrir le match avaient quitté le stade, l'arbitre décida par la suite de reprendre la partie après un arrêt de 20 minutes ! A ne rien comprendre. Enfin, le dernier scandale de cette dernière journée du championnat est venu de la LFP.

Ali Lafri, membre du conseil d'administration de la Ligue de football professionnel, a annoncé qu'il est démissionnaire. Il a fait savoir que son âge (65 ans) et son éducation ne lui permettaient pas «de cautionner les décisions de la Ligue, refusant d'être un béni-oui-oui», pour reprendre ses propos. En somme, c'est une triste fin de saison pour un championnat qualifié de «professionnel !».

O. Marseille Fouad Kadir pressenti chez l'AS Saint-Etienne



Le milieu international algérien de l'Olympique de Marseille, Fouad Kadir, ne devrait pas être retenu dans l'effectif du club phocéen en vue de la saison prochaine, a rapporté, hier, le quotidien La Provence. Cible privilégiée de l'OM en janvier, Fouad Kadir ne s'est jamais vraiment imposé. Du coup,

près de cinq mois plus tard, l'OM ne devrait pas le retenir en cas d'offre intéressante, à l'heure où plusieurs éléments offensifs sont pistés, précise la même source. Selon la même source, l'AS Saint-Etienne, qui s'intéresse à Kadir depuis plusieurs mois, verrait sa venue d'un très bon oeil. Kadir s'est

d'ailleurs entretenu avec Bernard Caiazzo, le président du conseil de surveillance de l'ASSE, samedi, en marge du match entre Stéphanois et Marseillais (2-0). Kadir avait rejoint Marseille durant le mercato d'hiver, en provenance du FC Valenciennes, pour un contrat de trois ans et demi.

Division nationale amateur Centre Pour qui sonnera le glas ?

A. L.

La dernière journée dans ce groupe sera évidemment décisive en ce qui concerne le club appelé à retourner en division inter-régions. Il est vrai que le suspense

s'est prolongé ces derniers temps, en raison, d'une part, du réveil surprenant des mal classés et, d'autre part, du resserrement des positions. Ce qui est des plus souhaitable, c'est que les adversaires des équipes encore sous

la menace respectent l'éthique sportive. Est-ce trop demander ? Quoi qu'il en soit, on suivra plus particulièrement les matches WRBM-USMC, ASBG-ABS, JSMC-ESG et IBKEK-WAB, le futur relégué se trouvant forcément dans ce lot. En formulant des pronostics, on pourra s'avancer à dire que trois formations, en l'occurrence l'IBKEK, l'ASBG et l'ESG, sont les plus menacées. Tout dépendra évidemment de l'opposition du jour.

Vendredi à 15h00

Cheraga:	JSMC	ESG
Ouargla:	MCM	PAC
Kouba:	RCK	NARBR
M'sila:	WRBM	USMC
K. El-Khechna:	IBKEK	WAB
Bordj Ghedir:	ASBG	ABS

Handball - Coupe d'Algérie

Qui animeront les demi-finales ?

M. A.

On connaîtra demain les quatre formations qui intégreront le carré final de la Coupe d'Algérie et ce, à l'issue des quarts de finale prévus à Bordj Bou-Arréridj, Sétif et Oran. Toujours est-il que le choc MCS-GSP retiendra l'attention car mettant aux prises deux grosses pointures de l'élite qui ont des traditions dans cette

épreuve, même si le Mouloudia de Saïda a perdu de son aura. Au Palais des sports «Hammou Boutlélis», les pétroliers, qui caracolent en tête de leur groupe en championnat avec à la clé une qualification en demi-finale aux côtés du CRB Baraki, de l'ES Ain Touta et l'O.El Oued, repartent avec les faveurs du pronostic face au MCS qui n'a fait que de la figuration cette saison. L'autre affiche

de ce tour aura lieu à Bordj Bou-Arréridj et mettra aux prises deux formations aux ambitions déjà affichées en championnat, à savoir l'ESAT et le CRBB qui se livreront à un bras de fer qui vaudra le déplacement. En lever de rideau de cette dernière opposition, le HBCEB et le CCL tenteront de sauver leur saison en se livrant un duel indécis. A Sétif, sauf grande surprise, la formation du Sud, l'OEO, semble bien lotie pour confirmer sa bonne santé et on voit mal son adversaire du jour, le WO Rouiba, lui tenir la dragée haute.

Vendredi

B. B. Arréridj (15h00):	HBCEB	CCL
Sétif (16h00):	OEO	WOR
Oran (16h30):	MCS	GSP
B. B. Arréridj (17h00):	ESAT	CRBB

Volley-ball - Finales Coupes d'Algérie

Fête de la balle au filet à la salle Harcha

Ali Sadji

La finale de la Coupe d'Algérie seniors messieurs se déroulera, ce samedi à partir de 16h00, à la salle Harcha, entre l'ESS et le NRBBA et ce, en lever de rideau de la finale juniors entre l'ITR Sétif et le MB Béjaïa. Cette finale inédite verra l'Etoile sétifienne, qui a pu atteindre ce stade de la

compétition pour la première fois de son histoire, donner la réplique à un habitué de l'épreuve. En somme, les paris restent ouverts entre deux formations qui veulent toutes les deux sauver leur saison après l'échec consommé en championnat où le dernier mot est revenu contre toute attente au GSP. Les Sétifiens, qui ont barré la route de la

finale à un spécialiste de l'épreuve, en l'occurrence le MB Béjaïa, se présenteront avec un moral gonflé à bloc pour faire oublier des mémoires sétifiennes l'échec en championnat face au GSP. En face, l'Etoile sera face à un redoutable adversaire, la formation de Bordj Bou-Arréridj qui détient trois trophées acquis en 2009, 2011 et en 2012, tous trois obtenus contre le Machaâl de Béjaïa.

A noter qu'outre la finale dans la catégorie seniors dames qui mettra aux prises le GSP et le WO Chlef, plusieurs finales chez les jeunes sont programmées demain et samedi toujours à la salle Harcha.

Vendredi

09h00:	finale minimes filles: Seddouk-WA Béjaïa
11h00:	finale cadettes: ASW Béjaïa-NC Béjaïa
16h00:	finale seniors dames: GSP-WO Chlef
Samedi	
09h30:	finale minimes garçons: RC M'sila-JS Bighram
11h30:	finale cadets: NC Béjaïa-WA Tlemcen
13h30:	finale juniors: ITRS-MBB
16h00:	finale seniors: NRBBA-ESS



VENTES D'EQUIPEMENTS D'INJECTION PLASTIQUE

La SPA CONDOR ELECTRONICS met en vente au plus offrant un lot de machines d'injection plastique d'occasion dont les spécifications techniques sont décrites ci-après :

N°	DESIGNATIONS EQUIPEMENTS	ANNEE DE FABRICATION	PASSAGE ENTRE COLONNES (mm)	VOLUME INJECTE (EN Grs)	EPAISSEURS MOULES (mm) MIN / MAX
1	BILLION 1800T	1991	1460x1460	12020	500-1800
2	KRAUSS MAFFEI 1300T	1991	1500x1250	8400	800-1400
3	KRAUSS MAFFEI 1300T	1988	1500x1250	8400	800-1400
4	STORK 300T	1979	640x640	1250	250-680
5	STORK 440T	1990	730x730	1545	350-720
6	STORK 1200T	1987	1200x1200	6760	600-1300
7	STORK 800T	1996	1020x1150	3700	300-1000

Les soumissionnaires intéressés peuvent visiter ces équipements ou demander de plus amples informations en contactant le N° suivant : Tel : 07 70 94 09 34 / E-mail: t_mebarkia@condor.dz

Conditions de vente :

- 1- Les équipements sont vendus à l'état où ils se trouvent sans engagement ou garantie de la part du vendeur.
- 2- Le démontage et le transport des équipements sont à la charge de l'acquéreur et sous son entière responsabilité.
- 3- L'acquéreur devra s'acquitter préalablement de la totalité de la somme convenue avant de procéder à l'enlèvement.
- 4- Les offres doivent être adressées par pli fermé en précisant la ou les machines concernée(s) avec l'offre de prix correspondante.
- 5- Une fois la vente conclue, celle-ci n'est susceptible d'aucun recours, contestation ou réclamation de quelque nature que ce soit.
- 6- Le délai de soumission est de TRENTE (30) jours à compter de la date de publication de cette annonce sur des quotidiens nationaux ; au delà aucune offre ne sera prise en considération.
- 7- Les offres doivent être adressées sous double enveloppe fermée, l'enveloppe extérieure portant la mention suivante :
SPA CONDOR ELECTRONICS
Zone d'activité – Route de M'sila – DIRECTION GENERALE
BORDJ BOU ARRERIDJ
Soumission Machine d'injection Plastique
« A NE PAS OUVRIR »
- 8- Les soumissions peuvent être soit déposées directement auprès de la Direction de l'Unité Injection plastique (Sise à Zone industrielle -BBA) ou adressées par voie postale à l'adresse indiquée ci-dessus.

Zone d'activité Rte de M'sila Lot 70 section 161
Bordj Bou Arreridj 34000-Algérie
TEL : +213 (0) 35 87 63 00 FAX : +213 (0) 35 67 68 48
www.condor.dz - e-mail: info@condor.dz

www.condor.dz

N°Vert 3075



المجمع الصناعي لإسمنت الجزائر
GROUPE INDUSTRIEL DES CIMENTS D'ALGERIE
« S.C.I.Z. » SOCIETE DES CIMENTS DE ZAHANA
ش.ذ.ا. - راسمائها الاجتماعي : 1.920.000.000 DA
Fiscale : 099829066212633 - N° Article d'imposition : 29300080112 - N° Registre de Commerce : 98B0662126

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT AONR N° 05/DT/SCIZ/2013

La Société des Ciments de Zahana S.C.I.Z. lance un avis d'appel d'offres national restreint pour :

L'EXTRACTION, CHARGEMENT, TRANSPORT ET GERBAGE DE :

- ✓ 400 000 TONNES DE MARNE
- ✓ 100 000 TONNES D'ARGILE ROUGE

- Les soumissionnaires intéressés par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès du secrétariat des marchés, sis à l'adresse indiquée ci-dessous contre le paiement de la somme de Vingt Mille (20 000,00 DA) dinars.
- Les offres techniques et commerciales accompagnées des documents exigés dans le cahier des charges doivent être adressées à l'adresse ci-dessous sous pli fermé et anonyme en 03 exemplaires, l'enveloppe extérieure devra comporter uniquement les mentions suivantes :

SECRETARIAT DE LA COMMISSION DES MARCHES
DE LA SOCIETE DES CIMENTS DE ZAHANA
ADRESSE : ROUTE NATIONALE N° 13, DJENIENE MESKINE,
ZAHANA, MASCARA
« Appel d'Offres National Restreint »
AONR N° 05/DT/SCIZ/2013

L'EXTRACTION, CHARGEMENT, TRANSPORT ET GERBAGE DE 400 000 TONNES DE MARNE & 100 000 TONNES D'ARGILE ROUGE « A ne pas ouvrir » Confidentiel

- Le délai de remise des plis est fixé à Quinze (15) jours, à partir la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP et/ou les quotidiens nationaux.
- Les offres doivent être déposées auprès du secrétariat des marchés de la société, avant 13 heures de la date limite de dépôt des offres, seul le cachet du Secrétariat des marchés de la Société des Ciments de Zahana faisant foi.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée ci-dessus.
- Toute offre non présentée tel qu'il est indiqué dans le présent avis et conformément au cahier des charges, fera l'objet d'un rejet automatique.



المجمع الصناعي لإسمنت الجزائر
GROUPE INDUSTRIEL DES CIMENTS D'ALGERIE
« S.C.I.Z. » SOCIETE DES CIMENTS DE ZAHANA
ش.ذ.ا. - راسمائها الاجتماعي : 1.920.000.000 DA
Fiscale : 099829066212633 - N° Article d'imposition : 29300080112 - N° Registre de Commerce : 98B0662126

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT AONR N° 06/DT/SCIZ/2013

La Société des Ciments de Zahana S.C.I.Z. lance un avis d'appel d'offres national restreint pour :

LA FOURNITURE DE ONZE MILLIONS (11 000 000) DE SACS DESTINES AU CONDITIONNEMENT DES CIMENTS DE LA SOCIETE DES CIMENTS DE ZAHANA.

- Les soumissionnaires intéressés par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès du secrétariat des marchés, sis à l'adresse indiquée ci-dessous contre le paiement de la somme de Cinquante Mille (50 000,00 DA) dinars.
- Les offres techniques et commerciales accompagnées des documents exigés dans le cahier des charges doivent être adressées à l'adresse ci-dessous sous pli fermé et anonyme en 03 exemplaires, l'enveloppe extérieure devra comporter uniquement les mentions suivantes :

SECRETARIAT DE LA COMMISSION DES MARCHES
DE LA SOCIETE DES CIMENTS DE ZAHANA
ADRESSE : ROUTE NATIONALE N° 13, DJENIENE MESKINE,
ZAHANA, MASCARA
« Appel d'Offres National Restreint »
AONR N° 06/DT/SCIZ/2013

La fourniture de onze millions (11 000 000) de sacs destinés au conditionnement des ciments de la société des ciments de Zahana. « A ne pas ouvrir » Confidentiel

- Le délai de remise des plis est fixé à Vingt (20) jours, à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP et/ou les quotidiens nationaux.
- Les offres doivent être déposées auprès du secrétariat des marchés de la société, avant 13 heures de la date limite de dépôt des offres, seul le cachet du Secrétariat des marchés de la Société des Ciments de Zahana faisant foi.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 180 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée ci-dessus.
- Toute offre non présentée tel qu'il est indiqué dans le présent avis et conformément au cahier des charges, fera l'objet d'un rejet automatique.



- 07.15 Sabah El-Kheir
- 09.00 Saïdati
- 10.00 El mousaedoune el djaoualoune
- 10.30 Rami wa oulkar
- 10.45 Yaoumiat moudir aâme
- 11.30 Documentaire
- 12.20 El bihar el sabaa
- 12.40 Tadj el qoraan
- 13.00 Journal télévisé
- 13.40 Maoussim El-Matar
- 15.00 Mahla di el aâchia
- 16.30 El djazaïr tarih wa hadhara
- 17.30 Dounia el toyour
- 17.50 Hadith dini
- 18.00 Journal télévisé amazigh
- 18.20 Taqdar tarbah
- 19.00 Waqaïe
- 19.30 Switcher
- 20.00 Journal télévisé
- 20.45 50 sena 50 imraa
- 21.00 Saharat El-Madina
- 22.30 Le roi du ring
- 00.00 Journal télévisé

CANAL+

19.55 Scandal

- Résurrection
Avec Kerry Washington, Kate Burton



Cyrus, Verna, Olivia et Mellie s'inquiètent de voir Hollis se rapprocher sensiblement de Sally Langston. Ils acquièrent la conviction que l'homme d'affaires a commandité l'attentat contre le Président. Pour le contrer, Mellie décide sans en parler aux autres d'écrire un faux document en imitant la signature de son mari. Parallèlement, Olivia remue ciel et terre pour retrouver Huck qui est aux mains des services secrets.



- 07.15 Sabah El-Kheir
- 10.00 El Moussaidoun El Djawaloun
- 10.30 Rami wa oulkar
- 10.45 Min nabie el hayat
- 11.15 UFC
- 12.40 Tadj el qoraan
- 12.45 Journal télévisé
- 13.20 Prière du vendredi (direct)
- 14.00 Fadha el djoumoua
- 15.00 Lil Aaila
- 16.00 Handball - GSP/ASO
- 17.00 El-Djazaïr tarih wa hadhara
- 17.30 Fi taani salama
- 18.00 Journal télévisé amazigh
- 18.20 Fatawa aâla hawa
- 18.45 Switchers
- 20.00 Journal télévisé
- 20.45 Djaïchouna
- 21.00 Chouhadæ el mikhsala
- 21.15 Hanout Maker
- 21.50 Zahwa
- 23.20 Echec et mort
- 00.10 Documentaire

CANAL+

22.05 Mains armées



Avec Roschdy Zem, Leïla Bekhti, Marc Lavoine, Nicolas Bridet
A Marseille, Lucas, commandant de police, enquête sur un trafic international d'armes lourdes en provenance de Serbie. Avec son équipe, il remonte jusqu'à Paris où, pense-t-il, celles-ci sont stockées. Le dossier comporte un autre volet, sur le transit de grosses quantités de drogue. Lucas contacte à ce sujet Maya, une jeune recrue de la brigade des stupés. Ils doivent collaborer, mais leurs relations sont glaciales.



JEUDI



19.50 Alice Nevers, le juge est une femme



- Tout confort
Avec Marine Delterme, Jean-Michel Tinivelli, Guillaume Carcaud
Sorti de l'hôpital, Marquand cherche un nouvel appartement. En avance au rendez-vous, il patiente dans sa voiture quand Lisa, l'agent immobilier qu'il attendait, s'écrase sur le toit de son véhicule. Elle a été étranglée avant d'être poussée. Alice Nevers est chargée de l'enquête et renoue pour l'occasion avec le commandant Marquand. Ensemble, ils découvrent que Lisa avait quitté son mari et vivait dans sa voiture.

23.25 Les experts : Miami



- Pirates de l'Atlantique
Avec David Caruso, Emily Procter
Les corps de six cadavres attachés entre eux par une corde sont découverts en pleine mer. Horatio pense que leur bateau a été attaqué, et que certains des membres de l'équipage ont été jetés par-dessus bord. Les enquêteurs retrouvent en effet trois survivants dans un canot de sauvetage, mais les rescapés de l'attaque n'ont pas du tout la même version des faits.

19.50 Une journée en enfer



Avec Bruce Willis, Samuel L Jackson, Jeremy Irons, Graham Greene
A New York, une bombe explose dans un grand magasin. L'attentat est revendiqué par un certain Simon qui menace de récidiver si l'ex-inspecteur John McClane, devenu alcoolique, ne se plie pas à ses exigences. Les règles fixées par Simon sont simples : si McClane ne résout pas les énigmes qu'il lui propose, une bombe explosera dans un lieu public. John accepte le défi, secondé par Zeus, un habitant du Bronx.



23.00 Le martyre des sept moines de Tibhirine



Dans la nuit du 26 au 27 mars 1996, sept trappistes du monastère de Tibhirine, près de Médéa, en Algérie, sont enlevés et séquestrés pendant 56 jours, avant d'être assassinés. Grâce aux témoignages des responsables du GIA, des officiers supérieurs de l'armée algérienne et des membres du gouvernement de l'époque, ce documentaire restitue, en s'appuyant sur une narration chronologique des événements, les aspects humains, historiques et politiques de ce drame.



VENDREDI



19.50 MasterChef



- Les meilleurs s'affrontent
Présenté par Frédéric Anton, Yves Camdeborde, Sébastien Demorand
Onze candidats – Annelise, Cyril, Elisabeth, Georgiana, Karim, Ludovic, Marine, Nathalie, Pierre, Virginie et Xavier – ont accepté de revivre l'aventure MasterChef. Les meilleurs compétiteurs des trois premières saisons se retrouvent donc pour un duel au sommet. Aujourd'hui, ils vivent tous pleinement de leur passion pour la cuisine. Forts de leur expérience professionnelle, ils auront une soirée pour convaincre les jurés, Frédéric Anton, Yves Camdeborde et Sébastien Demorand, qu'ils méritent de gagner.

22.20 Ce soir avec Arthur



Présenté par Arthur, Claudia Tagbo, Amelle Chahbi, Ary Abitan
S'inspirant des plus célèbres «late shows» à l'américaine, l'animateur propose un nouveau rendez-vous de divertissement. A l'occasion de cette première émission, il reçoit trois invités dont Gad Elmaleh et Michaël Youn. Accompagné d'humoristes de la nouvelle génération du rire, comme Claudia Tagbo et Ary Abitan, il décrypte l'actualité des deux comédiens et revient sur les moments marquants de leur carrière.

19.50 NCIS : Los Angeles



- Lokhay
Avec Chris O'Donnell, LL Cool J
Sam sollicite l'aide de Nell et Eric pour une affaire d'ordre personnel. Mais Granger intervient pour demander de quoi il s'agit. Sam veut protéger à tous prix Yusef, un homme qui lui a sauvé la vie quand il était en mission en Afghanistan. Celui-ci vient de le solliciter car son neveu a disparu à la suite d'un accident. L'agent se voit contraint de régler cette affaire sur son temps personnel. Mais de nouveaux éléments changent la donne.

23.05 Sons of Anarchy



- La brebis galeuse
Avec Charlie Hunnam, Katey Sagal, Ron Perlman, Kim Coates
Jax part à la recherche de ceux qui l'ont pris pour cible. De son côté, après son terrible accident de voiture, Gemma reprend peu à peu conscience. Clay et Nero ne sont pas d'accord sur les moyens de l'aider. De son côté, Roosevelt promet à Jax de lui révéler le nom de celui qui a servi d'informateur dans l'affaire Rico.



19.45 Envoyé spécial



Présenté par Guilaine Chenu, Françoise Joly
Prostitution sur Internet. La cyberprostitution s'est envolée ces dernières années. En quelques clics, le client peut rencontrer une fille, et même noter ses prestations. Les filières criminelles continuent à dominer les affaires, notamment en organisant des «sex tours» • Administrateurs, liquidateurs : sauveurs ou fossoyeurs ? Ces personnages de l'ombre jouent un rôle crucial : ils interviennent dans les entreprises à la dérive.

21.15 Complément d'enquête



- Comptes en Suisse : le mystère Cahuzac
Présenté par Benoît Duquesne
Un mois après les aveux de Jérôme Cahuzac, enquête sur ce qu'il a appelé sa «part d'ombre». Des bancs de la fac de médecine à Bercy, ce brillant séducteur, doublé d'un tricheur, possédait un compte suisse pas secret pour tout le monde. Depuis 2000, des agents des douanes et du fisc ont rédigé des rapports, auxquels personne n'a donné suite. Comme l'ancien ministre, des centaines de Français cèdent à la tentation du compte suisse.



19.45 Chambre noire



Avec Jonathan Zaccàï, Armelle Deutsch, Francis Perrin
Jeff, un photographe de 38 ans, rêve d'une grande carrière. Mais celle-ci peine à décoller malgré l'aide de sa petite amie, Manon. Un jour, un vieillard excentrique lui confie un très ancien appareil photo. Parmi les clichés de Jeff apparaît celui, sublime, d'une jeune femme belle et triste. Une photo qui va lui apporter le succès et des problèmes, car cette jeune fille a été assassinée dans d'étranges circonstances.



19.45 Faut pas rêver



- Le Yucatan et le pays Maya
Présenté par Tania Young
Les eaux sacrées du Yucatan. Les «cénotes», des petits lacs bleu émeraude très nombreux, sont le joyau naturel du Yucatan • Le chewing-gum des Mayas. Le Chicza, chewing-gum 100 % naturel et biodégradable, connaît un véritable succès • Bicimaquinas : les machines à pédaler. Les habitants de San Andrés Itzapa récupèrent des vélos en fin de vie qui leur permettent d'effectuer leur travail quotidien plus facilement qu'à la main.

Grid for Croisés N° 5019 with letters A-J and numbers 1-10.

Horizontalement:

- 1. Bon coup. 2. Accordés en temps voulu. 3. Zonning à la belge. 4. Disque culte. 5. Charrier. 6. Vaut un tiers. 7. Du bon Napier. 8. Boîte à vice. 9. Avancés. 10. Démis.

Verticalement:

- A. Type d'intendance. B. Fait d'un compositeur, un arbitre ! Grecque. C. Bout de champ. D. Elle a les côtes en long. E. Hommes de parole. F. Dans le vent. Reçoivent un froc au sortir des ordres. G. Refus de l'Amour. H. Se trouve. Des embellies ! I. Bon pour. J. Cohérence interne.

Jeux proposés par Chérifa Benghani

Large crossword grid with various words and clues like 'FRAUDE', 'LIMONADE', 'VETEMENT', etc.

FLÉCHÉS N° 5019

LES SOLUTIONS section containing grids for Croisés N° 5018, Fleches N° 5018, Fougillis N° 5018 Marmite, and Codés N° 5018.

Small grid with numbers 1-14.

Large grid with numbers 1-19 and 5-11, likely a crossword or logic puzzle.

- ABUS - ANARCHIE - ARTISTE - BACCALAUREAT - BANQUEROUTE - BERGERONNETTE - BOURGEONNEMENT - BRAVO - CABOT - CALYPSO - CHALEUR - CHAUDRONNIER - CHEVRE - CREER - CYGNE - DEVANCER - EREINTER - FICHU - GRAVER - GUET - INCOMPREHENSION - INCONFORT - MARMELADE - MIXITE - QUATUOR - REVISION - REVOIR - SIX - SORT - SOURIRE - VERITE - VIADUC - VODKA.

Grid for Fougillis N° 5019 with letters A-Z.

FOUGILLIS N° 5019

Les 7 lettres restantes composent le tout de la charade suivante: - Mon 1er est méprisable. - Tant qu'il y a la vie, c'est mon 2e. Mon tout est une bourgade.

Bélier 21-03 au 20-04 Vous vous trouverez dans une situation difficile à supporter. Vous supportez mal ce contexte que vous ne connaissez pas. Mais vos capacités d'adaptation vous permettent de relativiser les choses.

Taureau 21-04 au 21-05 Vous aurez bon moral malgré une affaire difficile à régler. Surtout qu'une autre affaire qui paraissait compliquée va se résoudre facilement.

Gémeaux 22-05 au 21-06 Il est possible qu'une décision irrévocable soit à prendre, ce sera un moment décisif dans votre vie personnelle. Prenez votre temps et vous découvrirez la bonne attitude à adopter.

Cancer 22-06 au 22-07 Vous allez pouvoir progresser à pas de géant dans la voie que vous saurez vous tracer pour conquérir la personne convoitée. Le cœur a souvent des réactions inattendues qui vous placent dans des situations irréversibles.

Lion 23-07 au 23-08 Vous allez avoir un moral de vainqueur et les tâches habituelles ne vous démoraliseront pas. Vous pourrez travailler avec acharnement. Essayez d'adopter une nouvelle vision des choses en considérant que votre état d'esprit est une source de bonheur.

Verseau 24-08 au 23-09 C'est une véritable aventure qu'on pourrait bien vous proposer. Vous avez du mal à vous décider à saisir cette opportunité qui vous paraît périlleuse.

Balance 24-09 au 23-10 C'est très bien de faire confiance aux autres et en particulier à ceux que vous aimez, mais dites-vous aussi que vous feriez bien de vous assurer que l'argent est dépensé à bons escient.

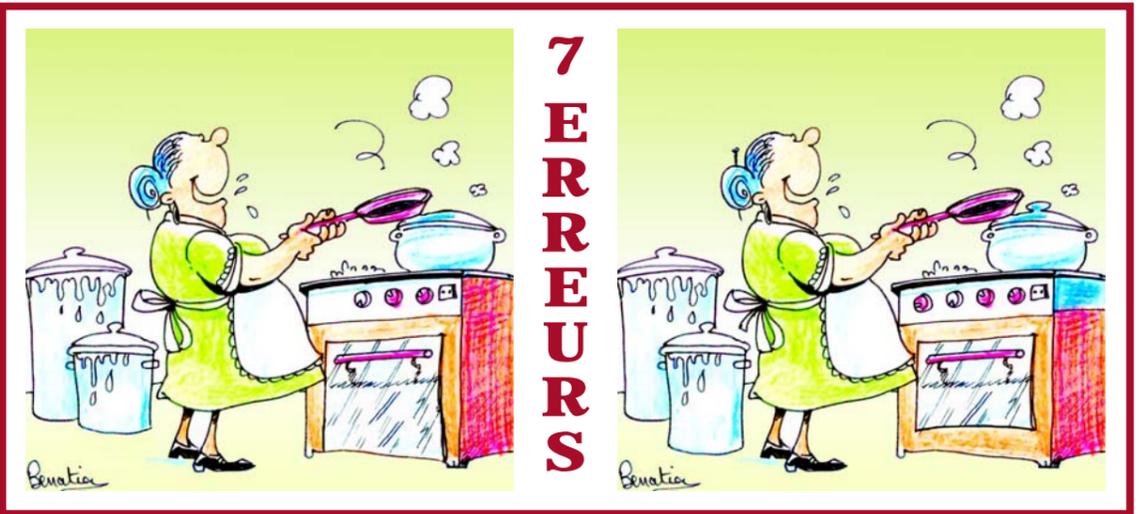
Scorpion 24-10 au 22-11 Profitez de vos bonnes dispositions pour faire quelques mouvements. Vous avez besoin de vous sentir bien dans votre corps et dans votre esprit. Bougez, ne restez pas statique.

Sagittaire 23-11 au 21-12 La forme sera là ! Et vous allez voir les choses différemment. Votre humour vous permet de tirer votre épingle du jeu d'une façon magistrale. Les choses commencent à aller bien pour vous, c'est un signe certain que vous continuez sur la voie que vous vous êtes tracée.

Capricorne 22-12 au 20-01 Il n'y a rien à dire sur un sujet qui vous contrarie quelque peu. Regardez où vous mettez les pieds avant de prendre nettement position. Une attitude ferme ne nuirait pas dans de telles circonstances.

Verseau 21-01 au 18-02 On vous fera une proposition en apparence dénuée de difficultés que vous pensez pouvoir accepter. Elle vous paraît conforme à vos désirs et vous en éprouvez une vive satisfaction.

Poissons 19-02 au 20-03 Quelqu'un vous fait une offre courageuse mais vous savez qu'il ne pourra pas tenir ses engagements. Son comportement tendant à nier l'évidence vous contrarie. Vous ne serez pas pour autant sensible à ses remarques impertinentes, votre moral du moment vous protège.



Egypte: 7 membres des forces de sécurité enlevés dans le Sinaï libérés

Trois policiers égyptiens et quatre soldats enlevés la semaine dernière dans la péninsule du Sinaï ont été libérés mercredi, a indiqué l'armée. «Les sept membres du personnel de sécurité ont été libérés par leurs ravisseurs dans le Sinaï», a indiqué le porte-parole de l'armée Ahmed Ali dans un communiqué publié par l'agence officielle Mena. «Les sept (personnes) sont en route pour Le Caire après leur libération, obtenue grâce aux efforts des renseignements militaires égyptiens en coordination avec des chefs tribaux dans le Sinaï», a-t-il ajouté. Peu après cette annonce, le terminal de Rafah entre l'Égypte et l'enclave palestinienne de Gaza, fermé depuis vendredi par des policiers égyptiens en colère contre l'enlèvement des sept membres des forces de l'ordre, a rouvert, ont indiqué des témoins.

Le Premier ministre égyptien Hicham Qandil avait affirmé mardi que les autorités déployaient des «efforts intenses» pour libérer les otages enlevés jeudi dans le Nord-Sinaï. Les ravisseurs étaient lourdement armés, avec des missiles anti-aériens et des mitrailleuses lourdes, avait indiqué le ministre de l'Intérieur Mohamed Ibrahim.

Le FBI tue un homme lié à l'un des suspects de l'attentat de Boston



Un agent de la police fédérale américaine (FBI) a tué mercredi en Floride, dans le sud-est des États-Unis, un homme qui serait lié à l'un des suspects du double attentat de Boston, ont rapporté des médias américains. Ibragim Todashev, 27 ans, a été tué par balle dans la ville d'Orlando, selon le quotidien local Orlando Sentinel. Selon le New York Times, l'agent FBI venu pour l'interroger a tiré sur Ibragim Todashev après que ce dernier a commencé à l'attaquer violemment. Todashev était un ami présumé du suspect Tamerlan Tsarnaev avec qui il partageait le goût des arts martiaux. Tamerlan est mort quelques jours après l'attentat lors d'un échange de coups de feu avec la police. Le FBI, qui n'a pas rendu publique l'identité de la victime ni confirmé son lien avec le suspect de Boston, a promis de donner des détails sur l'incident plus tard dans la journée.

Tsarnaev, 26 ans, et son frère Djokhar, 19 ans, sont soupçonnés d'avoir fait exploser deux bombes le lundi 15 avril près de la ligne d'arrivée du marathon annuel de Boston, qui ont tué trois personnes et en ont blessé plus de 260.

Un Turc condamné à un an de prison pour insulte au Prophète

L'écrivain turc d'origine arménienne Sevan Nisanyan a été condamné mercredi par un tribunal d'Istanbul à un an et 45 jours de prison pour avoir insulté le prophète Mohamed, a rapporté l'agence de presse Anatolie. Le 14e tribunal d'instance d'Istanbul a jugé M. Nisanyan, qui n'était pas présent à l'audience, coupable d'«insulte aux valeurs religieuses d'une partie de la population» turque, dans sa grande majorité musulmane. Il a rejeté la possibilité d'une condamnation avec sursis au motif que l'accusé avait déjà un casier judiciaire, selon l'agence. Celui-ci peut encore faire appel de la décision.

M. Nisanyan, 57 ans, était poursuivi pour des propos diffusés en septembre 2012 sur son blog au sujet de la lutte contre les incitations à la haine. Ces propos ont suscité des poursuites dans plusieurs tribunaux de Turquie. Cette condamnation intervient quelques semaines après celle du célèbre pianiste turc Fazil Say à dix mois de prison avec sursis pour avoir insulté l'islam en publiant des tirades provocatrices contre les musulmans sur Twitter.

Le Quotidien

D'ORAN
Edition Nationale d'Information

Arrestation à Benghazi d'un groupe armé en possession d'explosifs

Une unité des forces spéciales de l'armée libyenne a arrêté mardi soir à Benghazi, dans l'est du pays, un groupe armé en possession d'explosifs, a rapporté mercredi l'agence de presse Lana citant une source sécuritaire. «Des accrochages ont opposé au cours d'une perquisition une unité de l'armée à un groupe armé ayant fait un blessé parmi le groupe», a indiqué cette source, ajoutant que «220 mines antichars ont été saisies ainsi que du matériel pour la fabrication d'explosifs». Selon cette source, «le groupe armé a été arrêté et remis à la justice».

Berceau de la révolution libyenne, Benghazi a été le théâtre ces derniers mois de plusieurs attentats et attaques contre les services de sécurité et des représentations diplomatiques occidentales, illustrant une fois de plus la difficulté des autorités à mettre sur pied des forces de sécurité efficaces.

Ces attaques sont généralement attribuées aux islamistes radicaux, à l'instar de celle du 11 septembre 2012 contre le consulat des États-Unis qui avait coûté la vie à quatre Américains dont l'ambassadeur.



Des attentats contre des réfugiés syriens en Turquie déjoués

La police turque a déjoué un projet d'attentats contre des réfugiés syriens dans le sud de la Turquie et interpellé six Turcs dans le cadre de cette affaire, a annoncé mercredi un responsable turc.

Ces suspects projetaient de mener des «attaques à la bombe et d'enlever des réfugiés syriens» dans des camps, a indiqué devant la presse Celalettin Lekeşiz, le gouverneur de la province de Hatay, frontalière avec la Syrie, qui abrite plusieurs camps de réfugiés. Le responsable n'a pas précisé quand ces interpellations avaient eu lieu mais souligné, dans des déclarations télévisées, que l'enquête se poursuivait. Selon la chaîne privée NTV, l'opération policière s'est déroulée mardi soir à Hatay et ses environs. Reyhanli, une petite ville située à quelques kilomètres de la Syrie et dépendant de Hatay, a été secouée

le 11 mai dernier par un double attentat à la voiture piégée qui a tué 51 personnes. La Turquie a inculpé 12 Turcs et imputé l'attaque à un groupuscule clandestin d'extrême gauche turc lié, selon ses responsables, aux services de renseignement du régime du président syrien Bachar al-Assad, ce que ce dernier a démenti. La Turquie soutient les rebelles syriens et a appelé au départ du président al-Assad.

11 morts dans des heurts entre pro et opposants à Assad au Liban

Onze personnes, dont deux soldats, ont été tuées et plus de 100 autres blessées en trois jours de combats à Tripoli, dans le nord du Liban, lors de heurts entre des partisans et opposants au régime syrien, a indiqué mercredi à l'AFP une source de sécurité. Durant la nuit de mardi à mercredi, les tirs ont atteint des quartiers loin de la zone de front opposant de manière récurrente les habitants sunnites de Bab el-Tebbaneh, favorables aux rebelles, et les alaouites de Jabal Mohsen, qui défendent le régime de Bachar al-Assad. Les écoles étaient fermées mercredi, la route internationale menant vers la Syrie est fermée en raison des tireurs embusqués et les rues sont désertes, a constaté un correspondant de l'AFP. Dans cette ville, d'un demi-million d'habitants, en majorité sunnites, qui s'enflamme au rythme de la guerre en Syrie toute proche, deux soldats chargés de séparer les belligérants ont été tués. Le clan Assad est de confession alaouite, une branche du chiisme, alors que les rebelles syriens sont dans leur grande majorité sunnites.



EDITORIAL

Par M. Saadoun

LE DOUTE ET LA PEUR

au nom de considération stratégique qu'il juge vitale, s'est investi dans la bataille de Qoussayr qui semble décisive pour la suite du conflit. Le Hezbollah ne se contente pas de ces considérations stratégiques, il fait valoir - et dans les milieux officiels libanais on ne dit pas le contraire - qu'il y a dans la zone de Qoussayr une vingtaine de villages libanais qui ont été investis par les rebelles syriens.

Les appels européens à classer le Hezbollah ou sa branche armée dans la liste des organisations terroristes ne sont pas de nature à l'inquiéter, cela fait très longtemps qu'il ne se fait pas d'illusions. Mais dans son évaluation, ce qui se passe en Syrie n'est pas seulement une contestation d'une dictature mais une action beaucoup plus stratégique dont il est également la cible. La récente évolution de la situation en Syrie où les forces gouvernementales semblent avoir repris la main accentue les tensions

au Liban. A Tripoli mais également à Saida et dans d'autres villes du Liban. L'urgence pour les autorités libanaises est d'éviter un dérapage fatal à Tripoli qui pourrait être le prélude d'une extension des affrontements.

Le ministre démissionnaire de la Défense, Fayeze Ghosn, a exprimé sa crainte d'une «sédition» au Liban si l'armée ne parvient pas à mettre fin aux violences à Tripoli. «L'armée joue un rôle important dans la ville du Nord (...) Le feu vert lui a été donné par les forces politiques pour faire le nécessaire», a-t-il déclaré en appelant les responsables politiques à lever la couverture dont pourraient bénéficier ceux qui menacent la sécurité de la ville. De son côté, le président libanais Michel Sleiman a mis en avant «l'importance, pour toutes les parties libanaises, de ne pas s'impliquer dans les combats en Syrie, conformément à la déclaration de Baabda qui insiste sur la non-ingérence dans les affaires d'un pays tiers». Il s'agit, a-t-il dit, de «préserver la sécurité et la stabilité politique du pays». C'est le souhait de nombreux Libanais qui sont pris par le doute et la peur.

Jeudi 23 mai 2013

13 rajab 1434

N° 5622

La France renforce la sécurité de ses ambassades



La France, dont l'ambassade à Tripoli a été la cible d'un attentat à la voiture piégée le 23 avril, a établi un programme de renforcement de la sécurité de ses ambassades dans les zones africaine et moyen-orientale pour 20 millions d'euros, a indiqué mercredi le Quai d'Orsay. «Nous devons continuer de mettre à niveau la sécurité de nos implantations, acquérir des équipements de protection mobiles et des véhicules adaptés, accroître le budget de gardiennage, allouer davantage de ressources humaines à la sécurité», a déclaré le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Philippe Lalliot. Le financement de ce plan de 20 millions d'euros «sera en partie assuré par la cession de certains biens immobiliers ainsi que par redéploiement des crédits», a-t-il ajouté, confirmant une information du quotidien Le Parisien. Ce programme, qui était à l'étude depuis plusieurs semaines, a été accéléré après l'attentat de Tripoli, a-t-il précisé à l'AFP. Paris a relevé son niveau d'alerte et de vigilance dans les zones africaine et moyen-orientale, notamment dans le contexte de son intervention militaire contre les groupes islamistes armés au Mali. L'attentat de Tripoli avait fait deux blessés et détruit en partie l'ambassade de France. Mimaï, l'agence de presse officielle égyptienne Mena avait indiqué qu'une cellule terroriste démantelée projetait des attentats suicide contre les ambassades française et américaine au Caire.